

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA PRATIQUE DU KARATÉ SHOTOKAN TRADITIONNEL AU CENTRE JEUNESSE DE LAVAL :
ÉVALUATION THÉORIQUE DE LA CONTRIBUTION D'UN SPORT DE COMBAT AU PROCESSUS DE
RÉINSERTION SOCIALE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

MARIO PAGEAU

JUILLET 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier tous les parents, amis.es et proches qui ont eu une influence positive sur moi et qui m'ont permis de réaliser ce projet.

Merci à mon directeur de mémoire, M. Jean-François Côté, pour avoir accepté de diriger ce projet tout en m'offrant d'excellents conseils. Je tiens également à le remercier pour sa disponibilité, ses relectures et ses corrections.

Merci au personnel administratif du département de sociologie de l'UQAM pour m'avoir toujours conseillé lorsque cela était nécessaire.

J'aimerais également remercier le personnel des éducateurs et des spécialistes du Centre jeunesse de Laval dont M. Jean-François Cabana, qui m'a permis d'en apprendre plus sur la réinsertion sociale lors de nos nombreux échanges sur le sujet.

Pour terminer, j'aimerais remercier les gens qui m'ont toujours encouragé à suivre des études supérieures.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
RÉSUMÉ	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 La rééducation dans les centres jeunesse	4
1.1 Objet de recherche	4
1.2 Problématique et préface du cadre théorique	6
1.3 Revue de littérature : réinsertion sociale et identité	13
1.4 Cadre théorique	15
1.4.1 Les bases de l'influence de la fabrication identitaire	15
1.4.2 L'interactionnisme symbolique et le socioconstructivisme	16
1.4.3 La reconnaissance et l'estime	18
1.4.4 Contexte sociohistorique : la création des centres jeunesse, une vision québécoise de la réinsertion sociale	22
1.4.5 Hypothèse	23
1.5 Contexte	24
1.5.1 Interaction avec les participantes	26
1.5.2 Méthodologie : observation directe et participante	26
CHAPITRE 2 Histoire et fonctionnement des centres jeunesse au Québec	28
2.1 Histoire de la création des centres jeunesse au Québec	28
2.1.1 Une prison pour tous	30
2.1.2 Séparation des jeunes et des adultes	31
2.1.3 Création de la LPJ : loi de la protection de la jeunesse, la LSJPA : loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, la DPJ : Directeur de la protection de la jeunesse et l'implantation du réseau des centres jeunesse au Québec	32
2.2 Fonctionnement des centres jeunesse au Québec	36
2.2.1 Procédures de tri et manœuvres à la suite d'un signalement à la DPJ	37
2.2.2 Le quotidien dans les unités de vie d'un centre jeunesse	39
2.2.3 Introduction à la théorie des étapes de la rééducation et son articulation	40
2.2.4 L'importance de l'étape de l'acclimatation	42
2.2.5 Démarche d'une rééducation identitaire à l'aide des activités/ateliers dirigés	43
CHAPITRE 3 Les facteurs d'influences à travers les phases du processus de fabrication identitaire	45
3.1 Le processus identitaire dans la socialisation et la réinsertion sociale : identité et développement d'une fabrication identitaire	45
3.1.1 Processus de socialisation : deux phases & trois temps	49
3.1.2 Organisation identitaire : trois environnements, trois types de base identitaires	50

3.2 Quelques facteurs d'influence	52
3.2.1 Le jeu	53
3.2.2 Fabrication d'une appartenance de classe sociale	54
3.2.3 L'importance des notions de reconnaissance et d'estime à travers les processus interdépendants de la crise identitaire et de la fabrication identitaire chez l'adolescent	56
3.2.4 Fabrication de l'identité d'acteur faible à travers le déni de reconnaissance et d'estime.....	63
3.2.5 Désaffiliation et disqualification, un cheminement menant à l'isolement, l'exclusion et la radicalisation	64
 CHAPITRE 4 Prévention de la délinquance en psychoéducation : analyse du rôle des sports de combat à travers différents milieux de réinsertion	 70
4.1 Le sens de la réinsertion sociale.....	70
4.1.1 Sports et stratégies en psychoéducation.....	73
4.1.2 Délinquance et agressivité.....	77
4.1.3 Pratique du sport chez les individus privés de liberté	80
4.1.4 Comparaison des institutions pénales entre adultes et jeunes.....	86
4.1.5 Étape de la théorie de la rééducation : l'acclimatation	88
4.1.6 Deux éléments de l'encadrement : le contrôle et l'éducation	94
4.1.7 La situation sur la pratique des sports de combat et les arts martiaux dans les centres jeunesse du Québec	95
4.1.8 Observation de l'hypothèse.....	100
 CHAPITRE 5 Fondements du karaté Shotokan et l'émergence d'une identité de karatéka chez les jeunes pratiquants	 103
5.1 Histoire du karaté Shotokan traditionnel et son fondateur	103
5.1.1 Le dojo, son code moral, l'uniforme et transformation de la discipline dans le temps	106
5.1.2 Les formes d'entraînements modernes : Kihon-Kata-Kumite	109
5.1.3 Conception d'une structure de cours, mise en place de l'ambiance et déroulement d'une séance de karaté Shotokan traditionnel adaptée aux jeunes du centre jeunesse de Laval	110
5.1.4 Développement d'un intérêt pour le grade et rehaussement de l'estime à travers l'octroi de reconnaissance : une transformation de comportement et de personnalité à travers l'émergence d'une identité de karatéka	114
5.1.5 Retour sur les éléments conceptuels favorables au développement d'une identité de karatéka chez les jeunes	116
5.1.6 Développement d'un travail de corps, d'esprit et de force de caractère.....	116
 CONCLUSION	 123
Réitération de l'hypothèse.....	126
Pistes de réponses à la question de recherche	129
 ANNEXE A Processus de réinsertion sociale à l'étape acclimatation nécessitant l'atteinte de certains buts et certaines conditions pour réussir.....	 134
 ANNEXE B Forme symbolique de la réinsertion sociale	 136

BIBLIOGRAPHIE.....137

RÉSUMÉ

Ce mémoire est une évaluation théorique visant à démontrer la contribution d'un sport de combat sur le processus de la réinsertion sociale. Cet apport est visible quand adolescent rouvre les ponts de la communication avec les adultes. Lorsque cela se produit, c'est qu'une influence positive s'est installée dans le processus de rééducation identitaire. De ce fait, on peut en déduire que le processus de réinsertion sociale démontre qu'il s'articule dans l'esprit des jeunes.

Pour s'appliquer, la réinsertion sociale doit comprendre des éléments comme la reconnaissance et l'estime, deux outils qui détiennent la capacité d'entrer en contact avec des jeunes ayant refermé leur esprit au monde des adultes. Si plusieurs facteurs font en sorte que l'utilisation de la reconnaissance et de l'estime devienne nécessaire, il faut comprendre que cela découle principalement du fait que les jeunes ont vécu des déceptions avec certains adultes. Quoi qu'il en soit, le processus de la réinsertion sociale relève souvent d'un travail de longue haleine, ce qui veut dire que si l'on veut que la réinsertion sociale soit optimale, les jeunes ayant fréquenté un Centre jeunesse doivent continuer d'avoir des suivis à leur sortie.

Summary

This dissertation is a theoretical evaluation aimed at demonstrating the contribution of a combat sport to the process of social reintegration. This contribution is visible when an adolescent reopens the bridges of communication with adults. When this happens, it is because a positive influence has been established in the process of identity re-education. From this, we can deduce that the process of social reintegration demonstrates that it is articulated in the minds of young people.

To be applied, social reintegration must include elements such as recognition and esteem, two tools which have the capacity to reconnect young people who have closed their minds to the adult world. If several factors make the use of recognition and esteem necessary, it must be understood that this mainly stems from the fact that young people have experienced disappointments with the adult world. In any case, the process of social reintegration is often a long-term process, which means that if we want social reintegration to be optimal, young people who have attended a Youth Center must continue to have follow-ups upon their release.

Mots clés : interactionnisme symbolique, sociohistorique, socioconstructivisme, identité, fabrication identitaire, rééducation identitaire, réinsertion sociale, reconnaissance, estime.

Key words : symbolic interactionism, sociohistorical, social constructivism, identity, identity construction, identity re-education, social reintegration, recognition, esteem.

INTRODUCTION

Les jeunes en plein développement subissent des transformations constantes au niveau psychologique, physiologique et social. Lors de cette période de croissance, qui comprend de multiples adaptations accompagnées de plusieurs formes d'apprentissages, ces derniers sont stimulés et sollicités de toutes parts. C'est donc à travers ce brouhaha de la vie que les jeunes doivent apprendre à maîtriser plusieurs compétences sociales dans le but de parvenir à se forger une personnalité. En somme, apprentissage, transition, fabrication et transformations s'articulent autour d'eux de façon simultanée au même moment où ils empruntent un chemin censé développer leurs habiletés physico-psychosociales. En général, ce parcours se déroule sans problèmes si les éléments influençant la fabrication identitaire sont au départ, favorables stables et constants. Par contre, lorsque ce n'est pas le cas, il n'est pas rare de voir certaines difficultés apparaître à travers quelques éléments d'influences qui orientent leur fabrication identitaire. Notamment lorsque cette fabrication identitaire se trouve à être influencée par des éléments et des individus poussant les jeunes à adopter des comportements déviants et parfois même criminels. Ce malheureux concours de circonstances devient souvent la principale raison pour laquelle certains jeunes développent un comportement marginalisé. Lorsque cela se produit, ces derniers doivent entamer un processus de rééducation identitaire. Nous avons pu observer une partie de ce processus à l'œuvre en travaillant avec les jeunes du Centre Jeunesse de Laval.

Plusieurs raisons légales justifient la venue des jeunes dans une institution de rééducation comme les Centres Jeunesse. Il existe d'ailleurs un rapport entre le processus de fabrication identitaire d'une personnalité que l'on qualifie de déviante et certains facteurs d'influence contribuant à produire ce type d'identité. En ce qui concerne notre intérêt personnel pour le sujet, c'est en dispensant des cours de karaté Shotokan traditionnel au Centre jeunesse de Laval que nous avons observé, chez certains jeunes, une modification de leur comportement suites aux périodes prolongées d'entraînement. Par la suite, lorsque des intervenants nous ont confirmé que les jeunes transposaient une partie de ces nouveaux comportements à d'autres

domaines de leur vie sociale, nous nous sommes questionnés sur l'influence possible que pouvait avoir ce sport martial dans le processus de la rééducation identitaire chez les jeunes. C'est alors que nous avons commencé à nous interroger sur la probabilité de l'influence de la pratique du karaté Shotokan traditionnel dans le processus de la réinsertion sociale.

Ce travail est donc le résultat d'une réflexion théorique, qui porte néanmoins sur l'observation directe et participative auprès des jeunes fugueuses participant à l'activité de karaté Shotokan traditionnel. Puisqu'il est question d'un volet théorique, il nous sera impossible de présenter des données pouvant confirmer les changements observés¹. Ceci étant dit, certaines observations effectuées et validées par la suite avec des éducateurs nous ont permis de croire qu'il se produisait une forme de transformation chez certaines de ces jeunes pratiquantes de karaté Shotokan à travers ce processus de rééducation identitaire.

Les prochaines parties de ce projet vont présenter différents éléments portant sur le concept de la réinsertion sociale. À cet effet, le premier chapitre porte sur l'élaboration d'une relation théorique visant à démontrer la corrélation entre les différents facteurs pouvant influencer la fabrication identitaire des jeunes qui suivent un processus de rééducation identitaire. Il s'agit d'un mécanisme de la réinsertion sociale utilisé en psychoéducation. Les chapitres suivants s'inspirent des théories portant sur l'analyse sociohistorique, l'interactionnisme symbolique ainsi que sur le socioconstructivisme. Suivant cette logique, le second chapitre traite de l'histoire de la création des Centres jeunesse au Québec. Le troisième quant à lui, s'attarde aux processus généraux d'une fabrication identitaire et ses différents éléments d'influence. Dans le quatrième chapitre, nous présentons quelques éléments du processus de la rééducation identitaire qui sont utilisés en psychoéducation, telles que les activités/ateliers de réinsertion sociale, afin de démontrer l'influence que peut avoir une activité comme le karaté Shotokan

¹ Les démarches pour une demande d'étude de terrain ont été effectuées auprès du comité scientifique du CISSS de Laval en 2020. Malheureusement, il a été refusé puisqu'à cette période, seuls les projets de recherche portant sur la COVID-19 étaient retenus. Résultat, nous avons dû transformer la nature empirique de ce projet en ouvrage théorique.

traditionnel sur le processus de réinsertion sociale. Le cinquième et dernier chapitre porte sur l'histoire et les visées de la pratique du karaté Shotokan traditionnel. En conclusion, nous résumons les différents concepts rattachés à notre hypothèse afin de pouvoir en réitérer la valeur. Le projet vise à démontrer l'existence une corrélation entre la pratique du Karaté Shotokan traditionnel et le processus de rééducation identitaire. Cette dernière se trouve à être un élément important d'une démarche de réinsertion sociale pour le groupe de jeunes que nous avons observé. Soit, les jeunes filles du Centre jeunesse de Laval.

CHAPITRE 1

La rééducation dans les centres jeunesse

Ce chapitre présente la question de la réinsertion sociale pratiquée dans les Centres jeunesse et met en perspective la définition de l'objet de recherche, la problématique, la revue de littérature, le cadre théorique et la méthodologie utilisés dans ce mémoire.

1.1 Objet de recherche

Dans nos sociétés nord-américaines, la fabrication identitaire des jeunes est influencée par plusieurs facteurs qui les entourent pour les amener à se conformer aux normes formelles et informelles. Pour ce faire, le modèle identitaire québécois des jeunes va généralement être pris en charge par trois institutions : la famille, l'école et le gouvernement (à travers la Loi de la protection de la jeunesse). Cette dernière représente l'instance gouvernementale chargée de veiller sur la jeunesse et d'intervenir auprès des familles qui ont besoin d'aide. L'une des principales raisons qui poussent les familles à se tourner vers les Centres jeunesse provient généralement d'un manque de ressources. Ce manque complique la possibilité pour les jeunes de se conformer aux normes socialement établies. Ce qui rend leur parcours difficile parce qu'ils doivent composer avec les mêmes exigences sociales que tous sans pour autant détenir les outils de base pour se faire. Cette réalité amène parfois les moins avantagés à se rebeller. Généralement, on associe ce genre de comportement à des influences négatives s'étant accrochées aux premiers processus de fabrication identitaires chez les jeunes. Bien qu'il existe une panoplie d'explications visant à mettre en lumière les raisons pour lesquelles les adolescents développent des comportements marginaux, le résultat de cette dynamique relève souvent de besoins de nature socioéconomique qui, pour plusieurs raisons, sont demeurés non comblés pour quelques temps. De ce fait, certains jeunes touchés par cette situation vont parfois devoir choisir entre respecter ou briser certaines règles pour satisfaire quelques-uns de leurs besoins. Lorsqu'ils contreviennent à la loi et se font prendre, ils sont pris en charge par l'Institution de la Protection de la jeunesse, dont la mission est de rééduquer leurs identités, considérées comme

mésadaptées. C'est ainsi que certains jeunes se retrouvent à devoir fréquenter un centre d'encadrement pour jeunes en difficultés.

À l'intérieur de ces institutions, les éducateurs travaillent avec les jeunes et tentent d'avoir une influence positive sur eux, dans le but de rééduquer l'identité de délinquant qu'ils affichent. Pour ce faire, ils doivent commencer par établir une relation avec eux. Cependant, l'entrée dans un Centre jeunesse provoque un choc chez les jeunes qui se voient confrontés à de nouvelles obligations telles que, celle de devoir partager leurs états d'âme avec des éducateurs, des intervenants sociaux et des psychologues qui leur sont complètement étrangers et qui remettent en question l'identité qu'ils affichent. Pour contrer cette méfiance, les professionnels doivent gagner leur confiance. Ce qu'ils font en s'intéressant aux récits des expériences vécues par les jeunes. Ensuite, les intervenants vont tenter de leur faire voir les choses sous différents angles, en leur expliquant que leur passage dans un centre de réadaptation se veut un tremplin pour les pousser à se développer. Ces différentes interactions comportent un but précis : concocter un plan de réinsertion sociale. Pour ce faire, il est impératif que les éducateurs rétablissent les ponts de la communication avec les jeunes, et ce, même s'il peut s'avérer difficile de le faire. Pour y arriver, ils doivent parvenir à faire éclore de la bouche des jeunes le récit de leur histoire. Ce partage de confidences permet de donner un aperçu aux intervenants de la façon dont se déroule la vie à la maison et avec leur entourage. Cette démarche donne aux éducateurs les outils leur permettant de comprendre comment se sont articulées les différentes influences ayant poussé les jeunes à adopter une identité déviante. Sans ces échanges, il est impossible d'obtenir des informations pouvant aider les jeunes à réorienter leur identité. Cette autobiographie permet également de mieux cibler et comprendre les épisodes de déni de reconnaissance et d'estime que les jeunes ont vécu. Bref, l'étape de la mise en place d'une relation éducateur-jeune est cruciale puisque ce n'est qu'une fois qu'elle est établie qu'elle permet de cibler les éléments avec lesquels les intervenants vont parvenir à mieux comprendre la situation des jeunes. Bref, l'ensemble du succès d'un processus de réinsertion sociale réussie repose en grande partie sur la capacité de développer une telle relation.

Les études portant sur la réinsertion sociale ont permis d'associer deux courants théoriques à l'objet de recherche de ce projet : l'interactionnisme symbolique et le socioconstructivisme. L'analyse de ces deux théories démontre qu'elles peuvent s'associer ensemble pour aider à comprendre le processus de la réinsertion sociale qui se produit en s'articulant autour de la fabrication identitaire. Ce phénomène est possible alors que les sujets traversent des formes de socialisation, d'extériorisation, d'objectivation et d'intériorisation en contact avec différents environnements. La fabrication identitaire contribue à produire différents types d'identités et de personnalités, qui se vont se conformer ou se radicaliser face à certaines situations². Ensuite, si l'on doit renverser la vapeur, on utilise le chemin inverse, soit celui de la réinsertion sociale qui comporte le processus de la rééducation identitaire, un passage obligé pour parvenir à réinsérer les jeunes dans la société. La rééducation identitaire est donc fondée sur deux éléments que l'on peut qualifier de piliers de la réinsertion sociale : l'estime et la reconnaissance. Ainsi, mener à bien un processus de réinsertion sociale demande de la patience et des efforts soutenus. Pour cette raison, il est important d'inclure les notions d'espace et de temps dans cette équation. Au final, étudier la réinsertion sociale nous a permis d'y lier le processus de rééducation identitaire et de développer une théorie portant sur la possible influence que peut avoir la pratique d'un sport martial traditionnel, sur le développement identitaire des adolescentes du Centre jeunesse de Laval.

1.2 Problématique et préface du cadre théorique

La réinsertion sociale est souvent dépeinte comme un processus qui implique une rééducation identitaire forcée. Or, le personnel du Centre, chargé d'appliquer un plan de réinsertion sociale, suggère plutôt des stratégies orientant les jeunes sur le chemin de la reconnaissance dans le but de rehausser leur estime plutôt que de leur forcer la main. Le mécanisme mis en place cherche plutôt à déconstruire la fabrication de cette identité de délinquant qui s'est opérée chez les

² Une part de cette fabrication polarisante proviendrait en partie du fait que nous évoluons à l'intérieur d'un système de classes économiques inégalitaires qui engendre des stratifications sociales. En résumé, il existerait principalement deux types de causes pour expliquer le phénomène à l'origine de l'exigence de la réinsertion sociale : le taux de chômage et le niveau de scolarité (Annick Kieffer, Lucie Tanguy 2001).

jeunes. Cette démarche est articulée sur la base que les jeunes, en plein processus d'apprentissage, développent peu d'estime envers eux-mêmes. À cet effet, les experts s'appuient sur deux concepts pour expliquer la fabrication de la délinquance juvénile : l'environnement fréquenté (Spruit et al., 2015) et le processus de fabrication identitaire influencé par différents facteurs issus des formes de socialisations antérieures (Mead, 2006). Les formes de socialisation représentent ici la fréquentation d'un environnement délinquant voir, criminogène. L'ensemble de ces composantes apporte des pistes d'explications sur ce qui peut pousser certains jeunes à développer une identité à laquelle on attribue une étiquette de délinquant (Becker, 1985). En somme, cette dynamique toucherait les acteurs issus d'un type d'entourage où les formes de socialisation influençant la fabrication identitaire peuvent mener à différents degrés et pour des raisons d'autopréservation, à rendre la désobéissance socialement acceptable dans leur groupe d'appartenance. Malgré le fait qu'ils soient conscients de devoir tôt ou tard répondre de leurs actes et, sachant qu'il est possible qu'ils soient pris en charge par les autorités légales comme le tribunal de la Chambre de la jeunesse, les jeunes adhèrent tout de même à cette identité de contrevenants.

Selon Patricia Crittenden, plusieurs facteurs les poussent à prendre la décision de se détacher de la société pour évoluer en marge de celle-ci. Quoi qu'il en soit, ce type de décision s'opère suite à une réflexion qui est en lien avec un manque de ressources (Crittenden, 1988). Finalement, les jeunes marginaux qui adhèrent à un mode de vie déviant et qui se font prendre dans les filets du système de la justice vont, en fonction de la nature de leurs actions, possiblement atterrir dans l'un des 17 Centres jeunesse du Québec. Lorsque les jeunes entrent dans un Centre jeunesse, tout un travail de réinsertion sociale qui s'amorce à l'aide d'une stratégie de recomposition identitaire (Gras, 2004). Pour ce faire, les éducateurs tentent de remodeler positivement l'identité personnelle que les jeunes affichent à leur arrivée, en travaillant étroitement à leur octroyer de la reconnaissance lorsqu'ils font de bons coups dans le but de rehausser leur estime déçue (Guédeney, 2011; Honneth, 2000, 2008).

Dans un premier temps, lorsqu'ils entrent au Centre jeunesse de Laval, les jeunes sont en choc et vivent un stress qui atteint l'ensemble de leur être pour les angoisser (Lupien. & al., 2007). Ensuite, ils expérimentent deux types de contrôles nécessaires à leur rééducation. Dans le premier, ils se retrouvent coupés de leur univers alors que le Centre, dans certaines situations gère et limite les accès à leurs tentations. Ensuite, ils voient leurs identités déviantes remises en question par des inconnus comme les éducateurs et les différents intervenants attirés à leur dossier. De ce fait, si les éducateurs veulent réussir leur mandat, ils doivent respecter la première étape de la rééducation avec les jeunes. Soit, celle de l'acclimatation qui vise à adapter les jeunes à leur nouvelle vie³. Ce qu'ils font en s'intéressant à eux et à leur histoire, tout en les faisant participer à des ateliers et des activités qui exigent un travail de réflexion personnelle. En somme, les éducateurs doivent pouvoir développer une relation avec les jeunes s'ils veulent réussir leur mandat. Pour cela, ils doivent continuellement leur donner du renforcement positif en leur octroyant une forme de reconnaissance qui vise à rehausser leur estime personnelle. Le but étant qu'ils découvrent la sensation de vivre du succès à travers une activité ou un atelier quelconque. En procédant ainsi, les éducateurs savent que si les adolescents parviennent à développer un intérêt durable pour une activité, cela pourrait leur permettre de faciliter le processus de remodelage identitaire, qui vise à restructurer leur identité personnelle au profit d'une autre qui émergerait suite au processus de réinsertion sociale qui tend à rendre les jeunes plus conformes aux normes sociales. Bref, l'ensemble de ce procédé vise à rééduquer l'identité délinquante qu'affichent les jeunes.

Enfin, la réinsertion sociale à partir d'un format lié à des ateliers/activités dirigés doit comporter des éléments d'influences capables de remodeler l'identité des jeunes. Comme le mentionne Yvette Grenier, cette démarche expose clairement l'idée que la réinsertion sociale, qui est liée au processus de rééducation identitaire, passe par une quelconque forme d'éducation (Grenier, 2013).

³ Voir la théorie des étapes d'une rééducation de Le Blanc. & Tessier. (1978)

Pour que le processus de rééducation identitaire réussisse, il faut les jeunes parviennent à réaliser eux-mêmes qu'ils adoptent un comportement déviant. Pour ce faire, les éducateurs font appel à des ateliers ciblés. Ainsi, les jeunes qui ont tendance à être agressifs vont être encouragés à suivre en petits groupes, un atelier subtilement axé sur la gestion de la colère. Cette méthode met l'accent sur un comportement précis pour faire réaliser aux jeunes les conséquences de leurs gestes. Ces ateliers ciblent principalement leur esprit. Toutefois, les jeunes ne réagissent pas tous de la même manière lorsqu'ils doivent assister à un atelier de réinsertion sociale dirigé de la sorte. Par exemple, s'ils ne sentent pas assez interpellés par l'atelier, il est fort possible qu'ils optent pour une forme d'isolement. Il s'agit d'un mécanisme de défense psychologique qui consiste à protéger sa dignité et son intégrité contre toute souffrance, en recouvrant son amour-propre d'une carapace. En résumé, c'est la somme des expériences que les jeunes ont vécues qui fait en sorte qu'il leur est parfois difficile de s'ouvrir aux autres. Bref, plus les expériences ont été négatives et plus ils semblent résister. Résultat et conséquence, plus la densité de la carapace est importante et plus cela accentue le retrait volontaire. C'est la raison pour laquelle il n'est pas toujours évident pour un éducateur d'établir un lien de confiance avec certains jeunes. Finalement, plus le jeune a subi de contrecoups, plus il dissimule son être afin de se protéger. Ce mécanisme de défense rend parfois la tâche plus difficile pour les travailleurs du Centre jeunesse.

En revanche, certaines activités hors programme et bien encadrées peuvent devenir intéressantes comme option de rechange et ce, dans le but de venir combler le vide laissé par les ateliers dirigés lorsque ses dernières n'arrivent pas à transpercer la carapace des jeunes. C'est dans cette optique que peut être situé la pratique d'une activité comme le karaté Shotokan traditionnel, qui véhicule des valeurs similaires au concept de la réinsertion sociale. Dans ce cas-ci, contrairement aux ateliers dirigés, l'activité de karaté Shotokan traditionnel emprunte un autre chemin, alors que sa pratique s'effectue à l'aide d'une série d'efforts physiques, qui visent à parfaire l'esprit des pratiquants. En somme, c'est une autre forme de canalisation qui s'opère chez les pratiquants, alors que l'on passe par le corps pour atteindre

l'esprit. Enfin de compte, il est question ici d'atteindre les jeunes en canalisant cette tendance combative à l'aide d'un travail corporel afin qu'ils parviennent à apprivoiser leur agressivité (Lorant & Reynes, 2003). Ce faisant, l'activité peut donc devenir un outil complémentaire aux ateliers dirigés. Ce genre de résultat serait possible dans un premier temps parce que la pratique crée un espace de socialisation qui permet aux jeunes d'échapper à leur réalité, en adoptant peu à peu l'identité de karatéka (Gras, 2004). Pour autant qu'on les traite comme tels, en les reconnaissant non pas comme des délinquants mais comme des karatékas (Hébert, 2011). Ensuite, contrairement aux différents ateliers dirigés qui travaillent sur un aspect à la fois, la pratique du karaté vise à développer simultanément l'esprit, le corps et la force de caractère (Palermo Di Luigi & al., 2006).

Dans cette équation, il faut également prendre en considération que la probabilité d'établir un lien de confiance avec les jeunes est également liée à l'amplitude des traumatismes vécus. En effet, ces blessures sont mesurables à travers le degré de retrait volontaire qu'ils expriment lorsqu'ils doivent créer des liens avec les éducateurs. De façon générale, plus les traumatismes sont élevés, plus il sera difficile de rétablir les ponts de la communication avec les jeunes qui se protègent en isolant leur esprit. L'une des stratégies adoptées afin de contrer ce repli est d'établir une relation axée sur le renforcement positif. Quant au fait d'utiliser le karaté Shotokan traditionnel comme médium dans une stratégie de réinsertion sociale, il faut comprendre que les éducateurs doivent faire expérimenter plusieurs activités aux jeunes s'ils veulent arriver à les raccrocher à quelque chose. C'est en ce sens que les activités hors programme d'aide à la réinsertion sociale peuvent prendre plusieurs formes. Tant qu'elles influencent positivement l'aspect physique, l'aspect cérébral ou les deux à la fois chez les sujets. Dans le fond, si l'on veut que l'activité devienne bénéfique, elle doit faire au minimum deux choses : percer le mystère du retrait volontaire et ouvrir les ponts de la communication avec les jeunes. Lorsque c'est le cas, l'activité peut potentiellement s'aligner avec la mission du Centre jeunesse de Laval, qui est de réinsérer les jeunes dans la société.

Tel que nous venons de le présenter, la dynamique élaborée en ce qui a trait aux ateliers/activités permet de comprendre l'importance pour ces outils de travailler sur l'aspect physique, cérébral ou les deux à la fois et d'ouvrir les ponts de la communication. Comme la pratique du karaté Shotokan traditionnel vise à développer simultanément l'esprit, le corps et la force de caractère, tout en facilitant la communication avec les jeunes, nous pensons que celle-ci pourrait aider à faire une différence dans ce processus de rééducation identitaire dont la finalité est, la réinsertion sociale (Palermo Di Luigi & al., 2006).

L'exposition de la dynamique d'une fabrication identitaire démontre les différentes trajectoires possibles qu'une telle construction peut prendre alors qu'elle s'articule à travers les formes de socialisations antérieures et l'environnement fréquenté par les jeunes (Spruit et al., 2015). En somme, la combinaison de l'environnement et des formes de socialisations peut influencer et mener au développement d'une forme d'identité, susceptible d'être perçue comme étant radicale ou délinquante. De façon générale, c'est en affichant une telle identité qu'un individu se détache graduellement de la société pour finalement en arriver à évoluer en marge de celle-ci. Ensuite, peu importent les raisons qui le poussent à adopter ce mode de vie, il faut comprendre que l'adhérence aux formes d'identité extrêmes, est généralement engendrée par une nécessité de survie. La raison étant que, les jeunes qui adoptent une identité radicale ou déviante, savent qu'ils risquent d'être pris en charge par les instances juridiques québécoises. Lorsque c'est le cas, il n'est pas rare de les voir faire leur entrée dans un Centre jeunesse. L'institution qui prend en charge les jeunes évoluant en marge de la société. Une fois cette étape franchie, la réinsertion sociale devient une priorité pour les psychoéducateurs et c'est à ce moment-là que le travail de rééducation identitaire débute.

Dès leur entrée dans un centre, les jeunes doivent apprendre à composer avec de nouvelles mœurs. À cet effet, ils doivent évoluer dans un environnement limitant l'accès à leurs tentations, en plus de voir leur identité déviante être questionnée. Ces jeunes se retrouvent donc à vivre un choc qui angoisse l'ensemble de leur être (Lupien & al., 2007). Les éducateurs doivent donc travailler avec eux afin qu'ils s'acclimatent à ce nouvel environnement. C'est-à-

dire qu'ils doivent s'intéresser à leur être et à leur histoire, tout en les faisant participer à des ateliers et des activités pour qu'ils regagnent de la confiance en leurs moyens. Cette première étape fait partie de la théorie des étapes de la rééducation (Le Blanc & Tessier, 1978). Puisque les éducateurs doivent procéder à une recomposition identitaire, elle sert donc à influencer positivement l'identité dévoyée que les jeunes ont adoptée (Gras, 2004). L'un des angles d'approche pour réussir, consiste à octroyer de la reconnaissance aux jeunes lorsqu'ils accomplissent de bonnes actions (Honneth, 2000, 2008). Cette approche vise à rehausser leur estime déçue (Guédeney, 2011). En résumé, l'étape de l'acclimatation doit permettre aux jeunes de découvrir, ou redécouvrir pour certains, la sensation de vivre du succès à travers un médium quelconque. Le but étant que cette étape puisse les mener à remodeler leur identité de départ au profit d'une autre plus positive, qui émergerait au même moment où les jeunes développent un état d'esprit plus sain. Bref, l'ensemble de cette dynamique repose sur la capacité des éducateurs à faire découvrir aux jeunes de nouvelles sensations, afin qu'ils puissent développer un intérêt et une passion durable envers une activité quelconque.

Malgré la volonté et les efforts soutenus des éducateurs pour développer l'intérêt des jeunes envers une activité, cette approche demeure imprécise. Par contre, lorsque les jeunes développent un engouement pour une occupation, il est possible que celle-ci l'influence au point de modifier sa propre perception de son identité. Ce qui peut parfois même modifier le cours de son existence. Selon le sens donné à l'acclimatation, toutes activités bien encadrées comportent le potentiel de devenir un outil d'aide à la réinsertion sociale. Partant de ce principe il n'y aurait donc aucune raison de croire qu'une activité comme la pratique du karaté Shotokan traditionnel, qui comporte les mêmes caractéristiques que n'importe quelle autre occupation présentée, ne puisse être retenue comme un outil complémentaire aux ateliers dirigés dont la finalité consiste à réinsérer les jeunes dans la société. Suite aux observations participatives effectuées au Centre jeunesse de Laval lors de la pratique du karaté Shotokan traditionnel, quelques éléments ont permis d'en arriver à cette conclusion. Dans un premier temps, l'activité crée un espace de socialisation qui permet aux jeunes d'échapper à leur réalité, en adoptant peu à peu l'identité de karatéka (Gras, 2004). Pour autant que l'entraîneur les traite comme tel,

en les reconnaissant non pas comme des délinquants, mais comme des karatékas (Hébert, 2011). Deuxièmement, contrairement aux différents ateliers dirigés qui travaillent sur un aspect à la fois, la pratique du karaté sert à développer simultanément l'esprit, le corps et la force de caractère (Palermo Di Luigi & al., 2006). Finalement, la probabilité d'établir un lien de confiance avec les jeunes provient d'une relation de cause à effet. En somme, plus le jeune est traumatisé, plus son retrait volontaire sera prononcé et plus il sera difficile d'établir un lien de confiance avec lui. En d'autres mots, plus le choc est élevé et plus il sera difficile d'établir une relation avec les jeunes qui se cherchent à se replier dans le but de se protéger. C'est l'une des raisons pour laquelle il semble important de travailler simultanément le physique et le psychique si l'on veut parvenir à atteindre l'esprit et influencer positivement le processus de rééducation identitaire. En fin de compte, si l'activité permet d'ouvrir les ponts de la communication, elle devient importante puisqu'elle peut mener les jeunes à apprivoiser leurs propres démons (Lorant. Reynes. 2003; Lamarre. Nosanchuk. 1999 ; Nosanchuk & MacNeil., 1989). Puisque le karaté Shotokan traditionnel comporte la possibilité de toucher à l'ensemble de ces aspects, nous pensons qu'il pourrait aider à faire une différence dans le processus de la réinsertion sociale chez les jeunes qui fréquentent le Centre jeunesse de Laval.

1.3 Revue de littérature : réinsertion sociale et identité

Les multiples lectures portant sur la *réinsertion sociale* ont permis d'améliorer notre compréhension de ce concept en plus de nous permettre de mieux cerner son fonctionnement et par le fait même, son articulation. Cette première démarche, effectuée dans le but d'emmagasiner l'information essentielle sur le sujet, était nécessaire afin de pouvoir en donner un premier compte rendu. Pour ce faire, il fallait débiter avec l'analyse étymologique du terme de la *réinsertion sociale*. Ce mot composé contient le verbe « insérer », qui provient du latin *Inserere* et, fait référence à l'action d'insérer. Dans ce cas-ci, l'ajout du préfixe *ré*, est utilisé pour marquer le fait que l'action s'est déjà produite. Le terme, *sociale* quant à lui, est utilisé pour exprimer le fait que l'action d'insérer et/ou de réinsérer, s'effectue à l'aide des différents rapports sociaux qui se déroulent autour d'une personne. Ces observations nous ont permis de mieux comprendre la définition sociologique de la réinsertion, qui est calquée sur celle de

l'intégration, également liée au concept de socialisation (Akoun & Ansart., 1999). Bref, l'intégration renvoie à l'action, pour un individu, de s'intégrer aux groupes qui évoluent autour de lui à l'aide des différents agents socialisateurs qui l'entourent.

En tout, il y aurait quatre formes d'intégration : la forme culturelle, normative, communicative et fonctionnelle (Werner S. Landecker, 1951). En ce qui concerne l'intégration culturelle, elle renvoie aux développements de certaines affinités entre les individus partageant les mêmes normes et valeurs socioculturelles (Rhein, 2002). L'intégration normative quant à elle, est utilisée pour définir l'inscription volontaire développée par les individus qui se conforment aux normes et aux valeurs en place (Rhein, 2002). L'intégration communicative fait allusion au lien de cause à effet probable entre la signification des échanges et la qualité ainsi que la densité des liens que les individus développent et entretiennent entre eux (Rhein, 2002). Finalement, l'intégration fonctionnelle sert à décrire la fabrication des interdépendances qui se construisent suite aux différents échanges de services ayant cours entre les multiples éléments d'un système social (Rhein, 2002). En somme, les formes d'intégration servent à définir les étapes permettant aux individus d'intérioriser les normes et de valeurs communes du ou des groupes auxquelles ils appartiennent, simplement parce que tous les acteurs impliqués partagent pour une période, le même espace socio spatial (Rhein, 2002).

La notion d'identité quant à elle, provient du latin *identitas* qui se réfère au fait d'être identique ou tout simplement d'être, *le même*. Concrètement, l'identité permet d'établir des liens ou des ruptures entre les personnes. Ensuite, elle donne également lieu à la reconnaissance ou à la différence mutuelle que développe un individu avec ses pairs. De façon générale, elle se remarque à l'aide de signes, qu'affiche une personne qui désire s'identifier et/ou se dissocier d'un groupe et de ses symboles. C'est donc à l'aide de l'identité qu'une personne arrive à affirmer sa ressemblance et/ou sa différence avec les individus et les différentes représentations socioculturelles qui l'entourent. En résumé, le processus identitaire permet de créer des liens à l'aide desquels les acteurs vont s'identifier ou se dissocier les uns aux autres, dans le but de s'associer avec un groupe plutôt qu'un autre. C'est donc à travers ce processus

que les individus vont se lier à une collectivité et être catégorisés et étiquetés (Becker, 1985). Ceci étant dit, il faut garder en tête que ce processus est un cheminement temporel et continu, qui comporte différents agents socialisants qui entourent les acteurs. Ce qui fait en sorte que la notion d'identité est constamment remise en question chez l'humain, parce que ce passage permet à tout un chacun de se fabriquer un récit identitaire, qui est constamment révisé.

1.4 Cadre théorique

Le cadre théorique repose sur l'interactionnisme symbolique et le socioconstructivisme. Ces deux théories vont permettre de faire ressortir différents facteurs d'influences ainsi que deux éléments susceptibles d'orienter et de réorienter la trajectoire du processus de la fabrication identitaire.

1.4.1 Les bases de l'influence de la fabrication identitaire

Tel que mentionné plus haut, les individus passent leur vie à traverser un processus de fabrication identitaire, qui se veut un développement protéiforme, temporel complexe et multifactoriel (Naudin, 2015 ; Edmond, 2016). Ce processus peut donc se comparer à une forme d'éducation et de rééducation continue. C'est donc en développant des relations avec leur entourage et plus précisément lorsqu'ils absorbent les us et coutumes des différents groupes qui les entourent, que les différentes influences identitaires s'articulent autour d'eux afin de leur permettre de développer leur personnalité (Qribi, 2010). L'ensemble de ce processus fait partie des formes de socialisation rattachée à la fabrication identitaire (Berger & Luckmann, 2006). Elles vont permettre l'organisation et le développement d'une base identitaire chez les jeunes. Ce dénouement serait lié à l'organisation des pulsions naturelles comme l'apprentissage des priorités, qui très tôt permet d'assurer la survie d'un poupon par la manière d'exprimer sa faim (Mead, 2006). Cette première forme d'apprentissage se transposerait par la suite à l'organisation identitaire à travers les interactions avec la famille, la culture et l'environnement social. Bref, les jeunes développeraient trois formes d'identités, à partir de cet apprentissage, l'identité personnelle, l'identité culturelle et l'identité sociale (Marti, 2008). Au final, l'ensemble

de cet apprentissage permettrait aux jeunes de constamment organiser et réorganiser leur identité dans le but d'assurer leurs propres survies au sein d'un groupe.

1.4.2 L'interactionnisme symbolique et le socioconstructivisme

L'interactionnisme symbolique est un concept sociologique popularisé au début du XX^e siècle, par l'école de Chicago. Il tirerait ses influences du pragmatisme, un courant philosophique s'appuyant sur l'expérience pratique comme forme d'acquisition du savoir (Le Breton, 2012). Quant à lui, le terme *interactionnisme*, proviendrait du latin *action* et *inter* et renvoient à l'expression d'une façon d'agir, dont l'origine émerge à l'intérieur de cette action (Akoun & Ansart, 1999). À cet effet, la définition de l'interactionnisme symbolique se rapproche du sens que nous désirons donner à ce projet. Soit, celle d'une théorie sociologique permettant d'étudier les différents symboles comportant un sens pour les individus et les groupes qui se reconnaissent et se réunissent à travers ce sens (Blay & al., 2012). En somme, nous nous penchons sur la matière interactive poussant les gens à interagir entre eux. Ce qui permet d'observer et d'analyser les différentes activités sociales qui se déroulent à l'intérieur de ces interactions (Blay & al., 2012). Cette démarche s'aligne avec ce projet de mémoire, puisqu'on y retrouve un mode de transmission qui s'effectue à travers l'acquisition d'une forme de savoir, qui s'expérimente en temps réels ainsi qu'à l'aide d'expérimentation qui s'exécute à l'aide de mouvements corporels. Finalement, l'interactionnisme symbolique, comme la pratique du karaté Shotokan traditionnel, contient une part de philosophie orientée sur l'action sociale.

Le constructivisme, quant à lui, est un concept philosophique inspiré des mathématiques qui considère les fabrications mentales comme des concepts de formules algébriques (Blay & al., 2012). En sociologie, le constructivisme envisage la réalité sociale comme un processus continu qui se fabrique perpétuellement en produisant des modèles d'observation capable de refléter la réalité observée (Akoun & Ansart, 1999). Les prémisses du socioconstructivisme sont présentes dans les règles de la méthode sociologique d'Émile Durkheim qui tente d'expliquer l'influence des faits sociaux sur les individus en évoquant que ces faits sont : « ... présents dans les manières d'agir de penser et de sentir, extérieures à l'individu et qui sont doués d'un pouvoir

coercitif en vertu duquel ils s'imposent à lui⁴. » De prime à bord, cette phrase évoque une forme de pression sociale qui s'exerce sur un individu. Cependant, c'est en analysant la théorie des deux consciences de Durkheim que l'on perçoit davantage le sens profond que ce dernier tente de donner à cette affirmation (Rocher, 2010). Pour Durkheim, la conscience collective constitue l'ensemble des us et des coutumes qui sont véhiculés et retransmis à travers le temps par les gens évoluant au sein de cette société (Rocher, 2010). La conscience individuelle quant à elle, relève de l'univers personnel de l'individu alors que ce dernier possède un bagage génétique qui lui est légué par ses géniteurs (Rocher, 2010). Ce serait donc entre ces deux éléments que l'individu, à la fois influencé par son univers personnel et par la société qui l'entoure, fabrique au fil du temps ce qui deviendra sa personnalité, à travers le développement de sa conscience personnelle et sociale. Finalement, comme le mentionne Durkheim, ces traits s'imposent de différentes manières et la pression sociale elle, s'exerce à différents degrés chez les individus (Rocher, 2010).

L'héritage de Durkheim aurait donc permis de cerner un premier processus de socialisation, s'articulant autour de la famille immédiate (Berger & Luckmann, 2006). Ce concept permet d'en élaborer un second, celui de la socialisation secondaire, qui comprend tout ce qui est extérieur à la famille immédiate (Berger & Luckmann, 2006). Ces deux formes de socialisations contiennent également des étapes qui visent à confirmer le passage de la première à la seconde telle que, l'extériorisation, l'objectivation et l'intériorisation. Concrètement, c'est à la socialisation primaire que débute l'étape de l'extériorisation, alors que l'individu entre en contact avec ses autrui significatifs (Qribi. A., 2010). Ces premières expériences vont lui permettre de développer une relation avec les membres de son entourage, tout en l'amenant à adhérer à la même culture d'appartenance que ces derniers. L'étape de l'objectivation, quant à elle, permet aux sujets de comprendre qu'une partie de leur développement est dû aux différentes interactions dont il fait l'expérience. C'est donc lors de la socialisation secondaire, alors que s'effectue les premiers contacts avec les autres et l'Autrui généralisé que le phénomène d'intériorisation

⁴ Rocher. Guy (2010). « Deux définitions de l'action sociale : La définition objective d'Émile Durkheim. » Dans. Introduction à la Sociologie générale. Montréal. Éd. Hurtubise. P. 24-26.

permet aux individus d'assimiler le sens des différentes notions culturelles qui les entourent. En somme, ces étapes ouvrent aux jeunes le passage de la socialisation primaire à celle de la socialisation secondaire, tout en leur permettant de développer différents outils d'intégration et de compréhension envers leur environnement et leur société d'appartenance.

En fait, on peut dire que l'interactionnisme symbolique et le socioconstructivisme représentent en quelque sorte les bases sur lesquelles l'apprentissage du processus de fabrication identitaire s'effectue. En résumé, ces théories font partie de la structure d'une fabrication identitaire, qui s'opère à l'intérieur des différentes couches ou strates existant au sein des classes sociales. Ceci étant dit, les trajectoires d'une fabrication identitaire comportent de nombreux chemins qui sont parsemés d'imprévus. C'est principalement pour cette raison qu'il est impossible pour une société de fabriquer des individus possédant des identités identiques respectant toutes les normes formelle et informelle ainsi que toutes les conventions socialement établies.

1.4.3 La reconnaissance et l'estime

En observant les jeunes qui arrivent au Centre jeunesse, certains éducateurs parviennent à poser une évaluation sommaire de ces derniers. Ce qui permet aux professionnels de prendre connaissance du dossier avant de faire leur évaluation et poser leur diagnostic. Quoi qu'il en soit, l'ensemble du personnel observe souvent que les jeunes ont subi des carences liées aux besoins fondamentaux. C'est-à-dire, tout ce qui concerne les besoins d'ordre physiologique et psychologique. Ces manquements sont similaires à ce que l'on retrouve dans le schéma de la pyramide de Maslow, qui portent sur les besoins hiérarchiques assurant la survie des humains (Maslow, 1943). Selon Abraham Maslow, les humains doivent parvenir à combler certains besoins de base tels que, se nourrir, s'hydrater et dormir avant de pouvoir satisfaire les autres exigences comme, le besoin de sécurité, d'amour, d'estime et d'accomplissement de soi. Pour ces raisons, le personnel du Centre jeunesse s'affaire à combler rapidement les besoins de base comme, se loger, se nourrir et se vêtir afin de développer le sentiment de sécurité chez les

jeunes. Bien que ce soit dans le but ultime de remodeler l'identité des jeunes, on peut dire que l'implantation d'une base sécuritaire s'avère importante lorsqu'il est question de réinsertion sociale. C'est la raison pour laquelle la notion de stabilité des besoins de base se veut la première étape à combler si l'on veut parvenir à développer un sentiment de sécurité et d'appartenance chez les jeunes. Par la suite, il sera plus facile de les orienter dans une direction pour leur faire vivre le sentiment d'accomplissement, qui repose sur les deux éléments de ce que nous qualifions de piliers de la rééducation identitaire : l'estime et la reconnaissance.

Ces deux éléments sont présents alors que les jeunes apprivoisent les différents espaces sociaux qui les entourent, ainsi que les multiples éléments pouvant influencer leur cycle de fabrication identitaire comme : l'initiation aux loisirs, l'apprentissage des relations amoureuses et amicales, l'échange des différentes valeurs qui s'ensuivent et la gestion de l'économie personnelle (Coslin, 2007). Ces nouvelles expériences surviennent au même moment où ils traversent les différentes étapes de leur développement psychologique et apprivoisent le phénomène de leur propre fabrication socio-identitaire (Erikson, 1993). Malheureusement, certains événements imprévus tels que, l'éclatement du noyau familial et le manque de ressources, font en sorte que certains jeunes vont se retrouver plus défavorisés et par le fait même, moins bien outillés pour affronter cette période (Crittenden, 1988 ; Fraise & Al., 1993). Ce passage obligé, comporte des événements distincts qui font vivre de multiples interactions aux jeunes. C'est donc l'ensemble de ce parcours qui va finir par influencer le chemin de leur fabrication identitaire, et ce, de plusieurs manières.

À la lumière de ce qui précède, on peut donc dire que les jeunes traversent une période de crise et de transformation, au même moment où ils doivent apprendre à évoluer à l'intérieur des espaces de socialisations qui les entourent et qui vont leur faire vivre différentes interactions sociales. Ensuite, l'identité étant un concept protéiforme et temporel, les différents éléments et les multiples facteurs d'influencent s'articulant autour de ces formes de socialisations, vont exercer plusieurs influences permettant de modeler et remodeler sans cesse l'identité des jeunes (Naudin, 2015 ; Edmond, 2016). Il faut ajouter à cela, le fait que les adolescents

peaufinent l'apprentissage des normes formelles et informelles lors de la période de révision, qui s'amorce vers l'âge de 12 ans (Erikson, 1993). Fondamentalement, les différents cheminements identitaires permettent globalement de forger deux catégories d'acteurs. Ceux qui vont respecter les normes formelles et informelles et ceux qui, refusant de se conformer aux normes formelles et informelles, seront étiquetés comme des déviants. Plusieurs facteurs d'influences peuvent contribuer à produire des individus d'une catégorie plutôt qu'une autre. Parmi ces éléments, on en retrouve deux sur lesquelles la société se base pour déterminer la catégorie d'appartenance socio-identitaire : la classe d'appartenance sociale et le statut socio-économique. Selon certaines études, ces éléments aideraient à créer un environnement familial stable, sain et sécuritaire. À partir de ce constat, on peut en déduire qu'une partie du résultat du processus de la fabrication identitaire provient de la capacité à créer un environnement capable d'encadrer les phases de socialisation ainsi que tout ce qui en découle, de manière à pouvoir transmettre l'héritage d'un niveau de capital culturel, social et économique (Bourdieu, 1979). Toutefois, la transmission d'un certain niveau de capital culturel, social et économique s'effectue en fonction de la classe sociale d'appartenance. Ce qui veut donc dire qu'il n'est pas le même pour tous. Résultat, lorsqu'il est question d'héritage d'un capital culturel, social et économique certains individus sont naturellement plus favorisés que d'autres.

Le capital culturel social et économique représente donc des éléments à prendre en considération lorsqu'il est question d'influencer le parcours d'une fabrication identitaire. C'est possiblement pour cette raison que les jeunes trouvent un certain réconfort qui vient avec le fait d'avoir trois repas par jours à des heures régulières, d'avoir des vêtements neufs et de pouvoir dormir dans un environnement sécuritaire. En imposant cette forme de stabilité, l'institut comble une bonne partie des besoins primaires des jeunes (Maslow, 1943). Pour les spécialistes, cela fait partie de l'ensemble des éléments à prendre en considération lorsqu'il est question d'amorcer un processus de rééducation identitaire. Ensuite, les employés du Centre jeunesse tentent de faire une différence dans la vie des jeunes, en leur proposant des outils de développement identitaire pouvant répondre graduellement à leurs besoins afin qu'ils se

raccrochent à quelque chose pour finalement les amener à s'accomplir, à l'aide d'une forme de reconnaissance et d'estime.

Si les jeunes en arrivent à devoir entamer un processus de rééducation, c'est parce leur fabrication identitaire fut influencée par des éléments contraires à la reconnaissance et l'estime. À cet effet, pour Axel Honneth le manque de reconnaissance mènerait ultimement au mépris envers les autres et sa propre personne (Honneth, 2000, 2008). Quant à Germain Duclos, le manque d'estime nuit à la fabrication d'une perception positive de sa personne, entachant du coup le dialogue intérieur ainsi que le bon développement de l'amour propre (Duclos, 2000). À la lumière de ce qui précède, on peut comprendre que le manque d'un de ces deux éléments puisse affecter le développement d'une relation de sa propre personne et par le fait même, avec les gens qui nous entourent.

Bien que la stabilité familiale et économique sont des éléments à prendre en considération dans le processus de fabrication identitaire, il n'en demeure pas moins que c'est l'absence de reconnaissance et d'estime qui vont d'abord influencer le processus de fabrication identitaire. En somme, si le processus de rééducation identitaire fonctionne, c'est parce que certains des outils mis en place tels que la reconnaissance et l'estime, vont répondre aux lacunes ayant été engendrées par une forme de mépris et de déni de reconnaissance. Deux éléments qui font partie des plans de réinsertion sociale dans le but de contrebalancer les effets du déni de reconnaissance menant au mépris et de la malveillance. En somme, c'est à partir du parcours de la fabrication identitaire des jeunes que les intervenants tentent de remodeler l'identité de ces derniers, en leur octroyant de l'estime et de la reconnaissance. Si dans un premier temps les éducateurs vont fournir une certaine stabilité en comblant les besoins primaires, ils vont également utiliser la reconnaissance et l'estime dans le but de rééduquer l'identité des jeunes. De cette manière, les spécialistes respectent la mission principale des Centres jeunesse du Québec, qui est de réinsérer les jeunes dans la société. En conclusion, si la fabrication identitaire a été teintée de déni de reconnaissance et d'estime, il semble logique de penser que ces éléments sont transposables aux processus de rééducation identitaires. C'est en ce sens qu'il

semble logique de qualifier la reconnaissance et l'estime comme étant les piliers d'un processus de rééducation identitaire, pouvant mener à la réinsertion sociale.

1.4.4 Contexte sociohistorique : la création des centres jeunesse, une vision québécoise de la réinsertion sociale

Au Québec, c'est avec le temps et de façon graduelle que les Centres jeunesse furent créés. Les premiers habitants du territoire québécois étant formés de colonisateurs et de colons, ces derniers se sont inspirés d'ouvrages juridiques issus de la culture colonisatrice afin de se donner une première ligne de conduite légale. Suite aux différentes transformations sociétales marquées par les événements historiques ayant mené à la formation du Québec, les instances juridiques se sont peu à peu dotées de nouvelles lois visant à protéger les jeunes. C'est à l'aide de ces lois que débute la distinction entre les jeunes et les adultes. Ces nouveaux règlements vont permettre la séparation des deux groupes ayant reçu un verdict d'emprisonnement. Ensuite, les différentes réformes juridiques qui vont suivre vont permettre la création des premières prisons pour les jeunes. Avec la révolution industrielle et les grandes transformations de l'époque, la vie des gens est chamboulée et la pauvreté s'installe. Ces événements auront également une influence sur la création des lois pour les jeunes délinquants. Plus près de nous, à l'époque de la Révolution tranquille, quelques reportages portant sur des événements tragiques entourant des jeunes font surface. C'est ainsi que les lois sur la jeunesse vont officiellement faire leur entrée sur le territoire. Finalement, c'est avec la création de la Charte des droits et libertés de la personne en 1977 que la loi sur les jeunes du Québec est modifiée. Cette dernière va mener à la création des Centres jeunesse, qui s'est officialisée avec les modifications juridiques survenues avant les années 1990. On peut donc en déduire que c'est à travers la création de cette institution, destinée à aider les jeunes que la vision québécoise de la réinsertion sociale s'est progressivement construite, pour mettre en place une stratégie légale portant sur la réinsertion sociale.

1.4.5 Hypothèse

Comme les autres adolescents.es, les jeunes du Centre jeunesse de Laval voient leur corps et leur esprit subir des métamorphoses qui vont graduellement les préparer au monde des adultes. Ce passage obligé, qui fait partie du développement psychologique normal s'accompagne également d'une crise identitaire. L'ensemble de ses transformations est donc parsemé de haut et de bas. Ajouter à cela le fait que, les jeunes vont subir différentes influences qui vont contribuer à modeler le processus de leur propre fabrication identitaire. C'est donc à travers ce passage parsemé d'obstacles que les jeunes vont graduellement développer une personnalité. Cependant, lorsque l'on observe les dispositifs de développement identitaire des jeunes qui évoluent en Centre jeunesse, force est de constater que ce ne sont pas tous les adolescents qui ont accès aux mêmes outils. Les jeunes évoluant en Centres jeunesse sont souvent coupés d'un contact avec leurs familles immédiates. Résultat, ces derniers doivent développer une identité respectant les normes socialement établies, puisque leurs outils d'approfondissement social identitaire sont différents. C'est l'une des raisons pour lesquelles la direction du centre propose différentes activités, dans le but d'influencer de manière positive leur fabrication identitaire. Ces activités sont présentées dans l'optique de pouvoir influencer le processus de rééducation identitaire auquel ils doivent prendre part. Dans cet ordre d'idée, la mission des employés travaillant sous la loi de la protection de la jeunesse on principalement deux vocations. Dans un premier temps, ils ont pour mandat de faire respecter cette loi de la protection de la jeunesse tout en travaillant à rééduquer l'identité des jeunes. L'idée étant que ces derniers soient réinsérés dans la société. Pour ce faire, ils doivent parvenir à les influencer de manière positive, les jeunes qui ont développé l'étiquette d'un esprit déviant. C'est pourquoi les Centres Jeunesse proposent un projet de rééducation identitaire à partir d'ateliers et d'activités. Leur but est d'influencer progressivement et positivement, l'identité déviante que les jeunes affichent à leur entrer dans les centres.

Pour y arriver, les intervenants doivent cerner les mauvaises influences ayant impacter le processus de fabrication identitaire des jeunes. L'une des stratégies adoptées pour ce faire est de les encourager à participer à différents ateliers dirigés et/ou activés afin de les aider dans

leur rééducation identitaire. Certains éducateurs ajoutent une touche personnelle à cette stratégie, en prônant la participation active. C'est-à-dire qu'ils participent avec les jeunes. Cette démarche est adoptée dans le but de faire raccrocher les adolescents à la société. En ce sens, n'importe quelle activité et/ou atelier dirigé respectant les exigences en place peut faire l'affaire. Les différents projets proposés aux jeunes comportent tous le même dessein. Soit, celui d'influencer de manière positive leur processus de remodelisation identitaire.

Alors qu'il se pratique plusieurs formes d'activités au Centre jeunesse de Laval, quelles sont les raisons qui nous poussent à penser qu'un cours de karaté Shotokan traditionnel pourrait influencer positivement le processus de rééducation identitaire des adolescentes évoluant sous la loi de la protection de la jeunesse? Dans un premier temps c'est une activité qui, comme les ateliers dirigés d'aide à la réinsertion sociale, confère aux jeunes un espace de socialisation encadré. Ensuite, elle vise à démarrer une introspection dans le but d'amorcer une métamorphose sur l'identité déviante des jeunes. Finalement, les ateliers dirigés et les autres activités pratiquées ont l'habitude de travailler sur un à deux aspects à la fois. À cet effet, l'activité de karaté Shotokan traditionnel travaillerait simultanément les aspects suivants chez le pratiquant : le corps, l'esprit et la force de caractère. Qui plus est, son enseignement étant dispensé de manière traditionnelle, elle aiderait à canaliser l'agressivité des participants. Finalement, lorsque les jeunes parviennent à exécuter des mouvements qui leur paraissaient impossibles au départ, ils expérimentent la sensation de vivre un accomplissement personnel.

1.5 Contexte

S'il est vrai que les jeunes qui se retrouvent à fréquenter les Centres jeunesse proviennent de différents milieux socio-économiques, cela n'est pas représentatif de l'ensemble de cette population. Généralement ces jeunes ont plutôt évolué dans un environnement particulier. Une atmosphère qui, au moment même où ils traversent leur période de crise, comporte des influences négatives sur leur processus de fabrication identitaire. À cet effet, la population

observée dans ce projet sont les jeunes filles du Centre jeunesse, qui se trouvent à évoluer dans cette réalité. Elles ont généralement entre 13 et 17 ans et sont souvent victimes des stratagèmes de proxénètes. Selon Michel Dorais, ces dernières agiraient en fonction de quatre sources de motivation, que l'on peut catégoriser en quatre profils distincts. Le premier survient chez les sujets évoluant dans un milieu familial qui, ne réussissant pas à combler leurs besoins affectifs, déclenche chez elles la nécessité d'entamer une quête amoureuse (Dorais & Corriveau, 2006). Pour compenser cette situation, elles entrent dans une dynamique relationnelle où l'importance est mise sur la recherche d'estime et de valorisation (Dorais & Corriveau, 2006). Le second trait est celui de l'esclave sexuelle (Dorais & Corriveau, 2006). C'est le stade le plus dévastateur puisqu'il chosifie l'humain, en aliénant complètement son corps et son esprit (Dorais & Corriveau, 2006). La troisième particularité est celle de la quête d'aventure (Dorais & Corriveau, 2006). Elle représente la portion des jeunes qui proviennent d'un milieu plus aisé, motivé par la quête de l'argent facile et le goût du risque (Dorais & Corriveau, 2006). La dernière catégorie est celle des jeunes filles qui s'affichent comme étant libres tout en conservant des liens avec des proxénètes (Dorais & Corriveau, 2006). Dans les faits, ces derniers demeurent patiemment auprès d'elles afin de mettre en marche leurs manigances, si jamais elles en viennent à manquer d'argent (Dorais & Corriveau, 2006).

Leurs désirs qui ne se dissipent pas avec leur arrivée au Centre jeunesse de Laval, certaines d'entre elles vont chercher à s'enfuir. C'est ainsi qu'elles vont obtenir le statut de jeunes fugueuses. Lorsqu'elles réussissent à s'éclipser, elles vont se retrouver sans domicile fixe. À ce stade-ci, leur statut de fugueuse les place en situation précaire puisqu'elles se retrouvent à vivre de l'instabilité et de la vulnérabilité (Dorais & Corriveau, 2006). Ces deux éléments servent ici, la cause des proxénètes qui recrutent pour les réseaux de prostitutions et dont la finalité est d'enrôler ces jeunes, dans le but de les transformer en pourvoyeuses (Dorais & Corriveau, 2006). De plus, ces recruteurs ont l'avantage d'être au courant des principaux endroits où se retrouvent les jeunes fugueuses, ce qui rend leur tâche plus facile, vu leur situation les prédisposant d'avantages à écouter les avances de ces derniers (Dorais & Corriveau, 2006).

1.5.1 Interaction avec les participantes

En tant qu'instructeur de karaté Shotokan traditionnel, il fallait réussir à interagir avec les jeunes fugueuses du Centre jeunesse de Laval. Pour ce faire, il fallait créer des liens avec elles. En fait, tous les éducateurs qui interagissent de manière positive avec ces jeunes vous diront qu'ils sont d'abord parvenus à obtenir leur confiance avant de pouvoir développer une relation. Cette tâche n'est pas facile puisque les situations de vie parfois particulières des jeunes peuvent en venir à décourager certains éducateurs. À ce sujet il est important pour les intervenants, s'ils veulent rétablir les ponts de la communication, de mériter la confiance des jeunes en développant une souplesse d'esprit débouchant sur un degré de compréhension pouvant subjuguier tout jugement de valeur. Sans quoi, le projet risque de nuire à leurs chances de créer des liens avec eux. Quoi qu'il en soit, du point de vue d'un étranger venant dispenser un cours de Karaté Shotokan traditionnel auprès de jeunes fugueuses, il semblait important de s'inspirer des bonnes pratiques appliquées par les éducateurs ayant du succès avec les jeunes. Bref, il fallait s'adapter en les imitant. C'est-à-dire en faisant preuve de souplesse d'esprit en adoptant une mentalité de compréhension ainsi que de patience. Le but étant que les jeunes puissent se concentrer pendant quelques heures sur l'épanouissement de leur personne à l'aide d'un encadrement traditionnelle, dont le but ultime était de leur redonner de l'estime et de la reconnaissance. Pour cela, elles devaient faire confiance à un étranger. Ce qui veut dire qu'il fallait appliquer la méthode des éducateurs en s'intéressant aux jeunes et à leur histoire de manière sincère. C'est la raison pour laquelle nos interactions étaient basées sur une méthode forme de respect inconditionnel et libre de tout jugement de valeur.

1.5.2 Méthodologie : observation directe et participante

L'observation est une étape faisant partie de la démarche scientifique de la recherche en sciences humaines (Campenhoudt & al., 2017). Cette dernière consiste à observer des caractéristiques pouvant donner un sens aux actions des acteurs, qui sont liés à un phénomène faisant l'objet d'une étude précise (Laperrière, 2003). L'observation fut utilisée par l'école de Chicago pour décrire les différents éléments entourant les études de terrains de façon tangible

(Laperrière, 2003). De nos jours, elle est utilisée dans un cadre méthodologique qui sert à examiner différentes hypothèses, dans le but de mieux recentrer les réflexions entourant l'objet d'étude. En fin de compte, l'observation servirait à remettre les convictions du chercheur en question, lorsque ce dernier se voit confronté à une situation qu'il n'avait pas prévue. L'observation étant la cinquième étape de la démarche scientifique, elle représente aussi le dernier tamis visant à départager la subjectivité du scientifique avant que ce dernier puisse produire l'analyse des informations. Dans le cadre de ce projet, ce n'est pas l'observation en tant qu'étape de la démarche scientifique qui fut utilisée, mais plutôt l'observation directe et participative. En fin de compte, cette méthode nous a permis d'intégrer la population à l'étude tout en nous nous imprégnant de leurs mœurs et de leurs coutumes. Bien que l'échantillon fût spécifique aux jeunes filles fréquentant les unités de vie d'encadrement intensifs. Cela nous a également permis d'observer sur place les comportements adoptés par certains sujets avant, pendant et après l'activité.

En conclusion, nous avons retenu trois principaux angles d'observations reliés à cette méthode : qui, quoi et comment. Qui, référant aux jeunes filles du centre jeunesse de Laval qui ont été impliquées dans l'activité de karaté Shotokan traditionnel. Quoi, renvoie à certaines modifications de comportements que nous avons pu observer chez elles lors de nos différentes interactions. Ce qui nous a également été confirmé par les éducateurs suivant ces jeunes. Finalement, le comment se réfère à un mini-questionnaire informel complété par les jeunes filles. Ce dernier avait été créé dans le but de vérifier si la pratique du karaté Shotokan traditionnel comportait une quelconque influence de sur le parcours de rééducation identitaire de ces dernières.

CHAPITRE 2

Histoire et fonctionnement des centres jeunesse au Québec

La réussite d'un projet de réinsertion sociale étant intimement liée aux institutions des centres jeunesse au Québec, il semblait important de retracer l'histoire de la création des centres, pour arriver à mieux comprendre cette vision québécoise de la réinsertion sociale. C'est la raison pour laquelle ce chapitre porte l'histoire de la création des centres jeunesse au Québec.

2.1 Histoire de la création des centres jeunesse au Québec

Si de nos jours l'existence d'un ordre juridique dédié à la cause des jeunes en difficultés semble aller de soi, nous nous doutons que ce système n'est pas apparu du jour au lendemain. Il s'est plutôt construit suite à une série d'événements qui se sont déroulés sur une période de 400 ans. Ce sont principalement ces bouleversements qui ont permis à notre société de se donner les moyens de transformer la vision et l'approche juridique que le Québec avait au départ envers les jeunes. Pour cette raison et afin de comprendre comment notre société a implanté son réseau de Centre jeunesse, il semble important d'exposer une partie de l'histoire législative du Québec ainsi que les débouchés scientifiques qui ont permis de reconnaître graduellement que l'être humain suit un processus de développement biologique et cognitif qu'il faut traiter avec précaution de l'enfance à l'âge adulte. L'ensemble de ces démarches allait paver la voie à la reconnaissance d'un statut juridique distinct à la jeunesse québécoise, en lui attribuant un traitement différent de celui des majeurs. Ceci explique en partie pourquoi on retrouve dans notre système juridique une Cour divisée en trois chambres : la Chambre civile, la Chambre criminelle et pénale et la Chambre de la jeunesse. Chacune de ces chambres respecte sa sphère de compétences. Par exemple, la structure juridique dédiée à la jeunesse québécoise doit prendre en charge les jeunes criminalisés ainsi que ceux qui sont dans le besoin.

Avec le temps, le gouvernement et son système de justice ont mis en place des infrastructures investies de pouvoirs pour venir en aide aux jeunes et à leurs familles. Par exemple, la tâche de

veiller à ce que les lois protégeant les jeunes démunis soient respectées revient au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. C'est pourquoi les services sociaux jouent un rôle de premier plan lorsqu'il est question d'aider les jeunes qui font face à certaines difficultés. Chaque jour, ces services aident la vie de centaines de personnes qui en bénéficient. De plus, les individus qui entrent en contact avec cette formule voient leur dossier être analysés par la direction de la protection de la jeunesse (DPJ et le Tribunal de la jeunesse, qui sont les instances autorisées à prendre une décision à savoir si les jeunes vivant dans des conditions précaires doivent fréquenter ou non un Centre jeunesse. Les Centres jeunesse du Québec possèdent plusieurs mandats qui varient en fonction des besoins spécifiques que présente chaque groupe d'âge qui forme sa clientèle. De plus, ils offrent des services internes et externes. En résumé, certains services sont offerts aux jeunes sans que ces derniers n'aient besoin de quitter leurs familles si la DPJ considère qu'il n'est pas nécessaire pour un jeune, suite à l'évaluation de son dossier, de fréquenter un Centre jeunesse. Par contre, certains jeunes peuvent avoir besoin de côtoyer des services spécialisés en fréquentant par exemple, une unité intensive. Dans de rares occasions, si un mineur commet une infraction jugée extraordinaire par les autorités, ce dernier verra son cas être traité exceptionnellement par la Chambre criminelle et pénale. Toutefois, certaines conditions légales continuent d'être respectées puisque ces jeunes sont reconnus comme étant des êtres en plein développement.

Malgré les détails juridico-techniques, les éducateurs œuvrant dans une unité d'un Centre jeunesse partagent tous une chose en commun : la volonté de servir d'agent socialisateur jouant un rôle dans l'éducation des jeunes qui fréquentent le Centre afin que ces derniers en viennent à modifier leur comportement. Pour ce faire, ils doivent apprendre aux jeunes ayant commis des fautes, qui cachent souvent un mal plus profond, à devenir plus responsables et autonomes afin qu'ils puissent bien fonctionner dans la société. Bref, si à première vue, l'institution semble montrer des méthodes de sanctions s'apparentant à celles utilisées en prison, la réalité est tout autre. Simplement parce que la relation qui se développe entre les éducateurs et les jeunes n'est pas la même que celle que des détenus entretiennent avec les gardiens de prison.

Toutefois, il n'en a pas toujours été ainsi et pour comprendre comment le Québec en est venu à adopter le concept des Centres jeunesse afin de répondre à la détresse des jeunes, il faut comprendre comment se sont implantées les deux principales lois qui définissent les critères autorisant la prise en charge de jeunes qui sont dans le besoin soit : la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) et *La loi sur les jeunes contrevenants*. En somme, pour comprendre comment s'est fabriquée cette distinction entre mineurs et majeurs, ainsi que la création d'institutions visant à encadrer les jeunes, il faut s'intéresser à l'histoire de ces lois au Québec, puisque c'est sur cette base que s'est édifiée toute la structure actuelle qui porte sur la Loi de la protection de la jeunesse.

2.1.1 Une prison pour tous

Au début de la colonisation de la Nouvelle-France, on applique les mêmes règles juridiques que l'on retrouve en France. Soit, le droit de la mère patrie. En fait, le territoire de la Nouvelle-France ne possédait pas de système juridique (Durand-Brault, 1999) officiel avant la venue en 1663 de l'Édit⁵. Ce dernier permet l'entrée en vigueur d'une gestion légale de la France sur le nouveau territoire, en instaurant officiellement la Coutume de Paris (Durand-Brault, 1999), qui est inspiré du droit romain antique et des coutumes germaniques. Bref, c'est le premier ouvrage légal à faire son entrée sur le territoire de la Nouvelle-France. Ce dernier régit la structure du droit familial en accordant au parent masculin le droit de garde ainsi que le droit de correction envers l'enfant. En sommes, ce code confère un pouvoir quasi absolu au père de famille⁶. C'est une période difficile et l'assistance sociale n'est possible qu'à travers les dons que les nobles font à l'Église et les différentes œuvres de charité. Cette assistance va permettre la création des

⁵ Missive du Roi Louis XIV qui fait de la Nouvelle-France une province royale.

⁶ Selon Ginette Durand-Brault, l'application de cette puissance paternelle aurait cependant été conduite de façon moins rigoureuse qu'en France et ce pour plusieurs raisons. Parmi ces raisons, la distance séparant la France du Québec et le fait que la structure hiérarchique imposant le droit de primauté était moins prononcé qu'en Europe dû à un manque de personnel. Ce qui aurait affaibli les structures de classes et rendu difficile la gestion des grandes familles. De plus, le climat du territoire et les relations avec les Autochtones ont sans doute apporté une autre vision de la chose en appelant la population à l'aventure et la liberté. P. 19

bureaux des pauvres à compter de 1688. À cette époque, lorsque des délits juvéniles sont rapportés, ce sont des institutions tels que le clergé, l'orphelinat ou les différentes œuvres de bienfaisance en place qui vont porter assistance aux jeunes en les hébergeant⁷. Quoi qu'il en soit, ce n'est que près de 100 ans plus tard que l'on commence à faire la distinction entre majeurs et mineurs lorsqu'il est question d'appliquer la loi. Ainsi, c'est au début du XVIII^e siècle, les jeunes de la Nouvelle-France se voient accorder le statut d'enfants du roi. Cette ébauche permet au procureur du roi ainsi qu'au curé d'attribuer une nourrice aux jeunes. De plus, lorsqu'ils atteignent l'adolescence, le procureur les envoie à l'école d'apprentissage des métiers.

2.1.2 Séparation des jeunes et des adultes

Quatre ans après la bataille des plaines d'Abraham, la province passe officiellement sous le régime anglais. Mis à part l'abolition des bureaux des pauvres en 1760 et le refus d'appliquer les *Poor Law* en 1791, aucune modification légale n'entre en vigueur. Officiellement c'est avec l'*Acte de Québec* en 1774 que le nouveau régime confirme légalement que les citoyens doivent continuer d'observer les règles de la Coutume de Paris sur le territoire. Bref, on entretient les mêmes règles pour tous en ce qui concerne l'emprisonnement des criminels. Cependant, l'augmentation du taux natalité combiné à l'immigration massive va engendrer une explosion démographique comportant des répercussions sur l'augmentation du taux de délinquance. Suite à cette nouvelle réalité, les autorités en place appliquent rigoureusement la loi en donnant des sentences exemplaires dans le but de décourager la criminalité. Résultat, les prisons sont surpeuplées et on se rend compte que le taux de criminalité juvénile augmente. C'est à ce moment que les autorités réalisent que les adolescents qui purgent des peines dans les mêmes bâtiments que les adultes subissent l'influence négative de ces derniers.

⁷ Les églises sont parvenues à créer les premières œuvres de charité au Québec, à partir des largesses des nobles fortunés, œuvrant pour leur salut tel que, le Séminaire de Québec 1621 Hôtel Dieu de Québec 1688.

2.1.3 Création de la LPJ : loi de la protection de la jeunesse, la LSJPA : loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, la DPJ : DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE et l'implantation du réseau des centres jeunesse au Québec

À compter de 1857, deux événements vont contribuer à modifier les conditions des jeunes en prison. L'écriture officielle du premier Code civil du Bas-Canada et l'adoption de deux lois visant à mieux encadrer et réformer les jeunes contrevenants⁸. C'est donc à l'aide de *l'Acte pour accélérer le procès et la punition des jeunes délinquants* et *l'Acte établissant des prisons pour les jeunes délinquants* que les autorités se donnent les outils pour accélérer le traitement juridique et désengorger les prisons pour adultes. Ainsi, la seconde loi autorise la création de prisons de réforme pour les moins de vingt et un ans et la combinaison des deux règles va permettre d'éloigner les influences néfastes de la prison que subissaient les jeunes à l'époque.

Une dizaine d'années plus tard, les instances juridiques en place vont adopter deux autres projets de loi dans le but de renforcer leurs efforts : *l'Acte concernant les écoles de réformes* qui vise à mieux encadrer les règles de détention pour les jeunes de moins de seize ans, et *l'Acte sur les écoles d'industrie*, avec lequel ils désirent mettre en place un programme de réinsertion sociale à l'aide de l'enseignement d'un métier. Bref, la mise en place de ces lois montre que l'on tente de prévenir la propagation d'une criminalité de type juvénile, et d'encourager la réinsertion sociale chez les jeunes. Ensuite, le Canada approuve en 1894 l'Acte concernant l'arrestation, le procès et l'emprisonnement des jeunes délinquants. L'adoption de cette loi vise à couper définitivement toutes les relations et les influences que les jeunes délinquants peuvent développer en côtoyant des criminels plus âgés qu'eux dans un milieu carcéral. Cette réglementation permet donc l'adoption de deux conditions particulières pour les jeunes contrevenants. Dans un premier temps, elle leur donne un procès à huis clos. Ensuite, elle garantit leur confidentialité en empêchant la divulgation d'informations à leur sujet, tout en considérant leur statut de jeune.

⁸ Les trois commissaires chargés d'écrire le premier Code civil du Canada, se sont inspiré du Code Napoléon, de la Coutume de Paris et du Code civil de la Louisiane

Au XX^e siècle, le développement industriel s'accélère. Les gens quittent massivement la campagne pour aller s'établir dans les grandes villes. Cependant, les conditions sont difficiles et le taux de chômage est élevé. Conséquence, la pauvreté qui est perçue comme un péché fait rage. Les familles les plus atteintes vont donc utiliser divers stratagèmes afin d'assurer leur survie. Prostitution, sollicitation d'argent et travail des enfants font partie du quotidien de certains ménages. Ces stratégies économiques de dernier recours vont également contribuer à augmenter le taux de criminalité juvénile. En 1908, afin de contrer ce nouveau fléau, les autorités fédérales vont mettre en place la Loi sur les jeunes délinquants (L.J.D.). Cette loi vise à faire la distinction entre les compétences juridiques fédérales, provinciales et municipales. Ensuite, elle permet aux juges d'utiliser le principe de *parens patriae*, ou parent de la patrie, qui les autorisent à traiter les mineurs comme des pères de famille en cas de besoins (Durand-Brault, 1999). Au final, les juges de la cour détiennent un plus grand pouvoir décisionnel et prennent dorénavant en considération l'histoire des jeunes dans leurs processus d'évaluation de la peine. Résultat, suite à l'étude du récit personnel des jeunes délinquants, les juges qui sont plus conscients des besoins du moment de ces derniers sont donc en mesure de prendre la meilleure décision possible pour eux. Par la suite, alors qu'on se rend compte que les délits commis cachaient la plupart du temps une demande à l'aide, cette loi va se transformer pour définir l'identité des jeunes et la perception sociale qu'on entretenait à leur égard. Malheureusement, cette mesure laisse place à une grande liberté d'interprétation et certains magistrats auraient rendu des jugements absolus qui au final, auraient causé plus de tort que de bien pour certains. Bref, on se rend compte avec le temps que l'application de cette loi manque quelque peu de gouverne. Cet épisode va contribuer à jeter de l'huile sur le feu des relations entre les gouvernements fédéral et provincial.

Après la crise de 1929, on estime que près de 60% de la population rurale migre pour s'établir dans les villes. Ce qui provoque une explosion démographique. Ce mouvement de population fait augmenter les conditions malsaines. Résultat, la misère et la pauvreté s'étendent. Pour pallier la situation, on met sur pied la commission Montpetit dès 1930, qui porte sur les valeurs sociales. Lors de son étude de terrain, les experts observent la réalité des conditions de vie

apportées par la surpopulation dans les différentes institutions que fréquentent les jeunes. Trois ans plus tard, Édouard Montpetit dépose ses recommandations, qui proposent que l'État règlemente les différents services sociaux, tels que la santé, l'aide sociale et l'éducation. Vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, on met sur pied la Commission sur l'assurance-maladie du Québec⁹. À cette époque, c'est cette délégation qui propose que la province se dote d'une première loi portant sur la protection de l'enfance. Cette dernière suggère la mise en place de plusieurs comités portant sur la protection de la jeunesse, en plus de nommer un directeur chapeautant le tout, afin de définir clairement le statut de jeune discrédité. Malheureusement, cette loi tombe dans l'oubli. Ce n'est qu'en 1950 que la chambre adopte une des recommandations issues de cette loi, soit, la Loi relative aux écoles de protections de la jeunesse. La même année, on crée la Cour de bien-être social, à laquelle on impute la juridiction en ce qui concerne la protection de la jeunesse et la délinquance. Après quelques mois, cette instance juridique parvient à délimiter clairement la frontière entre majeurs et mineurs. Résultat, cette loi va finalement permettre aux magistrats de traiter les dossiers des personnes âgées de moins de dix-huit ans.

En 1959, avec la mort de Maurice Duplessis, le Québec entre dans la Révolution tranquille. Dorénavant, l'État va, de façon exponentielle, prendre en charge la gestion des différents services sociaux sur son territoire à la place des congrégations religieuses. Cette transition va transformer le système politique québécois et par le fait même, l'ensemble de sa société. En 1972, on propose la loi 65 : la Loi sur la protection de la jeunesse, qui évoque l'importance de la mise sur pied d'un service de protection de la jeunesse. En plus d'encourager le signalement de la population de toute situation pouvant porter atteinte à la santé et la sécurité d'un mineur, on propose de créer un service complet comprenant un directeur, des travailleurs sociaux, des avocats, des psychiatres et des psychologues, pour venir en aide aux jeunes. Encore une fois, ce projet sera balayé du revers de la main.

⁹ Rapport Anthonio Garneau

Ce n'est qu'en 1974, suite à un cas de mauvais traitement médiatisé qui attire massivement l'attention du public, que les choses vont changer. En effet, c'est suite à cet événement que l'on adopte la Loi concernant la protection des enfants soumis à de mauvais traitements. Après son entrée en vigueur, un Comité se dotant d'une méthodologie concernant l'examen de situations nécessitant l'intervention de l'État est mise en place. Trois ans plus tard, en 1977 le projet de loi 24 portant sur la Loi de la protection de la jeunesse est déposé pour finalement entrer en vigueur le 15 janvier 1979. Ainsi, en adoptant cette loi le gouvernement assure aux personnes d'âges mineurs une meilleure protection.

Avec la création, au gouvernement fédéral, de la Charte des droits et libertés de la personne en 1982, certaines lois doivent être révisées au Québec afin de respecter pleinement les intentions de la Charte. C'est pourquoi le gouvernement décide de modifier la : Loi sur les jeunes délinquants (L.J.D.), pour la Loi sur les jeunes contrevenants (L.J.C.), en 1984. Quatre ans plus tard, le gouvernement provincial met en place la Chambre de la jeunesse, qui deviendra le Tribunal de la jeunesse. Avec les différentes modifications apportées, cela va permettre la fusion de certains services qui sont offerts dans les centres d'accueil et de réadaptation. C'est donc à partir des années 1990 que ces centres seront graduellement transformés en Centres jeunesse, afin de mieux répondre aux besoins de la population. Avec ces transformations, la mission des employés travaillant directement avec les jeunes est redéfinie pour celle d'accompagnateurs. En résumé, ces derniers doivent, tout en élaborant des recommandations à leurs supérieurs, accompagner les jeunes contrevenants dans le but de les encadrer pour les rendre socialement autonomes et responsables.

Au début des années 2000, on juge que la L.J.C. n'est pas assez sévère envers les jeunes ayant commis des crimes réputés graves. Elle est donc modifiée par la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (L.S.P.J.A.). Cette nouvelle réglementation permet l'émission de sentences plus sévères en ce qui concerne les crimes sérieux. Quelques années plus tard, un nouveau rapport mentionne qu'il faudrait limiter les privations et l'encadrement serré des libertés accordées aux jeunes qui doivent fréquenter les Centres jeunesse, afin que ces derniers

puissent bénéficier d'une chance de vivre certaines libertés. C'est pour cette raison que depuis 2007, les jeunes des Centres jeunesse fréquentant une unité d'encadrement ouverte, profitent d'une plus grande liberté.

En 2016, les médias rapportent que des jeunes échappent à la surveillance des employés des Centres jeunesse. Par le fait même, cette manchette fait ressortir la réalité derrière ces fugues qui confirme que les jeunes filles qui s'échappent se retrouvent souvent sous l'emprise de proxénètes. Suite à une série de reportages et d'entrevues, la cause des jeunes fugueuses gagne le cœur de l'opinion publique et le gouvernement de l'époque s'empresse de trouver une solution. Parmi ses recommandations, il est question de verrouiller les portes des jeunes considérés à risque qui vivent dans une unité d'encadrement dite « ouverte » – c'est-à-dire une unité comportant plus de liberté. C'est dans cette atmosphère que le projet de loi 99 qui permet aux Centres de verrouiller les portes aux jeunes est approuvé.

En résumé, les différentes lois adoptées au fil des siècles ont vu le jour à la suite des transformations sociales qui se sont succédées à travers les époques. Ensuite, chaque période contenant sa propre réalité, les autorités ont dû, à chaque transformation sociale, mettre sur pied des lois visant à mieux encadrer cette jeunesse tout en lui allouant une part d'innocence raisonnable. C'est donc à l'aide des différentes propositions et réformes juridiques qu'il a été possible de séparer les jeunes fréquentant les prisons des adultes. Bref, une fois implantées, ces lois qui portaient fondamentalement le désir de protéger les jeunes se sont donc transformées pour s'adapter en fonction des besoins de notre société. Finalement, c'est grâce à cette transition qui a vu l'état prendre à charge les institutions s'occupant des mineurs, que les Centres jeunesse ont fait leur apparition dans la société québécoise.

2.2 Fonctionnement des centres jeunesse au Québec

Parce que le Québec est assujéti aux lois canadiennes, son système juridique doit respecter le cadre légal imposé par le Canada. En ce sens, il faut se rappeler que la LSJPA est de juridiction fédérale et qu'au Québec, la façon d'appliquer cette loi revient à la Direction de la protection de la jeunesse. Chacun des directeurs s'occupe d'un secteur précis du Québec, avec tout ce que

cela implique. C'est-à-dire qu'ils sont responsables du personnel travaillant sous leur gouverne, en plus de devoir s'occuper d'un Centre jeunesse. Sauf pour la région de Montréal, où le Directeur de la protection de la jeunesse chapeaute deux centres en même temps. Bref, une fois qu'un jeune est reconnu coupable d'une infraction quelconque, ou qu'il doit être détenu alors qu'il est en attente de son procès, la Direction de la protection de la jeunesse peut décider de l'envoyer dans l'un des 17 Centres jeunesse existant sur le territoire québécois. À partir de cet instant et en fonction de la gravité de l'infraction commise, les jeunes seront placés dans une unité de vie ouverte ou une unité d'encadrement fermée. Ensuite, ils vont se voir attirer un éducateur de suivi pour la durée de leur séjour. Ce dernier les accompagne dans leur cheminement, puisqu'il a la tâche d'encadrer et de rendre autonomes les jeunes à sa charge. Pour y arriver, les intervenants doivent mettre en place diverses stratégies visant à réinsérer les jeunes dans la société de manière progressive. La clientèle fréquentant les Centres jeunesse étant variée, les intervenants.es doivent souvent composer avec une panoplie de jeunes affichant différents troubles à la fois psychologiques et comportementaux. Ce qui peut rendre la tâche un peu plus difficile alors que les jeunes doivent se côtoyer dans un environnement relativement restreint et aménagé de façon à respecter certaines exigences de surveillance et de contrôle¹⁰.

2.2.1 Procédures de tri et manœuvres à la suite d'un signalement à la DPJ

Sous le système juridique actuel, tout signalement engendre une série de procédures visant à trier les jeunes en fonction de la catégorie de criminalité à laquelle on juge qu'ils appartiennent. Par exemple, lorsqu'une infraction est commise, une intervention policière se met en marche. Selon le cas, le policier doit appliquer la mesure adéquate en fonction de la situation. Ainsi, s'il juge que l'infraction nécessite une mesure extrajudiciaire, le jeune va recevoir un avertissement. Toutefois, si l'infraction nécessite une détention avant comparution, le

¹⁰ Lors de nos observations sur place, nous avons remarqué la constitution en panoptique des unités. De plus, la gestion des médicaments et autres biens d'hygiène corporelle pouvant représenter un danger, telle qu'une lame de rasoir, sont scellés. Les jeunes doivent demander la permission aux éducateurs afin d'y avoir accès.

procureur aux poursuites criminelles et pénales devra évaluer le dossier de l'adolescent¹¹. Si le procureur décide de fermer le dossier, l'adolescent sera libre. Par contre, il peut également transférer le dossier au délégué de la jeunesse. Dans ce cas, il est possible que le dossier soit considéré comme relevant de compétences extrajudiciaires, ou qu'il retourne le dossier au DPCP (Directeur des poursuites criminelles et pénales). C'est à cette étape que le procureur peut décider de porter des accusations menant l'adolescent à comparaître. S'il est reconnu non coupable, suite à son procès ou pour cause de troubles mentaux, il sera acquitté. Par contre, s'il est considéré coupable d'une infraction réputée grave, ce qui est plus rare, il peut recevoir un verdict comportant une sentence similaire à celle d'un adulte. Sinon il devra purger une peine en respectant des conditions spécifiques dans un Centre de réadaptation en suivant les recommandations du rapport pré-décisionnel rédigé à cet effet par le délégué à la jeunesse.

En résumé, lors de la réception d'un signalement, on analyse et traite ce dernier afin d'évaluer la situation¹². Ensuite, selon le résultat de l'évaluation, on sera en mesure de décider quelles mesures sont applicables pour ce type de signalement. Toujours dans le respect du bien-être des jeunes et selon l'ampleur du signalement, il est possible que des mesures de protection immédiates s'appliquent. Sinon, il se peut qu'un temps d'évaluation s'échelonnant sur une période de temps indéfini soit nécessaire afin de pouvoir évaluer adéquatement la situation. À la suite du résultat de l'enquête, une décision débouchant sur deux avenues sera prise. L'un implique une entente sur les mesures volontaires, puisqu'un accord de principe doit être accepté entre l'organisme juridique, les parents et les enfants, alors que l'autre implique qu'un processus judiciaire soit amorcé. Si tel est le cas, c'est tout un volet juridique qui s'enclenche entre les jeunes, les parents, la justice et la DPJ. Ensuite, une série de mesures provisoires s'appliqueront à l'aide de conférences préparatoires afin de s'assurer que les parties concernées comprennent la situation. Puis, si un règlement à l'amiable est possible, une conférence en ce sens aura lieu jusqu'à ce que le projet d'entente sur les mesures soit établi. Dans tous les cas,

¹¹<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ljsja/section4-2.pdf>

¹²http://agence.cotenord.santelaurentides.qc.ca/fileadmin/documents/Documentation/Communiqués_de_presse/2017/2017-09-19_-_Bilan_DPJ_2016-2017.pdf P. 1 - P. 14

les ententes sur les mesures volontaires et le processus judiciaire mèneront généralement à l'exécution de l'entente prise par les parties impliquées et/ou de l'ordonnance de la cour. Finalement, pour mettre fin à l'intervention, une série de révisions des ententes doit être prise. Par contre, il est parfois nécessaire que des ressources externes doivent accompagner les familles dans le but de les aider et leur offrir du soutien aux besoins.

2.2.2 Le quotidien dans les unités de vie d'un centre jeunesse

Lorsqu'ils arrivent au Centre jeunesse, les jeunes doivent fréquenter l'unité à laquelle les instances juridiques leur ont demandé de se rapporter. Ce choix sera établi en fonction de la meilleure stratégie de réforme possible pour ce dernier. Ainsi, selon les besoins spécifiques qu'ils présentent, les jeunes peuvent fréquenter cinq types de ressources d'hébergements. Même si elles ont tous pour but commun l'encadrement des jeunes dans le but de les rendre autonomes, elles possèdent cependant des fonctions différentes. C'est notamment la raison pour laquelle elles ont été créées, afin de pouvoir bien répondre aux besoins spécifiques des jeunes. Par exemple, les cas répertoriés comme nécessitant un encadrement léger se retrouvent à fréquenter les ressources à l'extérieur des centres comme des foyers de groupes. Ce sont des maisons achetées par le gouvernement afin de permettre aux usagers d'avoir accès aux différentes ressources offertes par le Centre jeunesse auxquels ils appartiennent. En somme, les jeunes vivent dans la communauté tout en bénéficiant des ressources en place et du soutien continu des éducateurs qui sont chargés de les faire cheminer. Les unités régulières sont en place pour ceux et celles qui ont besoin d'encadrement modéré. Dans ces unités, les jeunes bénéficient des différents services tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Centre jeunesse. Les unités d'encadrement dynamique élevé sont fréquentées par les jeunes qui ont besoin d'une prise en charge complète et d'un accompagnement soutenu à l'intérieur et à l'extérieur du Centre. Les unités d'encadrement intensif et les unités à garde ouvertes et fermées sont balisées respectivement par la Loi de la protection de la jeunesse et la LSJPA. La première vise à encadrer de façon sécuritaire les jeunes affichant des comportements considérés comme étant dangereux pour leur personne et ceux et celles qui les entourent. Dans le cas de la seconde, elle est strictement réservée aux jeunes contrevenants dont le niveau d'encadrement est statué selon l'ordonnance du tribunal.

2.2.3 Introduction à la théorie des étapes de la rééducation et son articulation

Les intervenants des différentes unités qui travaillent avec les jeunes emploient la théorie des étapes de la rééducation (Leblanc & Tessier, 1978), une des théories utilisées en psychoéducation. Cette dernière explique la série d'étapes que les jeunes doivent franchir afin d'arriver à réintégrer la société¹³. Pour que les étapes de la rééducation, qui visent à rééduquer les jeunes dans le but de les réinsérer dans la société fonctionnent, elles doivent se succéder dans l'ordre. En somme, ces étapes représentent une série de phases qui visent à réorganiser le « ... soi qui se construit lors des formes de socialisations¹⁴ ». Ainsi, la première étape, celle de l'acclimatation, représente le palier le plus difficile et le plus important à franchir pour le jeune qui arrive dans un centre. Principalement parce qu'à ce stade, les différents intervenants doivent s'efforcer de faire accepter aux jeunes qu'ils sont responsables de leur sort. En résumé, ils doivent leur faire comprendre que s'ils se sont retrouvés à fréquenter un Centre de réadaptation, c'est parce qu'ils ont besoin d'aide et que les services du Centre peuvent les aider. Pour arriver à faire cheminer les jeunes en ce sens, les éducateurs doivent faire deux choses. Premièrement, gagner leur confiance. Ensuite, ils doivent leur proposer de relever des défis qu'ils peuvent surmonter. Au final, le but de cette démarche est que les jeunes expérimentent les bienfaits de la sensation de vivre du succès. De plus, à travers ce procédé, ces derniers doivent prendre conscience de la portée de leurs gestes si l'on veut qu'ils cessent d'adopter un comportement délinquant.

Une fois ce pas franchi, les jeunes passent à l'étape contrôle (Leblanc & Tessier, 1978). Cette étape consiste à leur faire prendre conscience qu'ils doivent maîtriser leurs actions s'ils veulent exercer un contrôle sur leur futur. Pour ce faire, ils doivent réaliser que cela ne se fait pas sans effort. Malgré tout, les éducateurs vont aider les jeunes à sélectionner les bons moyens pour qu'ils arrivent à leurs fins. Les éducateurs savent que les jeunes atteignent cette étape lorsqu'ils s'acclimatent à leur nouvel environnement en démontrant un comportement qui respecte les

¹³ Plus précisément les jeunes contrevenants qui fréquentent un centre de réforme et/ou de rééducation comme les Centres jeunesse.

¹⁴ Mead. George H. (2006). *L'esprit, le soi et la société*. Traduction et introduction de Daniel Céfai et Louis Quéré. Paris. PUF. Coll. Le lien social. P. 55

usages et coutumes du centre, des gens qui évoluent autour d’eux et des différents milieux qu’ils côtoient. Ainsi, lorsqu’ils choisissent les bons moyens pour atteindre les buts proposés par les diverses activités et qu’ils perçoivent l’éducateur comme une figure autoritaire sécurisante, cela confirme qu’ils sont prêts à passer à l’étape suivante.

À la troisième étape, celle de la production, les jeunes sont en mesure de choisir des moyens raisonnables pour atteindre leurs buts. C’est-à-dire qu’ils ont assimilé différents outils pour développer des plans à long terme dans le but d’arriver à leurs fins, non pas en reniant leur histoire, mais en étant pleinement conscients de celle-ci. C’est à ce stade que les jeunes, s’ils ont besoin d’aide, sont en mesure d’utiliser les ressources autour d’eux, puisqu’ils ont développé une connaissance de leur personne à l’aide d’une introspection leur ayant permis de réfléchir sur leurs actions passées (Leblanc & Tessier, 1978). Au final, cette étape permet aux adolescents de développer des compétences qui visent à gonfler leur sentiment d’efficacité. La découverte de ces compétences leur permet ensuite d’envisager le fait qu’ils ont une place et un avenir dans la société. L’étape est pleinement atteinte lorsque les jeunes choisissent leurs amis en fonction de besoins qu’ils ont développés¹⁵. Finalement, l’éducateur sait qu’il a laissé une influence assez grande sur le jeune lorsque ce dernier le considère comme un ami et un modèle.

Cette transition est complétée lorsque les jeunes ont franchi le seuil de la dernière étape : la personnalité (Leblanc & Tessier, 1978). À ce stade, ils réalisent et acceptent les changements qui ont eu lieu sur eux. En résumé, le « soi » qui est arrivé au Centre n’est plus le même lorsqu’il en ressort, puisque les jeunes ont appris à se contrôler et se maîtriser en plus de faire de même avec leur environnement. En fin de compte, ils arrivent à penser et à se donner les moyens d’appliquer les choix qui peuvent les mener à atteindre leurs objectifs, celui d’évoluer et de contribuer de façon saine à leur environnement social. À la lumière des points apportés par les

¹⁵ Les besoins que l’on retrouve à l’étape #3 sont différents des besoins de départ.

auteurs, on peut donc penser que le cheminement de ces étapes est lié au développement d'un rapport à soi qui s'améliore à l'aide d'une forme de reconnaissance et d'estime de soi.

2.2.4 L'importance de l'étape de l'acclimatation

En psychoéducation, la théorie des étapes de la rééducation vise à encadrer l'interaction entre un éducateur et les jeunes qui lui sont attirés à leur arrivée dans un Centre jeunesse. Par contre, comme le mentionnent Leblanc & Tessier, ces étapes doivent se dérouler dans l'ordre si l'on veut réussir à réintégrer les jeunes dans la société. Partant de cette optique, l'atteinte de la première étape, l'acclimatation, s'avère donc primordiale si l'on veut réussir à rééduquer les jeunes. Le psychoéducateur Yvan Leroux s'est intéressé à cette étape en effectuant un parallèle intéressant avec le sport. Dans son ouvrage, il s'intéresse aux effets des activités sportives à l'étape acclimatation dans le processus de rééducation des jeunes délinquants. En résumé, cette étape est la plus importante si l'on veut parvenir à réintroduire les jeunes (Leroux, 1975). C'est pourquoi l'auteur invite les éducateurs à constamment remettre en question les différentes activités/ateliers dirigés visant à rééduquer les jeunes sous leur charge. Pour lui, tous les médiums employés doivent faire appel adéquatement aux nécessités des jeunes si l'on veut qu'ils puissent répondre à leurs besoins d'émancipation puisque : « ...peu importe l'atelier ou l'activité, elle doit répondre à des urgences, des affinités, des capacités non exploitées pour que le jeune qui la vit puisse ressentir qu'il se transforme, qu'il s'améliore, qu'il développe une identité propre¹⁶. » Bref, peu importe l'activité ou l'atelier offert aux jeunes, le but est de pouvoir atteindre leurs esprits de façon à ce qu'ils puissent amorcer une rééducation identitaire si l'on veut espérer qu'ils réintègrent la société.

¹⁶ Leroux, Yvan. (1975). « Introduction. » Dans. « Les activités sportives à l'étape acclimatation dans la rééducation du jeune mésadapté sociale. » Mémoire de maîtrise en psychoéducation. Montréal. Québec P. 1-2

2.2.5 Démarche d'une rééducation identitaire à l'aide des activités/ateliers dirigés

Dès leurs arrivées dans leurs unités respectives, les jeunes se voient attribuer un éducateur de suivi. Ce dernier doit s'assurer d'un développement sécuritaire pour les jeunes, tout en s'assurant qu'ils respectent leurs ententes et leurs engagements. Cependant, plusieurs éducateurs travaillent dans une unité et puisque les employés sont tous imputables du bon déroulement d'une réinsertion sociale, la tâche de bien encadrer un jeune ne revient pas seulement qu'à l'éducateur de suivi. En ce sens, si un des éducateurs impliqués perçoit des indices qui lui laisse croire qu'un jeune pourrait mettre en danger sa propre personne ou toutes autres personnes l'entourant en adoptant un comportement inadéquat, ce dernier doit en faire part à l'éducateur attribué ainsi qu'aux autres. C'est pourquoi il est primordial pour les moniteurs de cultiver et d'entretenir un milieu de travail sain et d'avoir une bonne relation avec ces jeunes. Bref, c'est ensemble que les éducateurs vont réussir à développer l'autonomie des jeunes pour qu'ils réintègrent la société.

Les découvertes en sciences humaines ont permis de mieux cibler les différentes étapes de la psychologie du développement. Cela a également permis aux scientifiques de répertorier les différents besoins à combler pour chaque groupe d'âge. Ceci a permis aux professionnels de plusieurs domaines des sciences humaines, tels que les psychologues, les sociologues ainsi que les intervenants, de développer des ateliers d'informations et de formations visant à sensibiliser les jeunes à des situations précises. Par exemple, les jeunes qui présentent des caractéristiques particulières vont avoir accès à des ateliers d'informations et de formations ciblées en fonction de leurs besoins. Cette démarche vise à développer une autoréflexion ainsi qu'une autocritique de leurs choix, afin de faire le point sur le cheminement de leur être. Bref, le but ultime est de les porter à réfléchir sur leur propre condition et celle des gens qui les entourent. En somme, si un jeune est agressif, dépendant aux drogues, à l'alcool ou à la sexualité, les éducateurs lui donneront des séances d'informations sous formes d'ateliers dirigés en fonction de ces dépendances. On retrouve donc dans ces séances différents modèles d'ateliers de sensibilisation. Par exemple, si un jeune a un problème de toxicomanie, il/elle sera plus susceptible d'assister à un atelier portant sur les drogues et l'alcool. Si un jeune est victime d'un

proxénète, il/elle assistera aux ateliers sur la prostitution et les relations saines. En somme, ces ateliers sont destinés à tous les jeunes qui en éprouvent le besoin et qui fréquentent un Centre jeunesse.

Il existe également des activités orientées vers le sport. En ce sens, on retrouve dans chaque centre des activités telles que, le hockey-cosom, le ballon-panier, le tchouk-ball, la route sans fin (course de vélo) et plusieurs autres. Malgré la panoplie d'activités offertes, il arrive que le secteur qui se charge de gérer les animations sportives décide de faire appel à des consultants externes afin de fournir d'autres activités aux jeunes. Dans ces cas, les intervenants s'assurent de choisir une activité susceptible de correspondre aux besoins des jeunes et de respecter la mission du Centre jeunesse. De plus, cette activité devra mener les jeunes à améliorer ou renforcer un comportement positif tout en les motivant à poursuivre leur cheminement vers la réinsertion sociale. En ce sens, le Centre jeunesse de Laval offre, depuis septembre 2014, un cours de karaté Shotokan traditionnel dans le but d'améliorer l'esprit des jeunes qui fréquentent les unités régulières, dynamiques et intensives. Tous les jeunes qui assistent au cours reçoivent une heure d'enseignement par semaine. Certains groupes qui fréquentent les unités régulières et dynamiques ont l'occasion d'assister au cours en décloisonné, c'est-à-dire que leurs unités peuvent être jumelées à d'autres. Par contre, les groupes des unités intensives ne peuvent pas toujours être mélangés avec d'autres unités à cause de la nature des gestes posés par les jeunes. Quoi qu'il en soit, nos observations nous mènent à penser que la pratique du karaté Shotokan traditionnel semble avoir apporté quelque chose de positif pour les jeunes pratiquants. Est-ce lié à quelques croyances folkloriques entourant la pratique des sports martiaux ou est-ce parce l'entraînement combiné aux différentes vertus véhiculées dans le cours les ont aidées à métamorphoser leur personnalité?

CHAPITRE 3

Les facteurs d'influences à travers les phases du processus de fabrication identitaire

Le processus du développement psychologique s'accompagne de multiples facteurs d'influences sociales qui auront des répercussions sur l'ensemble du parcours d'un individu. Ces empreintes sociales vont imbiber le processus continu de la fabrication identitaire, en remodelant sans cesse la personnalité de son hôte face aux influences des autres et des institutions sociales qui l'entourent.

3.1 Le processus identitaire dans la socialisation et la réinsertion sociale : identité et développement d'une fabrication identitaire

L'identité, qui apparaît de manière sporadique à travers les siècles, est un concept utilisé pour définir la personnalité d'un individu. Chronologiquement, elle apparaît à l'époque des philosophes présocratiques qui vont conceptualiser une première notion de l'identité, quelque peu oubliée par la suite (Helpern, 2016). La même notion refait surface à l'ère des philosophes empiristes, qui s'intéressent à l'identité personnelle en l'exposant dans leurs travaux (Helpern, 2016). Deux siècles plus tard, les sciences cognitives vont développer à leur tour la notion d'identité culturelle, alors que la psychologie sociale, elle, va se pencher sur le concept d'identité sociale (Helpern, 2016).

De nos jours, la compréhension sociologique de l'identité, qui vient du latin « *idem* » pour exprimer le fait d'être le même, est définie comme suit : « L'identité désigne ce dans quoi nous nous reconnaissons et dans quoi les autres nous reconnaissent. Elle est toujours attachée à des signes par lesquels elle s'affiche, de sorte qu'elle est à la fois affirmation d'une ressemblance entre les membres du groupe identitaire et d'une différence avec les autres.¹⁷ » Bref, C'est une panoplie d'éléments tels que les normes formelles, informelles et l'environnement

¹⁷ Akoun. André. & Pierre Ansart. (Dir.). (1999). « Identité. » Dictionnaire sociologique. Paris : Coll. Dictionnaire le robert. Éd. Seuil. P. 264

d'appartenance qui influencent la fabrication identitaire. En ce sens, une partie de l'identité naît à l'aide des rapports qu'entretiennent les individus entre eux et avec les structures institutionnelles (tel que la famille ou l'école) en plus des structures sociétales (comme l'État). En somme, l'identité se définit chez les individus, parce que les interactions avec les gens qui les entourent leur permettent de s'imprégner des valeurs et des normes des différentes personnes et groupes qui croisent leur chemin (Dubar, 2015). L'ensemble de cette mécanique sociétale s'opèrerait en partie parce que l'individu qui se fait estimer et reconnaître ou non par un groupe va bénéficier de l'une de ces deux choses : soit une facilité ou une difficulté d'intégration. C'est possiblement la raison pour laquelle une personne, en fonction des individus et des groupes avec lesquels elle interagit, expérimente plusieurs transformations identitaires avant de pouvoir parvenir à développer sa propre identité.

Dès la naissance et du moment que nous effectuons nos premiers contacts avec les autres, le développement psychologique, physiologique et social s'enclenche. Ainsi débute le long processus continu d'une fabrication identitaire. Lors de cette période de développement, une personne expérimente de multiples interactions, tout en subissant les différentes influences de ses pairs. En quelque sorte, la fabrication identitaire relève d'une forme d'apprentissage social à partir des composantes suivantes : la personne, l'environnement et le comportement qui, en interagissant ensemble vont s'autodéterminer les uns avec les autres (Bandura, 1977). Selon les termes de Bandura, il semble logique de penser qu'une partie du processus de fabrication identitaire s'effectue à partir d'observations et d'imitations. En effet ce type de rapports influence de différentes façons le processus d'une fabrication identitaire. Pour cette raison, nul ne peut savoir quel en sera l'aboutissement définitif, car il est impossible de prédire avec quel type d'individus et de groupes les gens entrent en contact. À cet effet, des études portant sur la fabrication identitaire font ressortir une constante qui démontre qu'elle est un concept à la fois protéiforme, temporel, complexe et multifactoriel (Naudin 2015 ; Edmond, 2016). On peut donc dire que l'individu développe une partie de son identité en expérimentant une relation qui se situe à la fois entre le soi intime et le soi social, alors qu'il tente de développer à la fois une identité pour soi et une identité pour les autres. En résumé, l'individu repense et redéfinit sans

cesse son identité à l'aide des multiples interactions qu'il expérimente. En somme, c'est en expérimentant l'estime de soi, le sentiment de soi, l'image de soi, la représentation de soi et la continuité de soi, que le « soi », le « je » et le « moi » vont faire cheminer l'individu afin que ce dernier développe avec le temps, une identité propre à sa personne (Mead, 2006).

Suite à ce qui précède, on peut dire que c'est l'étude du processus d'une composition identitaire qui tend à définir les mouvements d'influence entre les individus et la société. Cette dynamique fait donc ressortir trois concepts : l'identité archétypale, l'identité plurielle et l'identité construite. En ce qui concerne l'identité archétypale, elle suppose l'existence d'une identité chez les groupes sociaux qui transcende les individus issus de ces groupes. Ces derniers véhiculeraient, à travers leur identité personnelle, le reflet identitaire du groupe auquel ils appartiennent (Mead, 2006). Si ce concept se rapproche de certains stéréotypes, c'est qu'il met l'accent sur l'interaction entre les groupes et les individus, sans pour autant considérer la complexité des relations que peuvent entretenir entre eux les individus qui évoluent au sein du même groupe (Razmig & Keucheyan 2002). En somme, le sentiment d'appartenance qui se développe pour les individus évoluant au sein d'un groupe n'est pas le seul facteur capable d'influencer la fabrication d'une personnalité et c'est pourquoi le concept d'identité archétypale à lui seul est incomplet. L'identité plurielle vient donc combler ce vide en postulant que les individus, en appartenant à plusieurs groupes sociaux à la fois, ont la possibilité d'évoluer à l'intérieur de trois zones d'appartenance (Razmig & Keucheyan 2002). Selon Razmig et Keucheyan, la première zone se réfère au réseau de sociabilité primaire qui s'appuie sur le concept de l'institution de la famille et du travail. La seconde implique le concept de macro-sujet collectif qui comprend les groupes d'appartenance religieux, ethniques, politiques et l'humanité entière, qui se réfère aux répercussions sociales de la mondialisation. Cette théorie soutient qu'il est possible pour un acteur de revêtir plusieurs identités qualitatives à la fois, mais pas en même temps, puisqu'une modification identitaire qualitative demande un certain temps d'adaptation de la part des protagonistes. La notion d'identité construite, quant à elle, reprend les bases de l'identité archétypale et plurielle, en y précisant que l'identité relève d'une construction sociale et individuelle. Pour conclure, l'ensemble de cette définition renvoie au

concept de construction sociale des identités qui sous-entend que nul ne possède de façon naturelle une identité, puisque la conceptualisation d'une telle chose relève d'une création sociale.

Quoi qu'il en soit, les différentes théories identitaires abondent toutes dans le même sens. C'est-à-dire qu'elles accordent de l'importance aux interactions qui ont cours entre l'individu, son environnement et sa société d'appartenance. Ensuite, elles démontrent l'existence de trois types d'interactions : celles qui sont prévues et imprévues par le développement social et celles qui surviennent à cause de quelques besoins personnels. C'est donc à travers cet ensemble de processus que nous retrouvons des éléments prévisibles et imprévisibles, mais toujours nécessaires au processus de fabrication identitaire, qui est un cheminement plus complexe qu'il n'y paraît. C'est ce qui expliquerait pourquoi une personne peut développer une identité pendant une période de sa vie, avant de voir sa personnalité se modeler et se remodeler sans cesse par les différents agents sociaux-influenceurs à une autre période de sa vie. Ces particularités font partie des mécanismes de fabrication identitaire qui exigent que les individus apprennent à modeler et adapter leur identité, un peu comme un acteur le ferait, avant de pouvoir développer et établir leur propre identité (Goffman, 1973). En fait, toutes ces interactions permettent aux individus de vivre différentes influences identitaires avant de pouvoir construire leur propre personnalité (Carosella, ; Archer & al., 2008). À cet effet, lorsque les jeunes passent de la socialisation primaire à la socialisation secondaire, ils entrent en contact avec des personnes et des institutions étrangères à leur nid familial. C'est à ce moment que s'étend le volet des agents sociaux-influenceurs pour influencer davantage le processus de fabrication identitaire. Quoi qu'il en soit, l'ensemble des interactions sont liés aux deux socialisations. En ce sens, la première offrirait une base identitaire et la seconde permettrait aux jeunes de développer leur propre identité (Edmond, 2016). Bref, l'ensemble de ces deux processus permettrait aux gens de développer deux types d'identité : l'identité pour soi et l'identité pour les autres (Ricœur, 1990).

3.1.1 Processus de socialisation : deux phases & trois temps

Les deux processus de socialisations comprennent trois moments distincts qui vont graduellement mener le sujet à devenir un être socialisé : l'extériorisation, l'objectivation et l'intériorisation (Berger & Luckmann, 2006). Concrètement, l'extériorisation se réfère au développement d'une relation entre l'humain et son entourage qui est basée sur la production d'une culture collective visant à structurer lesdites relations. Quant à l'objectivation, elle renvoie au développement d'une conscience chez le sujet qui développe sa conscience sociale, en reconnaissant graduellement que son existence se déroule à travers sa conception de la réalité sociale. Soit, à travers le fruit de l'activité humaine ou, l'endroit où se déroule son existence. Ensemble, ces deux éléments dépeignent les structures d'un monde qui pour le sujet, constituent sa socialisation primaire. Cette phase contient une culture spécifique à laquelle est rattachée une série de symboles. Ces représentations mèneraient, par intériorisation, les sujets à concevoir leur environnement et par le fait même, la société dans laquelle ils évoluent, comme une réalité à laquelle ils attribuent une série de significations et de sens, à travers l'influence de leur autrui significatifs (Berger & Luckmann, 2006). C'est donc la composition de l'entourage immédiat qui va influencer la première phase de l'apprentissage social des jeunes, en leur inculquant un savoir de base qui comprend un système de valeurs et de normes. Ce dernier vise à les éduquer sur les différents rôles sociaux existants. En fin de compte, l'influence des autrui significatifs, absorbé de manière subjective, comporterait des effets plus durables sur les jeunes sujets.

Pendant la première phase de socialisation, les jeunes passent donc par une phase d'intériorisation. C'est à ce stade qu'ils vont assimiler, au contact des autres, les différentes coutumes, notions culturelles et mœurs sociales qui en découlent afin de devenir, peu à peu, un membre de la société. Cette dynamique va graduellement modifier les formes de réalité qu'ils avaient acquises lors de la socialisation primaire, d'abord en les captivant, pour ensuite influencer leur processus de réflexion. Cette étape de la socialisation secondaire aurait la capacité de réorganiser les premières formes de réalité subjective avec laquelle le sujet entre en relation, pour restructurer sa propre définition de la réalité qui l'entoure. Avec elle, le sujet

entre en contact avec des valeurs et des normes qui vont graduellement influencer et remodeler l'identité à laquelle il adhère. En ce sens, on peut présupposer que la subjectivité vécue à travers la première phase de socialisation va transmettre au sujet différentes influences sociales, culturelles et symboliques qui vont se trouver à être remodelées sans cesse au sein de sa personnalité.

La combinaison de ses deux formes de socialisation sert, en quelque sorte, de base des premières formes identitaires puisqu'elles se situent au cœur des interactions qui ont lieu entre l'individu et sa société d'appartenance. En ce sens et, tel que défini par Herbert Blumer, cette dynamique se rapproche de la définition de l'interactionnisme symbolique qu'il résume en trois points : le premier, l'individu agit en fonction du sens de son entourage qui comprend les autres et leurs actions ; le second, l'individus agit également en fonction du sens qui apparait à travers les différents échanges qu'il entretient; finalement, l'individu agit en fonction du sens que le sujet donne à ses interactions qui changent constamment, même dans le contexte de l'interaction en cours (Blumer, 1969). En d'autres mots, les points du concept de l'interactionnisme symbolique de Blumer tendent à démontrer à quel point les deux formes de socialisation font partie d'un processus par lequel les individus apprennent à l'aide de leurs pairs à se fabriquer une identité, en intériorisant constamment les normes et les valeurs sociales de leur entourage.

3.1.2 Organisation identitaire : trois environnements, trois types de base identitaires

Le procédé décrit préalablement, comporte également trois moments distincts. Le premier, survient avec la relation individu-environnement, qui se présente à l'instant où une personne entre en contact avec son environnement, sa communauté et la culture qui l'entoure pour permettre à ce dernier de développer une base identitaire (Mead ,2006). Pour Mead, cette série d'instant relationnelles, permettrait de combler différents besoins essentiels de survivance liés à l'accès ainsi qu'aux besoins vitaux à travers la relation parents-enfants. Ce serait donc à partir de cette filiation que les jeunes vont apprendre à interagir, socialiser et remodeler leur identité. C'est également grâce à la relation parents-enfants qu'ils parviennent, à partir d'une série de besoins essentiels à leur bon développement, à organiser leurs priorités. Toujours selon Mead,

ce procédé est amorcé par les instincts naturels du corps qui alertent et organisent la vie des individus en leur apprenant à développer une sensibilité qui réagit en fonction des premières exigences physiologiques à combler. C'est ce que nous pouvons constater en observant l'organisme biologique s'apaiser de façon naturelle après avoir comblé ses différents besoins de bases, tel que se nourrir. Ce premier tri amènerait l'humain à apprendre à vivre avec ses pulsions naturelles à travers une dynamique contribuant à structurer ses pensées en ordre de priorité. Après avoir complété de moment d'apprentissage, il parvient à prévoir si la liste des différentes nécessités essentielles qu'il dresse dans son esprit est à la fois réalisable et atteignable. Par la suite, à chaque moment de sa croissance, il effectue des hypothèses afin de déterminer de quelle manière il peut arriver à combler ses besoins vitaux, dans le but d'assurer son bon développement. Il le fait toujours en fonction des besoins qu'il doit satisfaire pour assurer sa propre survie et des expériences qu'il a développées avec sa communauté d'attache, son environnement ou les deux. Lorsqu'il arrive à rassasier ses carences, on dit qu'il parvient, jusqu'à un certain point, à exercer une sorte de contrôle sur son environnement puisqu'il maîtrise ses actions.

Deuxièmement et parallèlement à l'apprentissage décrit plus haut, l'enfant développe la faculté de communiquer en apprenant les règles de base qui lui permettront d'échanger. Si certaines sont universels, d'autres sont plus spécifiques à la culture et la société d'appartenance de l'enfant. En ce sens, la transmission du langage s'effectue à l'aide des premiers modèles de référence gravitant autour d'eux. C'est donc à travers cette relation et avec ce que l'on qualifie d'autrui significatifs, qu'ils acquièrent un certain savoir, notamment en jouant à imiter les gestes et les paroles de ces derniers (Mead, 2006). De cette manière, ils parviennent graduellement à s'identifier aux autres. Une fois ce modèle de référence établi, l'enfant l'agrandit en entrant en contact avec des gens qui évoluent à l'extérieur de son champ familial. En ce sens il élargit son apprentissage social en intégrant les normes avec lesquelles il s'identifie à partir des personnes qui forment son milieu étendu et qui deviennent au bout du compte ce que Mead appelle l'« Autrui généralisé ». De ce fait, le savoir du cercle de ses connaissances et de ses influences sociales s'agrandit. En somme, cette étape permet aux jeunes de développer une conscience

élargie dans le but de parvenir à s'imaginer à la place des autres. En fin de compte, c'est en expérimentant tour à tour les différents segments de la fabrication identitaire que cette phase permet aux jeunes d'entrer en contact avec les différents rôles existant dans la société, à travers le *je*, le *soi* et le *moi* (Mead, 2006).

Finalement, les interactions sociales permettent aux individus d'apprendre les formes de communications à partir de l'environnement social, de la famille et de la culture. Ces contextes vont aider à créer une forme d'appartenance qui va influencer les cycles de socialisation et orienter la fabrication identitaire. Ensuite, les communautés issues de ses trois segments vont graduellement devenir des groupes d'appartenance et de référence. Si l'ensemble de cette dynamique permet aux groupes de référence d'influencer socialement les individus qui se joignent à eux, il semble possible de croire que cette relation oriente la trajectoire identitaire des individus. Au final, c'est à l'aide des interactions sociales que les trois pôles de cette relation individu-environnement-identité s'activent, pour graduellement faire émerger trois types d'identités : l'identité personnelle, l'identité culturelle et l'identité sociale (Marti, 2008).

En évoluant dans le même espace-temps, les individus et leurs groupes d'influences partagent les mêmes références socioculturelles. À cet effet, l'identité qu'un individu en processus de fabrication identitaire expose demeure constamment assujettie aux influences du climat social, philosophique et politique qui l'entoure. C'est donc à partir de ce déroulement que le sujet, influencé par son époque développe et organise son identité personnelle, en fonction de référents identitaires et socioculturels qui l'entourent. En résumé, ce serait à partir de ces expériences que le *je* et le *moi*, permettent au *soi*, de se construire afin de pouvoir se situer dans la masse. Si cette dynamique permet au sujet d'entamer un processus de fabrication identitaire, l'ensemble de la trajectoire de cette construction demeure influencé par différents facteurs d'influence qui sont issus de l'environnement qu'il fréquente.

3.2 Quelques facteurs d'influence

Le processus de fabrication identitaire débute dès la naissance avec la relation d'interdépendance parent-enfant. Au même moment, les différents facteurs sociétaux

susceptible d'influencer et d'orienter la trajectoire identitaire vont également s'articuler. Bien que le processus mécanique d'une fabrication identitaire soit assez universel, les résultats varient d'un individu à l'autre. Cela est attribuable aux différents facteurs d'influence qui relèvent en partie du destin, puisque chacun doit composer avec l'environnement et la culture dans lequel il vient au monde (Berger & Luckmann, 2006). En ce sens, la construction de soi demeure un processus d'apprentissage temporel et contrôlable et constamment influencé par les éléments issus d'un héritage propre à l'environnement culturel et social d'appartenance. L'ensemble de ces composantes exercent donc assez d'influence pour modeler la fabrication identitaire.

3.2.1 Le jeu

La question de la fabrication identitaire implique deux formes d'apprentissage : la capacité d'apprendre à jouer plusieurs rôles dans la société et celle de développer sa propre personnalité. Afin de mieux comprendre les différentes routes que nous pouvons emprunter pour fabriquer une identité, il faut débiter par revisiter un processus de formation qui nous accompagne dans toutes les étapes de notre développement, le jeu (Mead, 2006). D'un point de vue scientifique, le jeu peut être vu comme un rituel visant à structurer l'apprentissage des rôles sociaux, alors que les jeunes acteurs apprennent à jouer le rôle de ce qu'ils sont et de ce qu'ils ne sont pas, tout en expérimentant le concept du soi et du non-soi lors des séances de jeux. Cette étape leur permet d'apprendre à se comporter dans le monde en expérimentant les différents rôles qu'implique le fait de jouer à différents jeux. En somme, le jeu permet l'apprentissage des multiples rôles possible qu'un acteur peut rencontrer et/ou jouer dans la société. C'est donc au contact de ces jeux que les jeunes développent leurs aptitudes sociales¹⁸.

Cette forme d'apprentissage comporte deux catégories : le jeu libre et le jeu réglementé (Mead, 2006). Le jeu libre apparaît avant le jeu réglementé et permet à l'enfant de laisser aller son

¹⁸ Le terme, aptitudes sociales, fait référence ici à la théorie des intelligences multiples d'Howard Gardner, qui comprend une partie sur l'intelligence sociale. Howard Gardner, 2008.

imagination alors qu'il y établit ses propres règles. À titre d'exemple, le jeu de l'ami imaginaire représente le déroulement ainsi que le fonctionnement du jeu libre. Ainsi, lorsqu'un enfant s'adonne à ce jeu en présence de ses autres significatifs, cela lui permet de s'imaginer avoir une nouvelle relation interpersonnelle tout en observant les attitudes que développent ses autres significatifs envers lui. Ensuite, lorsque son cercle social s'élargit, le jeune apprend le jeu réglementé. C'est à ce stade qu'il apprend à jouer plusieurs rôles, notamment en jouant à la cachette, où il apprend le rôle du chasseur et du chassé, tout en observant ses attitudes sociales et personnelles et en observant les réactions des autres, de leurs propres rôles, et ainsi, de l'organisation d'ensemble du jeu, donc de l'« Autre généralisé » que le jeu réglementé représente dans son ensemble. L'apprentissage du jeu libre et du jeu réglementé représente des expériences permettant de développer le soi autonome, puisqu'ils font partie du processus de fabrication identitaire. Un processus qui, comme nous l'avons vu est constamment influencé par les différents environnements, qui sont eux même liés à l'héritage d'un capital social, culturel ainsi que par les inégalités sociales.

3.2.2 Fabrication d'une appartenance de classe sociale

Le fait que les jeunes doivent composer avec l'environnement et la culture qui leur sont imposés à la naissance provient de la considération que personne ne choisit les gens avec lesquels ils développent un contact primaire et élargis tel que, les parents, les frères et sœurs, les amis, les écoles, le milieu économique, social, culturel, etc... (Berger & Luckmann, 2006). En même temps, ces éléments peuvent aider à mesurer l'existence d'inégalités sociales. Selon ce qui précède, on peut comprendre que les jeunes défavorisés doivent composer avec le fait qu'il n'existe aucune garantie, à savoir comment et par qui leur seront transmis l'ensemble des bases d'un héritage de capital économique, culturel, social et symbolique (Jourdain & Naulin, 2011 ; Bourdieu & Passerons, 1970). À cet effet, la transmission des valeurs et des normes, intimement rattachées au niveau du capital économique, culturel, social et symbolique, s'opérerait de façon inégale pour tous et chacun. En résumé, puisque la transmissions des différents types de capital social, économique et culturel est différente d'une classe sociale à une autre, et que les inégalités de classes peuvent influencer la transmission et l'apprentissage des différentes

normes et valeurs socioculturelles, il semble logique de penser qu'elles peuvent affecter le processus de fabrication identitaire.

À cet effet, on peut dire que le niveau de capital économique pourrait se représenter par la quantité de richesses que possède un individu. Quant à lui, le capital culturel se mesure par le niveau de connaissances, de compétences et de valeurs acquises par quelqu'un. Selon Jourdain et Sidonie, c'est l'ensemble du capital économique et culturel qui confère aux parents un statut symbolique auquel les jeunes appartiennent. C'est donc à partir du capital économique et culturel que l'on arriverait à déterminer à quelle catégorie ou de classe sociale peut appartenir un jeune. En d'autres mots, les différentes étiquettes que l'on attribue aux individus appartenant à une catégorie sociale confèrent à leurs détenteurs un statut social. Cette position est alors visible à travers la reconnaissance d'un prestige accordé socialement, ou non, par l'entourage, proportionnel à la fonction occupée. Ce prestige confère un niveau de capital symbolique.

Afin de mesurer le niveau de capital économique, culturel, social et symbolique Bourdieu et Passerons se sont basés sur le système d'éducation. En effet, selon Jourdain & Sidonie, ce dernier participe à la reproduction des origines et des classes sociales, à l'aide du phénomène d'élimination, de relégation, de retard et/ou de piétinement. En résumé, les études portant sur la reproduction des origines et des classes sociales explique que les enfants de médecins sont issus de parents détenant un capital économique et culturel qui se rapproche avantageusement du système scolaire. Puisque ce type de capital est considéré comme étant plus élevé, leurs enfants s'expriment plus aisément à l'intérieur de cette structure, et c'est pourquoi on les considère comme faisant partie de la classe des élites et qu'ils ont plus de chances d'entamer des études supérieures (Jourdain & Naulin, 2011). Par contre, cet avantage élimine les chances des jeunes issus des catégories de la classes moyennes et pauvres. Étant donné que leur capital économique et culturel est moindre, ils doivent faire plus d'efforts s'ils veulent réussir leur parcours académique. C'est pourquoi cet aboutissement dépend de leur capacité à s'approprier la culture de l'école qui s'effectue à travers le processus d'apprentissage scolaire. Sans quoi, ils

seront relégués à étudier d'autres disciplines académiques moins prestigieuses (Jourdain & Naulin, 2011). Finalement, les jeunes issues de la classe populaire, n'héritant pas du même capital économique et culturel que les autres, font face à la culture scolaire en accusant un retard qui engendre parfois un piétinement au niveau des études en créant des situations de redoublement ou de décrochage (Jourdain & Naulin, 2011). En fin de compte, ces jeunes s'éloignent de la culture académique entretenue par les élites.

Si ces outils permettent de mesurer et de mieux comprendre comment se développe le capital humain, le concept d'habitus quant à lui, permet d'expliquer la relation entre le capital culturel, la réussite scolaire et les conséquences qu'elle peut avoir pour un individu. En d'autres mots, le concept d'habitus peut se définir comme un outil dont le but est de programmer socialement les individus afin d'arriver à baliser leur manière de percevoir, de juger et de se comporter en société (Jourdain & Naulin, 2011). En somme, plus les habitus inculqués par la famille se rapprochent des habitus scolaires, plus les chances de réussite académiques sont grandes. En revanche, plus l'écart entre les deux est grand et moins les chances de réussite sont bonnes (Jourdain & Naulin, 2011). Au final, cette dynamique permet d'expliquer pourquoi une partie des jeunes issus des classes dites supérieures parviennent à compléter des études supérieures et pourquoi ceux des classes inférieures y arrivent difficilement ou jamais (Jourdain & Naulin, 2011). En fait, l'habitus fait ressortir l'importance d'un héritage de capital culturel dans le processus de reproduction des inégalités sociales parce qu'il permet de déterminer l'appartenance à une classe sociale. En ce sens, si le niveau de capital culturel permet de donner la mesure de certaines normes sociales et des valeurs culturelles dont s'est imprégné un individu, on peut possiblement en déduire que les normes sociales et les valeurs culturelles peuvent aider à déterminer le type de fabrication identitaire en cours.

3.2.3 L'importance des notions de reconnaissance et d'estime à travers les processus interdépendants de la crise identitaire et de la fabrication identitaire chez l'adolescent

L'environnement, les phases de socialisation et les éléments d'influence qui en font partie ont permis de faire ressortir les facteurs pouvant orienter la trajectoire d'une fabrication identitaire. Toutefois, ce procédé n'est pas définitif. En effet, le modelage identitaire serait un processus

protéiforme et temporel qui s'opère alors qu'un individu est exposé, pendant un certain temps, aux différentes influences qui l'entourent. Ce serait donc à l'adolescence que l'ensemble des éléments influençant la fabrication identitaire affluent et convergent pour se retrouver à cette période transitoire du développement (Coslin, 2007). Ce passage contiendrait une série d'interactions et d'influences auxquelles les jeunes vont adhérer lorsqu'ils entrent en contact avec ce nouvel espace socialisant qu'est la société adolescente (Coleman, 1961).

En effet, l'espace scolaire comporte plusieurs interactions susceptibles d'orienter la fabrication identitaire, et ce, de plusieurs manières, alors que les jeunes entrent en contact avec différents groupes, qui comportent de nouveaux stimulants. L'entrée dans ce nouvel espace comprend l'initiation aux loisirs, l'apprentissage des relations amoureuses et amicales, l'échange des différentes valeurs qui s'ensuivent et la gestion de l'économie personnelle (Coslin, 2007). C'est donc entre ce nouvel espace de la fréquentation scolaire et le noyau familial que le processus de fabrication identitaire se poursuit, et ce, même lorsque l'univers familial se trouve ébranlé par la malchance économique et les séparations familiales (Crittenden, 1988 ; Fraise & Al., 1993). Bref, lorsque les familles traditionnelles traversent une période creuse ou éclatent, les jeunes doivent s'adapter à un nouvel espace comme la famille reconstituée, qui comporte de nouvelles expériences. Parallèlement à tout cela, les individus doivent développer une identité hybride en évoluant à mi-chemin entre le monde des adultes et celui des adolescents, dans lequel ils limitent l'accès aux adultes (Coleman, 1961). En fin de compte, l'ensemble de ces espaces de socialisation s'entrecroisent pour influencer le processus de la fabrication identitaire des jeunes, au moment où ils subissent de grandes transformations physiques et psychologiques. Bien que certains d'entre eux ont peu d'emprise sur les événements qui les entourent, ce passage obligé exige tout de même une forme d'adaptation ainsi qu'une prise de décisions rapide de leurs parts, sans quoi, ils risquent d'hypothéquer une partie de leur avenir en faisant les mauvais choix pour les mauvaises raisons.

Selon les étapes du développement d'Erikson les individus apprennent à travers leurs interactions, toute une série de contradictions tel que : confiance-méfiante, autonomie-

honte/doute, initiative-culpabilité, travail-infériorité, identité-confusion de rôle, intimité-isolement, générativiste-stagnation et intégrité-désespoir (Erikson, 1993). C'est à l'aide de cette série de dualités qu'Erikson explique comment les individus vont, à chacune des étapes qu'ils traversent, s'appuyer sur les expériences vécues et apprendre la différence entre ses dualités, pour continuer à construire les bases de leur personnalité avant de passer aux étapes suivantes. Par exemple, lors de l'étape qui se déroule de 12 à 20 ans, les individus reflètent une partie de leur fabrication identitaire qu'ils ont fabriqués à travers les étapes précédentes. Ce croisement, amène vers la crise adolescente qui débouche sur l'identité et la confusion des rôles (Erikson, 1993). Ce phénomène apparaît pour plusieurs raisons. Cognitivement, c'est un tournant majeur qui s'amorce à travers le processus de la fabrication identitaire, alors que les jeunes adoptent un nouveau comportement qui remet en question ce qu'ils ont appris à travers les dilemmes éprouvés pendant la socialisation primaire. Suite à cela, une remise en question se répercute jusqu'aux fondements de leur être au moment même où ils expérimentent un développement physiologique accéléré alors que « les jeunes, en plein développement et en pleine révolution physiologique interne, se préoccupent maintenant surtout de la façon dont ils sont vus par les autres, par opposition à ce qu'ils ont l'impression d'être. Ils se demandent comment mettre en liaison les rôles et les compétences cultivés jusque-là avec les types professionnels du jour¹⁹. » Bref, pour que cette étape qui amorce la période de crise identitaire se déroule bien, il faut que les jeunes puissent évoluer dans un milieu bien encadré. C'est à dire, un environnement favorisant le développement d'une bonne base identitaire. Un environnement capable de stimuler les différentes aptitudes sociale et interpersonnelle. En fin de compte, pour favoriser une telle fabrication identitaire chez les jeunes, il faut que les acteurs qui évoluent dans leur environnement les entourent de façon à ce qu'ils développent de la confiance, de l'autonomie, de l'initiative à chacune des étapes de leur développement.

¹⁹ Erikson. Erik H. (1993). Part Three : The Growth of the Ego. Chapter 6. Toys and Reasons. 3. The Beginnings of Identity. & Chapter 7. Eight Ages Of Man. In. « Childhood and Society ». New-York. W. W. Norton & Company. P. 235-246. & P. 247-274.

Suite aux observations d'Erickson, on peut comprendre l'importance de créer un environnement propice au bon déroulement d'un processus de socialisation. Pour ce faire, ce dernier doit contenir la transmission d'un certain niveau de capital social et culturel, puisqu'à chacune des étapes, il s'effectue une transmission de ce genre en fonction du niveau de classe d'appartenance. Si ce processus assure une partie du développement identitaire, il faut savoir qu'il influence également les perceptions envers les normes formelles et informelles imposées par la société. Par exemple, une personne évoluant à l'intérieur d'une structure environnementale dite optimale, c'est-à-dire une atmosphère qui comporte les facteurs de socialisation les plus favorables, ne garantit en rien qu'il puisse développer une forme d'identité respectant à la lettre les normes sociales qui l'entourent. En revanche, rien ne garantit que des individus évoluant à l'intérieur d'une structure abritant des éléments socialisants considérés comme étant défavorisés ne développeront pas une identité déviante.

Bien qu'il existe plusieurs facteurs d'influence dont le processus de la fabrication identitaire relève, il n'en demeure pas moins que l'éducation demeure l'un des éléments universels sur lequel il s'appuie. Cependant, la dynamique d'un développement identitaire comporte plusieurs éléments d'influence. En effet, deux autres facteurs possèdent assez d'influence pour orienter la trajectoire d'une fabrication identitaire : la reconnaissance et l'estime. Ces deux notions sont, comme l'éducation, constamment présentes. Toutefois, afin de bien comprendre le fonctionnement de la reconnaissance et de l'estime dans ce processus, il semble important d'expliquer comment ces deux notions s'articulent au sein de la dynamique d'une fabrication identitaire.

La reconnaissance s'amorcerait à partir d'une série d'expériences subjectives ayant lieu à l'intérieur d'une dynamique relationnelle qui permet au sujet de faire valider et/ou invalider ses comportements par ses pairs. En clair, toute fabrication identitaire se développerait à partir de la naissance des différentes relations qui croisent sa route et des interactions qui en découlent. Ainsi, la dynamique relations-interactions permettrait aux sujets de se définir l'un l'autre afin

d'accéder à une forme de reconnaissance mutuelle. C'est donc à travers le regard des autres que l'attribution de valeurs servant à nous identifier s'effectue. De ce fait, il est légitime de penser la reconnaissance comme un élément faisant partie du processus de socialisation (Sparti, 2016). L'ensemble de ce procédé s'établit à travers le concept de l'intersubjectivité. Il permet de définir la double relation qu'entretient le sujet envers son entourage et son alter ego pour finalement générer une influence sur l'identité personnelle de ce dernier. Du coup, les individus qui entrent en relations reconnaissent, dans ceux à qui ils s'adressent, un autre sujet à la fois semblable et différent de leur personne.

Dans le même ordre d'idée, on retrouve quelques éléments tirés du tableau de la structure des relations de reconnaissance sociale d'Axel Honneth. Ces derniers seraient impliqués dans le processus développemental de la socialisation primaire et se poursuivraient avec l'émergence de la confusion des rôles, que l'on peut lier à la socialisation secondaire. Selon Axel Honneth on retrouve à l'intérieur des deux formes de socialisation les éléments suivants : *mode de reconnaissance, dimension personnelle, formes de reconnaissance, relation pratique à soi, formes de mépris et formes d'identités menacées, affects et besoins, relation primaire (amour, amitié) et confiance en soi, sévices et violences, intégrité physique, considération cognitive, responsabilité morale, relation juridique, respect de soi, privation de droits et exclusion, intégrité sociale, estime sociale, capacités et qualités, communautés de valeurs (solidarité), estime de soi, humiliation et offense, honneur et dignité*. En somme, les composantes énumérées peuvent se regrouper en deux catégories : la reconnaissance et le déni de reconnaissance. Ensuite, tant que les éléments rattachés à ces deux catégories sont dispensés de manière équilibrée, leur influence sur les mécanismes du processus de la fabrication identitaire devraient aider à produire des identités socialement acceptables. Encore une fois, tout dépend de la tournure des interactions. Par exemple, si un sujet développe une personnalité socialement acceptable c'est parce que les relations qu'il entretient avec ses pairs lui renvoient une perception positive de sa personne et de son entourage. L'inverse est également possible.

Mode de reconnaissance	Sollicitude personnelle	Considération cognitive	Estime sociale
Dimension personnelle	Affects et besoins	Responsabilité morale	Capacités et qualités
Forme de reconnaissance	Relations primaires (amour, amitié)	Relations juridiques (droits)	Communauté de valeurs (solidarité)
Potentiel de développement	-	Généralisation, concrétisation	Individualisation, égalisation
Relation pratique à soi	Confiance en soi	Respect de soi	Estime de soi
Forme de mépris	Séances et violences	Privations de droits et exclusion	Humiliation et offense
Forme d'identité menacée	Intégrité physique	Intégrité sociale	Honneur, dignité

La structure des relations de reconnaissance sociale
(Honneth, 2015, p. 222)

Toujours selon le tableau d'Honneth, on peut distinguer deux ressources symboliques s'articulant autour de la reconnaissance : la cognition et l'octroi de valeurs. La cognition permet au sujet de définir l'identité d'une personne en traduisant les attitudes semées et/ou récoltées ainsi que les valeurs attribuées lorsqu'elle donne et/ou reçoit une forme de reconnaissance qui se traduit comme étant de l'amitié. En résumé, selon Davide Sparti, l'octroi de valeurs sert à établir un lien entre la reconnaissance et l'estime, en décrivant une personne que l'on reconnaît et que l'on estime. Cette dernière se traduit donc comme étant de la reconnaissance estimative (Sparti, 2016).

Pour ce qui est de l'estime, on y attache une définition pour expliquer un lien entre deux autres concepts : la reconnaissance et le cheminement identitaire. L'estime et la reconnaissance à elles seules ne sont pas suffisantes pour les jeunes qui veulent faire partie d'un groupe, simplement parce qu'en plus d'être estimé et reconnu, les jeunes doivent sentir qu'ils appartiennent au groupe (Duclos, 2000). On peut donc supposer ici qu'un élément identitaire comme le développement d'un sentiment d'appartenance, permet de faire ressortir l'estime et la reconnaissance chez une personne. Autrement dit, personne ne vient au monde avec une image toute faite de sa personne. C'est à l'aide de la reconnaissance et de l'estime octroyés par leur entourage qu'il est possible pour un individu de créer sa propre image et d'entrevoir les groupes auxquels il peut appartenir. En d'autres mots, cette acceptation permet de confirmer si l'image

projetée est estimée et reconnue par ses pairs. Si tel est le cas, cela permet l'identification à un groupe d'appartenance. Bref, on peut prétendre que la dynamique entre l'estime et la reconnaissance, dont font également partie la socialisation, l'environnement et le capital socio-culturel, permet de développer une appartenance identitaire. L'ensemble de ces éléments permet donc d'influencer la trajectoire d'une fabrication identitaire. Au final, c'est à l'aide de cette dynamique : estime, reconnaissance et appartenance identitaire, que les jeunes vont confirmer leurs forces et leurs qualités afin d'apprendre à se fabriquer une image personnelle à l'aide des yeux de ceux qui vont exercer une rétroaction positive à leur endroit (Duclos, 2000).

Selon Germain Duclos, l'estime de soi se construit grâce à la connaissance de soi, la confiance en soi et au développement d'une appartenance identitaire. Ainsi, pour évaluer la qualité de l'estime de soi chez un individu, trois composantes sont nécessaires. La première relève de la capacité de se voir – cette faculté est liée au regard qu'elle porte sur son être et sur son paraître. Par la suite elle doit s'entendre. Ce qui veut dire qu'elle doit écouter et entretenir un dialogue intérieur qui touche son être et sa performance. Finalement, la personne doit s'aimer. Concrètement, cela veut dire qu'elle doit être en harmonie avec les sentiments qu'elle vit par rapport à elle-même et par rapport aux fruits de ses actions. Pour Duclos, ces trois éléments sont : la perception de soi, le dialogue intérieur et l'amour propre. Cela confirme l'importance du jugement des autres dans le développement de l'estime personnelle. Cependant, s'il est important d'arriver à développer une saine estime de sa personne, il faut également parvenir à s'estimer à sa juste valeur. C'est-à-dire, qu'il faut être capable de se définir comme une personne possédant : « ...des qualités, des forces et des talents qui font que je m'attribue une valeur personnelle, même si je fais face à des difficultés et que je reconnais mes limites²⁰. » En fin de compte, s'estimer sainement c'est d'être capable d'adopter un point de vue réaliste de sa propre personne (Duclos, 2000). Au final, un jeune démontrant une bonne estime de sa personne est beaucoup plus sûr de lui et de ses capacités puisqu'il se montre plus déterminé

²⁰ Duclos, Germain. (2000). « Chapitre 1 Définition et caractéristiques de l'estime de soi : Une définition de l'estime de soi » Dans. L'estime de soi, un passeport pour la vie. Montréal. QC. Coll. Parents. Hôpital Sainte Justine. UDM. P.16

dans ses objectifs. En conséquence, cela se reflète autour de lui et entraîne un jugement positif de la part de ses pairs. En fin de compte, c'est à l'aide du cycle de l'estime de soi qu'il est possible d'entretenir des régulations réciproques entre la perception de soi, le dialogue intérieur et l'amour propre. Ces éléments vont mutuellement se nourrir et se propager à travers le soi et la présentation de soi (Goffman, 1973).

À la lumière de ce qui précède, nous pouvons comprendre à quel point l'établissement d'une base saine d'estime de soi est un pas dans la bonne direction pour qu'un sujet développe une identité socialement acceptable. Ceci étant dit, en observant le processus de la fabrication identitaire qui comporte différents facteurs d'influences que l'on retrouve à travers le processus des deux phases de socialisation, on se rend compte que l'estime partage des éléments communs avec la reconnaissance et que ces deux éléments possèdent une influence sur la conception identitaire. Quoi qu'il en soit, le processus de la fabrication identitaire est un élément intemporel, protéiforme et en constante transformation. Ce dernier s'ajuste donc en fonction des expériences et des perceptions qu'un individu expérimente à travers les formes de jugements qu'il rencontre (Duclos, 2000).

3.2.4 Fabrication de l'identité d'acteur faible à travers le déni de reconnaissance et d'estime

Si la reconnaissance peut aider au développement de l'estime et que la combinaison des deux peut influencer positivement le processus de fabrication identitaire, le contraire est également possible. C'est ce qu'une partie du tableau de la structure des relations de la reconnaissance sociale d'Honneth propose, en présentant le concept du déni de reconnaissance. Honneth mentionne que l'identité est menacée lorsque le mépris est présent. Selon lui, le mépris est une relation de cause à effet qui apparaît avec la venue du déni de reconnaissance. Celui-ci contient les sévices, la violence, la privation de droits, l'exclusion, l'humiliation, l'offense, l'intégrité physique et sociale, ainsi que l'atteinte de l'honneur et de la dignité. En résumé, Axel Honneth interprète le déni de reconnaissance comme un élément pouvant influencer de manière négative le processus de la fabrication identitaire.

Pour comprendre l'ampleur des répercussions que peuvent avoir le déni de reconnaissance sur les individus qui en subissent les contrecoups, l'auteur utilise une métaphore. L'allégorie utilisée pour décrire les sentiments que peuvent développer les victimes du déni de reconnaissance, fait référence à des abus corporels pouvant causer des préjudices semblables à la torture (Honneth, 2015). Ses explications renvoient à un désir d'exprimer à quel point les conséquences du mépris, qui sont directement lié au déni de reconnaissance, peuvent provoquer une offense blessante et humiliante chez la personne visée. Bref, en perdant son estime, l'intimé va expérimenter ce que l'on peut qualifier de *mort psychique* puisqu'il se voit graduellement exclu de la société avant de perdre la foi en elle pour finalement expérimenter la mort sociale (Honneth, 2015). Au final, afin d'éviter une fabrication identitaire influencée par le déni de reconnaissance dont le résultat pourrait se comparer à une forme de révolte intérieure, il semble préférable pour les jeunes d'évoluer à l'intérieur d'un environnement donnant accès à un certain niveau de capital socioculturel. Qui plus est, ce milieu se doit d'être axée sur la reconnaissance et non le contraire.

3.2.5 Désaffiliation et disqualification, un cheminement menant à l'isolement, l'exclusion et la radicalisation

L'acteur qui fabrique son identité vit inévitablement des expériences qui vont le conduire à vivre de la reconnaissance et un déni de reconnaissance. Ceci est dû au fait que les différentes trajectoires sociales que peuvent emprunter les individus ne sont pas tracées d'avance et que rien ne peut garantir qu'ils chemineront à l'intérieur d'un parcours sain et équilibré. Par exemple, si un jeune expérimente un déséquilibre parce qu'il subit une forme de déni de reconnaissance, cela nuira à la formation de son estime. Ainsi, pour ce dernier une telle expérience peut modifier l'orientation de sa fabrication identitaire en influençant la perception de son être et celle des gens de son entourage à son endroit. Résultat, les jeunes qui subissent une forme de dénigrement vont être étiquetés et catégorisés en fonction des jugements portés sur eux. Résultats ils s'autoévalueront en fonction de ses mêmes jugements. Sans vouloir généraliser, les individus avec un déséquilibre au niveau de la reconnaissance ont plus de chance d'être issus d'un milieu souffrant d'insuffisances économiques, matérielles et

relationnelles. En somme, ces derniers seraient plus susceptibles de s'identifier à des groupes nécessitant l'aide des services offerts par l'État. C'est notamment ce que constatent les penseurs de la DPJ lorsqu'ils évoquent, à travers certaines situations fictives, une partie de leurs expériences avec les jeunes. Généralement, ces derniers décrivent une histoire qu'ils associent à celles d'enfants issus de familles monoparentales, à des orphelins, ainsi qu'à des enfants nécessitant des ressources spécifiques alors qu'ils ont subi de la maltraitance et/ou d'autres formes de sévices (Faugeras, Laquerre & Moisan, (2000).

De façon général, les individus qui sont aux prises avec une situation précaire ont recours à une forme d'assistance. C'est-à-dire qu'ils sont pris en charge par les politiques sociales de l'État (Castel, 1991). Dans ce résumé converti en tableau à partir du concept, *De l'intégration à la désaffiliation* de Robert Castel, on distingue quatre zones pour expliquer les positions sociales occupées par les individus dans la société, à l'aide du rapport au travail et de l'insertion relationnelle. Toujours selon Castel, la zone *d'intégration* signifie que l'on dispose des garanties d'un travail permanent. Pour cette raison, la mobilisation des supports relationnels s'en trouve solidifié. En ce qui concerne la zone de *vulnérabilité*, Castel l'associe avec la précarité du travail, qui fragilise l'aspect relationnel. Pour ce qui est de la zone *d'assistance*, elle renvoie à une absence de travail pour l'individu qui est pris en charge par les politiques sociales. Ce qui cadre avec le sens que nous désirons donner au terme de l'assistance. Finalement, la zone de *désaffiliation* se réfère à la précarité la plus absolue alors qu'elle renvoie à une situation d'absence de travail quasi-total et d'isolement social quasi-complet.

De l'intégration à la désaffiliation de Robert Castel

Zone	Rapport au travail	Insertion relationnelle
Zone d'intégration	Stabilité	Relations sociales satisfaisantes
Zone de vulnérabilité	Précarité	Fragilité des liens
Zone d'assistance	Privation	Prise en charge par les politiques sociales
Zone de désaffiliation	Exclusion	Isolement social

(Castel, 1991, ma conversion)

Pour l'expliquer autrement, une personne dont les phases de socialisation se déroulent dans la zone d'intégration, c'est-à-dire à l'intérieur d'un environnement offrant une stabilité économique qui permet de conserver des relations stables et satisfaisantes, est plus susceptible de développer une identité concordant avec les personnes appartenant à cette zone. En contrepartie, si la socialisation s'effectue à travers la zone de vulnérabilité, d'assistance et de désaffiliation, l'identité risque de se modeler autrement. La raison étant que, ces trois zones se rapprochent d'un autre élément pouvant influencer le processus de la fabrication identitaire, la disqualification sociale (Paugam, 2013). En résumé, l'acteur qui entre dans la zone vulnérable expérimente une précarité qui fragilise ses liens sociaux alors que celui qui entre dans la zone d'assistance pour fait l'expérience d'une prise en charge par les politiques sociales de l'état. Finalement, celui qui entre dans la zone de désaffiliation entre en contact avec l'exclusion et l'isolement social (Castel, 1995). Conséquences, le processus de fabrication identitaire de l'acteur se trouve influencé par l'ensemble de ces éléments, alors qu'il expérimente la fragilité, la dépendance et la rupture (Paugam, 2013). Bref, les concepts de désaffiliation et de disqualification empruntent sensiblement le même chemin pour décrire les trajectoires sociales possibles que peuvent emprunter un individu à travers des schèmes d'analyse aidant à expliquer ce que les acteurs expérimentent à chacune des étapes décrites.

Puisque les individus qui traversent un processus de fabrication identitaire empruntent différentes trajectoires, il n'est pas rare de les voir alterner d'une zone à l'autre tout en étant en contact avec des individus appartenant aux autres zones (Castel, 1995). Au final, un individu peut passer à travers les différentes zones et développer des éléments identitaires pour chacune des zones auxquelles il a pour un temps appartenu. Par exemple, les acteurs appartenant à la zone d'intégration vont avoir plus tendance à adopter une identité stable, alors que ceux se retrouvant dans la zone vulnérable seraient plus disposés à afficher une identité fragilisée. Ainsi, les acteurs évoluant dans la zone d'assistance développeraient une identité plus dépendante. Finalement, les acteurs appartenant à la zone de disqualification démontreraient une rupture identitaire. Ces formes de stratification sociales démontrent à quel point la fabrication d'un qualificatif pouvant étiqueter une personne relève en partie des éléments de sa

zone d'appartenance : ces éléments ayant influencé une partie de sa fabrication identitaire pour l'étiqueter dans une catégorie ou l'autre. Cette forme de jugement de valeur permet d'émettre un discrédit pour certains les accusant de ne pas respecter les normes établies. C'est ce qui peut arriver lorsqu'un groupe appartenant à la zone d'intégration considère que les acteurs appartenant aux autres groupes sont incapables de respecter la stabilité ; une norme essentielle au maintien d'un bon travail et de bonnes relations.

L'observation de ce qui précède montre deux choses : le processus de la fabrication identitaire comporte des éléments produisant une influence sur les traits identitaire qui se trouve directement liée à la zone d'appartenance. L'ensemble de ce processus comprend également une part de déni de reconnaissance et de mépris qui peut mener l'identité de l'acteur à une disqualification sociale avant de se trouver stigmatisé par ses pairs. En fin de compte, les acteurs associés aux groupes des disqualifiés représentent la portion à laquelle on n'accorde ni reconnaissance ni estime. Ainsi, par rapport aux groupes de la zone d'intégration, on dit qu'ils représentent les exclus de la société. En fin de compte, à force de vivre de l'exclusion, l'individu qui constate que son quotidien se ressemble jour après jour, abandonne progressivement le concept de la vie sociale, pour se familiariser graduellement avec celui de la *mort sociale* (Charlier & Hassin, 2015). Pour oublier cette réalité, ce dernier peut être tenté de modifier le rapport de sa propre expérience avec les autres.

Certaines tentations peuvent rendre une personne plus vulnérable à certaines influences douteuses, en stimulant une forme d'accumulation de frustration pouvant engendrer une révolte intérieure. Ce cheminement est comparable au processus incrémentiel de la radicalisation, qui sert à décrire les phases que traverse un individu adhérant à une secte. En somme, la radicalisation comporte quatre étapes : la première est celle du premier contact réussi, qui permet de faciliter la présentation d'une doctrine en gagnant la confiance d'un individu (Bronner, 2016). La seconde est celle du monopole cognitif, qui représente l'influence de ceux qui forment les différents groupes sociaux autour de l'individu. La troisième est l'adhésion par frustration, qui peut se traduire par une combinaison d'aspiration et de

satisfaction qui ne rejoignent pas les attentes de l'individu dans la société. Ce cheminement peut déboucher sur deux voies : l'une comportant des répercussions positives lorsque l'individu se sert de cette frustration pour arriver à ses fins et l'autre le dirigeant vers des actions extrêmes. La dernière étape est l'adhésion par révélation, qui fait référence à l'expérimentation d'une prophétie auto-réalisatrice (Bronner, 2016). Ce concept renvoie à l'instant où une personne adhère à une nouvelle réalité construite de toute pièce, alors que sa propre réalité s'efface au profit d'une nouvelle qui émerge. Ce type d'adhésion est souvent déclenché par un contexte social précis qui naît à travers la stigmatisation et l'exclusion, deux éléments à partir duquel se développe notamment, le mécontentement, le désenchantement politique et la dévalorisation. En fin de compte, l'individu adhère au groupe qui lui offre de la reconnaissance et de l'estime. Ce dernier peut même être rééduqué afin de laisser son identité être remodelée dans le but d'appartenir à un groupe. Pour remettre le tout en contexte, l'acteur qui emprunte un chemin menant d'une zone de confort à celle de désaffiliation, vivra des sensations similaires aux étapes de la radicalisation.

En résumé, les principaux concepts du processus d'une fabrication identitaire sont les suivants : une pédagogie générale continue, un environnement, deux formes de socialisations et l'héritage d'un capital socioculturel. En plus de ces concepts, on retrouve la reconnaissance et l'estime, deux éléments détenant le pouvoir d'orienter le processus d'une fabrication identitaire. Ensuite, l'ensemble des éléments découlant du processus de la fabrication identitaire comportent les mêmes caractéristiques que le processus lui-même. Soit, le fait d'être protéiformes, temporels, multifactoriels, malléables et quelque peu complexes. Ces éléments exercent une influence sur le processus continu de la fabrication identitaire chez les jeunes qui fréquentent le Centre jeunesse. Ces adolescents, affichent à leur arrivée dans une ressource une identité de départ qui est considérée comme déviante. Afin de pouvoir rééduquer cette dernière, les éducateurs tentent de la remodeler pour qu'elle puisse tendre vers une forme plus socialement acceptable. Pour y arriver, les éducateurs ainsi que les différents intervenants doivent compter sur des outils capables de développer l'estime et la reconnaissance déçues de ces jeunes qui ont perdus confiance envers les adultes et leur système. En fin de compte, s'ils veulent renverser la

vapeur, les intervenants doivent regagner la confiance des jeunes qui se sont repliés sur eux-mêmes. Les intervenants peuvent tenter de rouvrir et maintenir les ponts de la communication en les entretenant. En remplissant ces conditions, le personnel du Centre jeunesse de Laval peut entrevoir l'espoir de réinsérer les jeunes dans la société.

CHAPITRE 4

Prévention de la délinquance en psychoéducation : analyse du rôle des sports de combat à travers différents milieux de réinsertion

Ce chapitre propose une analyse du rôle que jouent les sports de combat chez les jeunes alors qu'ils sont encadrés par des institutions qui ont pour mandat de rééduquer leur identité. Le but étant de parvenir à les réintégrer dans la société.

4.1 Le sens de la réinsertion sociale

Une société qui s'appuie sur un système de classes économiques expose une partie de sa population à des inégalités sociales. Ce système comporte son lot de complications auprès des familles moins avantagées. En conséquence, les jeunes issus d'un environnement familial considéré comme étant appauvri doivent composer avec les répercussions que peuvent comporter ces conditions. Par exemple, la reproduction des conduites fautives pouvant mener à l'adoption d'habitus de délinquants (Bourdieu, 1979). En somme, ce sont des jeunes qui évoluent dans un environnement précaire. Parmi ceux-ci figure le risque de développer une étiquette de déviants à être réformés par le système (Becker, 1985). Lorsque cela se produit, le système de justice prend généralement en charge les jeunes concernés pour ensuite tenter de les réintégrer dans la société. C'est donc en partie suite à une série de circonstances et d'événements exigeant son application que le concept de la réinsertion sociale prend forme. Ce concept, qui représente un aspect important de notre objet de recherche, est généralement compris comme étant la correction d'une personnalité considérée comme étant atypique. L'adhésion à ce type d'identité par un individu relève généralement d'un concours de circonstances hors de son contrôle, qui se voit alors entouré de tentatives de réforme par les autorités en place. Leur but étant de tenter de déprogrammer l'individu considéré fautif afin qu'il puisse réintégrer la société. En somme, le processus d'une réinsertion sociale implique une déprogrammation des comportements considérés comme étant déviants. La construction d'un tel problème chez un individu relève d'une série de facteurs liés à l'environnement, aux premières phases de socialisation ainsi qu'à l'héritage d'un capital socioculturel. L'ensemble de ces éléments et de ces facteurs apparaît très tôt et peut être lié aux besoins primaires et

secondaires (Maslow, 1943). Lorsque les éléments et les facteurs sont défavorables, ils peuvent alors contribuer à l'inassouvissement des besoins primaires et secondaires.

Les scientifiques s'appuient en général sur deux types de données pour expliquer le phénomène de la réinsertion sociale : le taux de chômage et le niveau de scolarité (Kieffer & Tanguy, 2001). Comme nous l'avons vu, ces deux facteurs entraînent les acteurs à l'intérieur de quatre zones de disqualification : l'intégration, la vulnérabilité, l'assistance et l'exclusion (Castel, 1995). Ensuite, cette forme de discrédit engendre trois phases d'exclusion : la fragilité, la dépendance et la rupture (Paugam, 1993). À l'aide de ces deux perspectives, Paugam et Castel exposent une représentation possible de l'environnement immédiat des jeunes qui sont issus d'un milieu défavorisé, ainsi que la genèse des premières souffrances et carences affectives. Pour le dire autrement, le processus de la fabrication identitaire est structuré à l'aide des rapports aux autres; les différents éléments qui constituent cette construction interagissent entre eux et s'entrecroisent pour orienter les différentes interprétations identitaires possibles que l'on peut faire des autres, alors qu'ils font de même à notre égard²¹. À la lumière de ces propos, on peut en déduire que les différentes interactions qui vont contribuer à influencer le processus de fabrication identitaire d'un individu va possiblement influencer le développement de certains comportements considérés comme étant déviants et/ou normaux chez lui. À partir de cette filiation, on peut donc présupposer l'existence d'un lien entre le processus de fabrication identitaire et celui de la réinsertion sociale, qui implique la phase d'une rééducation identitaire. Au final, les interactions ayant cours à l'intérieur des environnements défavorisés semblent avoir plus de chances d'influencer les différents facteurs capables de produire des comportements pouvant être associés à des identités considérées comme étant délinquantes, criminelles et/ou radicalisées²².

²¹ Shutz, Alfred, (2010), « L'étranger : un essai de psychologie sociale ; suivi de L'homme qui rentre au pays » Alfred Schütz ; traduit de l'anglais par Bruce Bégout, Paris, Éditions Allia 77 p.

²² Bronner, Gérald. (2016). « Comment devient-on extrémiste ? » Dans. La pensée extrême : Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques. Paris. PUF. P. 179-286

La mécanique de la réinsertion sociale semble ainsi se trouver quelque part entre la théorie de l'interactionnisme symbolique et celle du socioconstructivisme. C'est pourquoi, une partie de l'étude portant sur notre objet de recherche, la réinsertion sociale, passe par les facteurs d'influence qui gravitent autour de ces deux théories. De plus, les éléments issus de ces théories sont utilisés par les intervenants et les animateurs des différents ateliers et activités. Ces derniers cherchent à réinsérer dans la société les jeunes qui fréquentent le Centre jeunesse de Laval. Parmi ces éléments utilisés, on en retrouve deux qui contribuent à alimenter la notion de réinsertion sociale : le manque de reconnaissance et d'estime de soi. Lorsque ces deux éléments sont manquants cela peut engendrer un stigmate pouvant mener les jeunes à vivre de l'exclusion (Campbell, Elizabeth & al., 2006). Tout en ayant maille à partir avec le processus de leur fabrication identitaire, ces jeunes doivent se présenter auprès des éducateurs, qui vont tenter de déconstruire certaines de leurs conceptions attachées à leurs croyances profondes. Pour cette raison, il semble logique de penser que le point de départ d'une démarche de rééducation identitaire pouvant mener à une réinsertion sociale puisse s'effectuer à l'aide d'un travail de psychoéducation qui comporte de la reconnaissance et de l'estime.

La reconnaissance et l'estime, utilisées comme outils en psychoéducation peuvent ainsi être liées au processus de la réinsertion sociale. Pour les utiliser en ce sens, les éducateurs invitent les jeunes à participer à des ateliers/activités semi-dirigés, afin qu'ils développent un intérêt quelconque. Si cette démarche permet aux jeunes de réapprendre à développer le sentiment du succès pour ensuite cultiver d'autres facettes de leur personnalité, c'est parce que les éducateurs ont réussi à entamer une relation de confiance avec eux (Leroux, 1975). Par contre, la mécanique de ce travail étant complexe, elle s'échelonne sur une période indéterminée et n'offre aucune garantie de succès. Néanmoins, le personnel en place utilise cette stratégie dans le but de rebâtir l'estime et la confiance des jeunes, deux éléments essentiels à leur remodelage identitaire (Duclos, 2000). En somme, le développement de nouvelles compétences permet aux jeunes de métamorphoser l'identité de départ qu'ils affichent, considérée comme déviante (Carosella, Archer & al., 2008). Ceci étant dit, il faut comprendre que c'est à l'aide de la théorie des étapes de la rééducation, un outil qui s'appuie sur une série de paliers à respecter dans

l'ordre, que le modèle québécois offre aux jeunes des Centres jeunesse un programme de réinsertion sociale (Le Blanc & Tessier, 1978).

4.1.1 Sports et stratégies en psychoéducation

Afin d'augmenter leurs chances de réussite, les éducateurs portent un intérêt particulier au parcours de vie des jeunes. C'est ce qu'ils doivent faire s'ils veulent parvenir à déceler les événements qui les ont menés à fréquenter le Centre jeunesse. Cette attention est orientée vers les premières formes de socialisation, ainsi que vers l'héritage d'un capital socioculturel directement rattaché à l'environnement des jeunes. Cette approche peut aider les éducateurs à déceler les épisodes d'influences émergentes ayant poussé les jeunes à adopter un comportement délinquant. L'adoption d'un tel comportement surviendrait au tout début de la seconde phase de socialisation, alors que l'attachement pour les parents diminue au profit des nouveaux espaces de socialisation qui, à l'aide d'activités scolaires parascolaires et/ou autres, débouchent vers de nouveaux liens d'amitié (Spruit et al., 2015). Par la suite, cette dynamique permet de créer de nouvelles filiations dont les empreintes dépassent parfois celles qui avaient été établies précédemment par la famille. Au final, s'ils veulent que les jeunes parviennent à narrer leurs récits, les éducateurs doivent s'intéresser de manière sincère à leur histoire. Cette étape permet également aux jeunes de revisiter leur propre autobiographie. Cette stratégie peut aider les éducateurs à briser la couche protectrice de l'isolement volontaire qu'affichent les jeunes, en déclenchant une introspection chez ces derniers, afin qu'ils réalisent la provenance de certaines de leurs influences néfastes.

Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que le résultat de la fabrication d'une personnalité délinquante comporte des stéréotypes. À cet effet, on note la croyance populaire rattachée au fait que l'ensemble des individus habitant un milieu considéré culturellement et économiquement pauvre fabrique automatiquement des individus avec peu de moyens, puisqu'ils progressent avec des facteurs d'influences pouvant engendrer une aliénation de leur personnalité. Parmi les résultats de cette croyance, on retrouve celle qui mentionne qu'un tel parcours vient influencer automatiquement de façon négative le processus de fabrication identitaire des jeunes et ce, sans même que l'éducateur se questionne sur l'histoire de ce

dernier. Ce type de d'idée toutes faite peut entrainer un jugement de valeur rapide pouvant se transposer. Par exemple, la croyance populaire véhiculant le fait que la pratique d'une activité sportive puisse empêcher la formation d'une quelconque forme de délinquance juvénile, sous le prétexte que le sport partage des éléments communs avec la prévention de la criminalité comme : l'attachement, l'engagement, la croyance et l'implication²³. Par contre, selon la théorie des opportunités de Cohen et Felson, reprise par Spruit et son groupe, il existerait un lien avec la formation d'une identité délinquante malgré la pratique d'un sport : « ...la délinquance prend forme à des moments précis et opportuns²⁴ ». En somme, les jeunes issus d'un environnement délinquant auraient plus de chances de développer des habitudes dévoyées, puisque les opportunités de délinquance seraient liées au fait qu'ils passent plus de temps dans un environnement considéré malsain. Bref, l'adhésion à une personnalité criminogène serait possible parce que les différents facteurs d'influences existent à l'intérieur de deux éléments. L'espace, qui fait référence à un espace social et le temps, qui fait référence au temps passé à l'intérieur de cet espace. Deux éléments qui vont contribuer à moduler la fabrication identitaire des jeunes.

Peu importe les valeurs apprises à l'intérieur d'un espace social, qu'il soit sportif ou non, les sujets sont capables de transposer certains acquis d'une dimension à l'autre (Spruit et al., 2015). Suivant cette logique, l'espace sportif produirait un environnement capable d'engendrer deux types de fabrication identitaire : l'une considérée comme positive, lorsque les sujets adoptent des comportements respectant les normes sociales, et l'autre considérée comme étant négative, si le sport sert de vecteur de : « ...fabrication de la délinquance²⁵ ». En somme, la pratique d'un sport bien encadré permettrait de fabriquer un espace de socialisation authentique pour les jeunes, dans lequel ils peuvent développer une identité positive mais

²³ Voir (Hirschi 1969) dans (Spruit & al 2015)

²⁴ Spruit. Anouk. Stams. Geert-Jan. Van der Put. Claudia. Van der Stouwe. Trudy. Van Vugt. Eveline. (2015). Theoretical Framework. Dans. « Sports Participation and Juvenile Delinquency : A Meta-Analytic Review. Amsterdam. J Youth Adolescence. DOI 10.1007/s10964-015-0389-7. P. 656-657. Ma traduction.

²⁵ Ibid P.656-657. Ma traduction.

l'inverse est également possible²⁶. C'est donc à travers ces échanges que les adolescents vont aiguïser des outils pour leur permettre de s'adapter à différentes situations, ainsi qu'à différents individus. Ce qui tend à se produire s'ils évoluent dans un espace leur apprenant à respecter les règles et les valeurs sociales. Pour faire un lien avec l'espace sportif, on peut dire que la pratique du sport favorise l'apprentissage de nouvelles compétences sociales, dont la création de liens favorables au développement d'une personnalité normative. Ce type d'apprentissage peut également se transposer à d'autres dimensions sociales. Bref, le cheminement à l'intérieur d'un espace social sportif positif peut donc mener les jeunes à réussir dans la société. En revanche, lorsque le procédé s'avère négatif, il peut tout de même mener les jeunes à traverser les étapes d'une réinsertion sociale.

Afin de créer un climat favorable aux bonnes influences, il faut que les jeunes puissent évoluer à l'intérieur d'un espace de socialisation positif. C'est-à-dire un espace qui peut les amener à respecter les normes. Dans le même ordre d'idée, une recherche portant sur des jeunes pratiquant le karaté traditionnel et présentant un trouble de l'opposition, une difficulté comportementale pouvant mener à la délinquance, semble abonder dans ce sens. À cet effet, un article décrit la façon dont le karaté arrive à sensibiliser les jeunes au respect des normes (Palermo Di Luigi & al., 2006). Selon les observations des scientifiques, les jeunes parviennent à intérioriser certaines influences véhiculées dans le cours, en continuant de s'identifier comme des karatékas après les séances. Cette acquisition de trait de personnalité comporterait une notion de transfert identitaire pouvant se transposer aux autres dimensions sociales de leurs vies. Les chercheurs expliquent ce résultat par le fait que l'adhésion à cette identité engendre une influence positive et grandissante dans l'esprit des jeunes pratiquants²⁷. En somme, cette modification comportementale s'amorce à partir de la pratique en dojo, pour se déplacer par la suite : « ...à l'école et à la maison.²⁸ » Ce genre de résultat laisse croire que l'enseignement du

²⁶ Voir : Coslin. Pierre G. 2007, Erickson. Erik H. 1978 et (Claude Dubar_2015.

²⁷ Voir le concept de sportification de Laurent Gras.

²⁸ Mark T. Palermo. Di Luigi. Massimo & al. (2006). Externalizing and Oppositional Behaviors and Karate-do: The Way of Crime Prevention. International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology Volume 50

karaté transmis de façon méthodique, traditionnelle et encadrée, peut exercer une influence positive sur le processus de fabrication identitaire des jeunes, en les réalignant vers une base comportementale plus tangible. Pour terminer, l'étude évoque l'importance d'une méthode d'enseignement traditionnelle, puisqu'elle améliorerait plusieurs éléments aidant à rehausser les compétences sociales telles que la confiance en soi, le niveau de concentration, le degré d'attention et le développement du respect de sa personne et d'autrui (Palermo Di Luigi & al., 2006).

Les chercheurs attribuent ce phénomène au fait que : « ...le karaté traditionnel, d'un point de vue neuroscientifique, est une activité à la fois sophistiquée et complexe qui, lorsqu'enseignée et pratiquée de façon méthodique, permet aux pratiquants d'améliorer leur soi²⁹. » À partir de ce type d'entraînement, certains jeunes sont parvenus à mieux se contrôler. Si cette recherche démontre l'existence de bienfaits sur le comportement à l'aide de la pratique du karaté traditionnel, elle ne garantit pas une transposition des valeurs acquises à d'autres dimensions sociales. Cependant, elle démontre qu'il est possible de prévenir la délinquance juvénile en influençant positivement l'identité des jeunes aux prises avec un trouble de comportement. Cela, tant que cet espace de socialisation, issu des arts martiaux, demeure bien encadré. Au final, la pratique du karaté traditionnel développerait simultanément, et de manière positive, trois éléments sur lesquels il est possible de s'appuyer pour octroyer de la reconnaissance et de l'amour propre chez les participants : le corps, l'esprit et la force de caractère (Trulson, 1986). En somme, ce sont trois caractéristiques susceptibles d'influencer positivement le processus de la réinsertion sociale.

À ce sujet, M. Jacques Hébert, ancien psychoéducateur et professeur au département de travail social de l'UQAM, explique pourquoi la pratique du karaté traditionnel peut servir d'outil d'aide

Number 6 December 2006. Sage Publications. 10.1177/0306624X06293522 <http://ijo.sagepub.com>. P. 657-658. Ma traduction.

²⁹ *Ibid* P. 658. Ma traduction.

à la réinsertion sociale. Selon lui, c'est parce qu'elle permet de développer une forme de communication à travers l'expression du geste corporel, pour les sujets éprouvant de la difficulté à s'exprimer verbalement. Ayant enseigné le karaté à des jeunes en difficulté pendant plusieurs années, l'auteur observe que certains élèves lui ont plus facilement : « ...ouvert leurs esprits après un entraînement³⁰. » Selon son expérience, la pratique du karaté aurait permis d'ouvrir des canaux de communication parfois impénétrables avec les méthodes conventionnelles. Par contre, pour y arriver, il mentionne que l'instructeur doit agir conséquemment aux valeurs morales traditionnelles qu'il véhicule. De plus, l'activité comporte des effets bénéfiques durables qui, lorsque pratiquée de façon soutenue : « ...permet d'entretenir un cheminement continu qui aide les jeunes en difficulté³¹ » En somme, la pratique permettrait de canaliser la violence et l'agressivité chez les jeunes qui expérimentent une souffrance quelconque, en réconfortant leurs corps, pour ensuite faire de même avec leurs esprits (Hébert, 2011). Pour réussir, les conditions énumérées ci-haut doivent cependant être remplies si l'on veut que la pratique puisse, au même titre que les différents programmes d'ateliers/activités dirigés dans les centres jeunesse, servir d'outils d'intervention (Cousineau, Lafortune Claudia & Tremblay, 2010). En résumé, Hébert considère que les jeunes ont maîtrisé les notions essentielles entourant la pratique du karaté lorsqu'ils parviennent à s'exprimer librement à lui. C'est-à-dire qu'ils communiquent une réponse négative en ne récidivant plus aux tentations telles que les drogues, la prostitution et le crime, puisqu'ils ont acquis un savoir permanent à l'aide des ateliers dirigés ou des différentes activités.

4.1.2 Délinquance et agressivité

Si les différents éléments soulevés jusqu'à présent sont en lien avec la délinquance, c'est parce que l'accroissement de l'agressivité chez les jeunes négligés est un facteur à prendre en considération lorsqu'il est question de traiter de ce sujet. En effet, pour les formateurs de la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ) qui s'inspirent d'ouvrages en psychologie, en

³⁰ Jacques Hébert & al. (2011). Chapitre 1 : Le défi d'enseigner les arts martiaux dans une perspective psychosociale : Les attitudes et les conduites. Dans. *Arts martiaux, sports de combats et interventions psychosociales*. Québec. PUQ. P. 25.

³¹ Ibid P. 26-27.

criminologie et en sociologie, les formes d'agressivité qui se développent chez ces jeunes seraient en partie associées au faible niveau de revenu et de scolarité de leurs parents – une condition qui peut aussi provoquer des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie, et peuvent créer également des périodes de transitions comme la séparation et le divorce. C'est le genre d'événements qui peut engendrer de la pauvreté. Ces épreuves peuvent exposer les jeunes à des formes de violence qui contribuent à influencer leur comportement. En observant les statistiques de l'Institut canadien de la santé infantile (ICSI, 2018), on constate que les jeunes issus de familles pauvres seraient plus à risque d'identifier des comportements agressifs³². Ce serait à travers les gestes de délits et d'intimidations posés à l'école qu'il serait possible de déceler les jeunes affichant un comportement trouble (Day, Golench, MacDougall et Beals-Gonzaléz, 1995). En somme, l'école devient l'endroit à partir duquel les enseignants et les spécialistes peuvent identifier les comportements agressifs qui se développent au sein de la famille.

Une fois l'agressivité décelée, il est toujours possible de canaliser cette pulsion à l'aide d'un conducteur comme le sport, ce qui inclut la pratique d'un sport martial. En ce sens, le travail de Jean Lorant et Éric Reynes, qui se sont intéressés à la canalisation de l'agressivité à l'aide du judo, est un bon point de départ. Selon eux, la raison pour laquelle un art martial permet de canaliser l'agressivité est dûe au fait que : « ...l'activité se déroule dans un environnement encadré, contrôlé et codifié ³³ . » Cette façon de procéder permettrait aux pratiquants d'apprendre l'application d'un code d'éthique martial, qu'ils peuvent : « ...transposer aux autres dimensions sociales de leur vie³⁴. » Par contre, les chercheurs expliquent qu'il n'existe aucune recherche prouvant que la pratique d'un sport puisse :

³²https://www.europofem.org/White-Ribbon/05.education/education_fr/04.edu_fr.htm
<https://cichprofile.ca/fr/module/8/section/2/page/sante-et-developpement-de-la-petite-enfance-caracteristiques-du-revenu-et-du-marche-du-travail-des-familles-resultats-consolides-2/>

Faugeras, Françoise. Laquerre, Carole. Moisan, Sylvie. (2000). Les problématiques en centre jeunesse : Module pédagogique. Québec. Centre jeunesse de Québec – Institut Universitaire. P. 9-31.

³³ Lorant. Jean. Reynes. Éric. (2003). « Judo, agressivité et maîtrise de la colère : étude longitudinale chez des enfants de 8 ans », *Staps* 2003/1 (no 60), p. 95. DOI 10.3917/sta.060.0093

³⁴ Ibid P.94

« ...influencer d'une quelconque façon le comportement agressif des participants³⁵. » Toutefois, ils précisent que la pratique d'un sport de combat répond généralement à plusieurs besoins, tels que les besoins d'accomplissement, de récompense, d'affiliation et de plaisir (Lorant, & Reynes, 2003). Pour ces raisons, la pratique d'un sport martial peut donc aider à mieux gérer l'agressivité chez les participants.

Les points soulevés par Lorent et Reynes démontrent que le judo s'avère un outil capable de canaliser l'agressivité des participants. Par contre, ils n'expliquent pas comment s'articule l'ensemble de cette dynamique. C'est ce que T.A. Nosanchuk et ses collaborateurs ont fait en s'intéressant à la relation entre la pratique des arts martiaux et le contrôle de l'agressivité³⁶. Selon ces derniers, peu importe l'art martial pratiqué : « ...la gestion de l'agressivité serait liée au fait que la malveillance aurait tendance à diminuer lorsque les pratiquants reçoivent un enseignement traditionnel³⁷. » C'est-à-dire un entraînement s'appuyant sur la transmission d'une philosophie orientée sur le développement du respect envers les autres. À l'opposé, lorsqu'il est question d'un enseignement plus sportif, qui ne véhicule aucune valeur d'encadrement, les participants auraient tendance à devenir plus agressifs (Lamarre & Nosanchuk, 1999). Bref, peu importe l'art ou le sport martial, il semblerait que les jeunes participants doivent évoluer dans un environnement traditionnel et encadrant, si l'on veut qu'ils parviennent à canaliser leur agressivité. Du coup cette approche ouvrirait une opportunité de pouvoir les rééduquer.

Cependant, malgré les bienfaits de cet encadrement, les résultats sont de courte durée. C'est pourquoi Hébert et Nosanchuk recommandent que la pratique soit continue, puisque cela permettrait de conserver et d'approfondir les acquis de façon plus permanente. En somme, la pratique continue permet de diminuer l'agressivité, parce qu'elle développe de façon

³⁵ Ibid P. 95-96

³⁶ À ce sujet voir (Nosanchuk & McNeil 1989) et, (Lamarre & Nosanchuk 1999)

³⁷ Lamarre, B. W. À Nosanchuk, T (1999). Judo - The gentle way: A replication of studies on martial arts and aggression: Perceptual and motor skills. Carleton University. Ottawa. P. 995 & Nosanchuk, T. A., et MacNeil, M. L. C. (1989). Examination of the effects of traditional and modern arts training on aggressiveness. *Aggressive Behavior*, 15(2), 153-159. Ma traduction.

soutenue : « ...la maîtrise, l'affirmation, l'estime de soi et la confiance en soi³⁸. » Cependant, la pratique doit toujours s'accompagner de valeurs traditionnelles véhiculées par des instructeurs qui adhèrent et appliquent ces dernières si l'on veut qu'elle porte fruit (Hébert, 2011). Cette structure relationnelle permet aux instructeurs de capter plus facilement l'intérêt des jeunes. De plus, en respectant les critères énumérés, l'instructeur sera en mesure d'octroyer aux participants une forme de reconnaissance favorisant l'éclosion de la maîtrise, de l'affirmation, de l'estime de soi ainsi que de la confiance en soi (Lamarre & Nosanchuk 1999). Finalement, ce genre de développement comportemental est possible suite à l'implantation d'une pratique traditionnelle et encadrée qui permet aux participants d'appivoiser leur agressivité. Ce faisant, ils accèdent à une forme de reconnaissance favorisant la reconstruction de leur estime déçue. Bien que ces observations s'avèrent encourageantes, il faut garder en tête qu'elles ont été effectuées sur des jeunes en liberté. Ce constat nous amène au questionnement suivant : est-ce que ce procédé pourrait s'avérer bénéfique dans un milieu d'encadrement supervisé par la protection de la jeunesse?

4.1.3 Pratique du sport chez les individus privés de liberté

Pour Laurent Gras, qui s'intéresse à la pratique du sport en prison, ce dernier est un outil pouvant servir de vecteur pédagogique, principalement parce qu'il serait capable de réformer l'identité des individus pour les intégrer dans leur nouvel environnement. En clair, l'activité physique est utilisée comme outil de rééducation pour réinsérer les individus dans la société³⁹. Cette approche serait envisageable parce que la privation de liberté engendrerait un choc provoquant des tensions dans le corps favorisant la sécrétion d'une hormone suite à un bouleversement émotif, l'adrénaline. Pour diminuer les effets du stress qui fait suivre un déséquilibre dans le procédé de fabrication d'hormones suite au traumatisme de l'enfermement, on utilise le sport. En ce sens, l'activité physique sécrète une série d'hormones telle que la dopamine, l'endorphine et l'ocytocine, qui peuvent aider à apaiser les tensions provoquées par un stress quelconque (Lupien & al., 2007). Quoi qu'il en soit, pour

³⁸ Nosanchuk, T. A. (1981). The way of the warrior: The effects of traditional martial arts training on aggressiveness. *Human Relations*, 34(6), 440. Ma traduction.

³⁹ Processus de Sportification. L. Gras

Laurent Gras, la pratique du sport en général agit comme un outil de contrôle sur les corps qui sert de médium corporel. En plus de diminuer l'agressivité, le sport permet à aux participants de ne plus s'identifier comme des prisonniers stigmatisés. Du coup, cela permettrait aux détenus de vivre une forme d'évasion spirituelle de quelques instants. L'ensemble de cette dynamique aide la prison à : « ...instaurer une paix sociale⁴⁰ ». En somme, l'auteur qui étudie les sports ainsi que la pratique des arts martiaux comme le karaté et le judo dans les prisons françaises, est convaincu que leur pratique en prison comporte des bienfaits pouvant se répercuter au-delà de cette enceinte institutionnelle.

En ce qui concerne les arts martiaux, Laurent Gras recense des témoignages qui évoquent à quel point la pratique du karaté et du judo ont aidé certains détenus en leur offrant des outils, sur le plan physique et psychologique, sur lesquels ils peuvent s'appuyer tout en développant une identité qui croît avec la pratique des arts martiaux. En résumé, c'est au même titre que les autres sports, incluant les activités de réinsertion sociale, que la pratique des arts-martiaux semble comporter des bénéfices similaires pour remodeler l'identité des participants. Ensuite, l'apport spirituel apporté par cette pratique aiderait à combler une part de cette liberté perdue, en fabriquant une connexion entre la dimension du mieux-être et celle du bien-être (Gras, 2004). En d'autres mots, c'est à l'aide de sa pratique et du temps consacré à celle-ci que le l'adepte développerait un rapport différent envers son nouveau refuge identitaire. Deux éléments qui lui permettraient d'établir une nouvelle dimension relationnelle entre son statut de prisonnier et le personnel surveillant. Finalement, l'auteur croit qu'une partie du travail entourant la réinsertion sociale passe en partie par la pratique d'une activité sportive, puisqu'elle permet de transmettre des vertus pédagogiques comportant une part d'enseignement traditionnel – ce qui aiderait à amorcer une rééducation identitaire. Cependant, pour que cette nouvelle identité se concrétise, il faut qu'elle puisse se transposer à

⁴⁰. Bodin. Dominique, Luc Robène, Stéphane Héas et Gaëlle Sempé, « Le sport en prison : entre insertion et paix sociale. Jeux, enjeux et relations de pouvoirs à travers les pratiques corporelles de la jeunesse masculine incarcérée », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], Numéro 9 | 2007, mis en ligne le 27 janvier 2009, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://rhei.revues.org/2213> ; DOI : 10.4000/rhei.2213. P. 159

l'extérieur de la prison. C'est pourquoi les gestes sportifs doivent suffisamment influencer le pratiquant, si l'on veut obtenir des résultats (Gras, 2004).

Les gestes sportifs posés à l'intérieur d'un espace de socialisation dit encadré pourraient aider à déclencher des interactions d'ordre pédagogique servant à : « ...développer une identité issue d'une socialisation secondaire dite totale⁴¹. » Cette mécanique est due aux : « ...contraintes qu'impose la vie en prison, puisqu'à l'intérieur de cet espace, les détenus apprennent les limites de la liberté ainsi que les différentes normes à respecter⁴². » Cet apprentissage transforme l'esprit des nouveaux prisonniers qui doivent adhérer à l'idéologie ainsi qu'à l'identité du groupe en place. Quoi qu'il en soit, afin d'assurer leur bien-être, ces derniers doivent renoncer à leur identité de départ afin de pouvoir se consacrer entièrement à cette nouvelle identité qui doit émaner de leur être. À cet effet, Gras, Zanna & Lacombe observent que les gestes sportifs en milieu clos constituent un moyen de communiquer qui s'exprime à travers les prouesses sportives. C'est ce qui permet à certains détenus de se démarquer d'une façon visuelle, en se distinguant des autres, principalement parce que le geste sportif permet de réorienter la perte des repères causée par cette cassure identitaire qui s'effectue en deux phases, l'identité avant l'incarcération et celle qui émerge après (Gras, 2006). Compte tenu de ce qui précède, il semble plausible de croire que la pratique des arts martiaux traditionnels et encadrés, tout comme les autres sports pratiqués en prison, peut devenir un médium pour éduquer et rééduquer le corps ainsi que l'esprit des participants. Cette pratique leur offre des outils pouvant les aider à réintégrer la société. À la lumière de ce qui précède, on peut penser que la pratique d'un art martial en prison, au même titre que les autres sports et ateliers dirigés, mérite d'être considéré comme un outil d'encadrement. Principalement parce qu'elle permet de réorienter le contrôle du corps et de l'esprit, tout en agissant un peu comme une forme de médication apaisante, alors que sa pratique sécrète les hormones impliquées dans la réduction du stress et de la tension, répartissant du coup, une sensation de bien-être et de clame à travers le corps.

⁴¹ Zanna Omar, Lacombe Philippe. Anthropologie du geste sportif en milieu carcéral. In: Agora débats/jeunesses, 33, 2003. Sports et intégration sociale. DOI : <https://doi.org/10.3406/agora.2003.2116> P. 51

⁴² Gras. Laurent. (2004). *Le sport en prison*. Paris. L'Harmattan. 279. P.

Malgré ces bénéfiques, une exposition à n'importe quel épisode de tension prolongée présente des effets néfastes sur la santé physique et mentale, ce qui peut affecter certaines fonctions cognitives comme : l'apprentissage, l'attention et la mémoire (Lupien et al., 2007). Dans cet ordre d'idées, on recense cinq éléments qui font accroître le stress lors d'une scission sociale : « la perte de la liberté physique, la privation de l'hétérosexualité, la perte de biens et de services, le fait d'aménager son programme quotidien, le fait de ne pas disposer de ses horaires et de sa sécurité.⁴³ » Pour ces raisons, la pratique d'un quelconque sport en prison sert : « ...d'objet et de moyen d'éducation⁴⁴. » En ce sens, la participation active à un sport martial s'aligne avec les orientations et la mission de toute forme d'administration cherchant à préserver la santé d'individus privés de liberté, dans le but de les réinsérer dans la société. En ce sens, toutes les formes d'activité physique sont utilisées comme une stratégie de gestion en même temps qu'un moyen de persuasion pour les gestionnaires, qui conçoivent la prison comme une : « ...propédeutique sociale⁴⁵. » Bref, quel que soit le type d'activité, il sert d'outil de supervision et de gestion des fautifs. Tout ceci se déroule alors que les détenus subissent une surveillance et une programmation de la part de la direction qui, pour assurer la paix sociale au sein de l'institution, utilise son pouvoir « éducatif, pacificateur et socialisant⁴⁶. » Finalement, l'activité physique génère des hormones indispensables au développement d'un sentiment de paix comme : « l'endorphine, la dopamine, l'ocytocine et la sérotonine⁴⁷. » Cette démarche permet donc aux gestionnaires de discipliner l'atmosphère et d'aménager une ambiance apaisante. Tout ce déroulement vise à ouvrir les esprits afin d'amorcer une rééducation identitaire par la *sportification*, un concept de nature pédagogique visant à réinsérer les détenus dans la société à l'aide de l'activité physique.

⁴³ Gras. Laurent. (2004). *Le sport en prison*. Paris. L'Harmattan. P. 157

⁴⁴ Bodin. Dominique, Luc Robène, Stéphane Héas et Gaëlle Sempé. (2007). « Le sport en prison : entre insertion et paix sociale. Jeux, enjeux et relations de pouvoirs à travers les pratiques corporelles de la jeunesse masculine incarcérée », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* Numéro 9. 2009/01/27. 30 septembre 2016. URL : <http://rhei.revues.org/2213> ; DOI : 10.4000/rhei.2213. P 145.

⁴⁵ Bodin. Dominique, Luc Robène, Stéphane Héas et Gaëlle Sempé, « Le sport en prison : entre insertion et paix sociale. Jeux, enjeux et relations de pouvoirs à travers les pratiques corporelles de la jeunesse masculine incarcérée », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], Numéro 9 | 2007, mis en ligne le 27 janvier 2009. P. 145

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Ibid. P. 160-161

En effet, il faut éviter les moments où les détenus s'occupent avec des activités qui leur rappellent leur condition. En ce sens, la *sportification* doit prendre en considération l'état d'esprit dans lequel les détenus sont avant, pendant et après la pratique. Par contre, si la pratique d'un sport confère un espace de socialisation et d'expression corporelle qui permet aux détenus d'oublier les circonstances de leur sort, cela va leur permettre à leur esprit de se soustraire, pour quelques instants, à la vie carcérale pour ensuite expérimenter une forme de communication émergente (Bodin, & al., 2007). Au final, c'est à l'aide d'une activité physique que certains d'entre eux arrivent à faire naître un sentiment de liberté à même leur confinement. C'est à ce moment que le corps qui s'exprime, entrouvrent les ponts de la communication pour graduellement permettre aux individus ciblés de progressivement se réengager dans la société en commençant par s'affirmer dans leur milieu de réinsertion.

Malgré les bienfaits possibles de la pratique du karaté en prison, certaines croyances entretiennent l'idée qu'une telle chose pourrait alimenter l'agressivité plutôt que de la canaliser. L'étude de Frigout, Laporte et Collard, qui s'intéressent aux effets pédagogiques du karaté en prison, tend à démontrer que c'est plutôt le contraire qui se produit. Selon cette recherche, le comportement indésirable chez les détenus pratiquant le karaté aurait baissé de 90%. Ce résultat serait attribuable au fait que les participants accèdent à des bienfaits corporels et spirituels suite à un recalibrage physique et psychologique que procure l'activité (Frigout. Jérôme *et al.*, 2016). Ce résultat serait imputable aux : « ...vertus apaisantes et pédagogiques du karaté⁴⁸. » En somme, la pratique du karaté sur une longue période, tout en incluant son code moral, encouragerait les individus à adopter la philosophie et les valeurs qu'elle transmet. En d'autres mots, l'expérience martiale transformerait l'identité des participants en leur donnant une forme d'éducation normalisée. Il est question ici de l'octroi d'une reconnaissance identitaire de karatéka qui s'effectue par les instructeurs et les pairs. Cela aiderait au développement d'une force de caractère et d'estime (Frigout. Jérôme *et al.*, 2016). Ce type de cheminement rend ainsi possible la réalisation d'une réinsertion sociale (Frigout. Jérôme *et al.*,

⁴⁸ Ibidé P. 69

2016). À la fin de l'ouvrage, les chercheurs estiment que : « ...les karatékas libres seraient plus agressifs que les prisonniers⁴⁹. » Il est question ici de prisonniers pratiquant le karaté. Cette conclusion permet aux scientifiques de remettre l'accent sur leur postulat de départ, comme quoi la pratique du karaté permettrait d'apaiser l'agressivité tout en ouvrant les esprits des détenus ainsi que les ponts de la communication entre eux et les intervenants.

Le cadre pédagogique de la pratique du karaté en milieu clos reflète l'esprit du fondateur du karaté moderne Gichin Funakoshi (1868-1957). En effet, selon son raisonnement, la pratique des arts martiaux doit servir à influencer les individus dans le but de créer une meilleure société (Tokitsu, 1979)⁵⁰. Dans le respect de cette tradition, c'est ce que le concept de *sportification* de Laurent Gras propose de faire – soit, en transformant l'identité des incarcérés à partir d'une rééducation identitaire à travers la pratique du sport. Cette approche nous permet de croire qu'avec le temps, les détenus pratiquant le karaté de manière assidue puissent développer une identité de karatéka plus accomplie. C'est ce qui permettrait à une personne privée de liberté : « ...d'apprendre à contrôler son agressivité, non plus seulement en tant que personne, mais en tant qu'être qui participe à un projet social et qui arrive à ressentir une responsabilité d'engagement envers sa société d'appartenance⁵¹. » Pour que cela fonctionne, la pratique doit être inclusive et elle doit pouvoir transmettre des valeurs transposables à l'extérieur de l'enceinte des institutions de réadaptations. En somme, la discipline sportive doit agir sur l'identité des participants et influencer positivement le caractère agressif de ces derniers qui doivent transposer cette amélioration à l'extérieur du dojo (Frigout, Laporte et Collard, 2015). Pour ce faire, selon Frigout, Laporte et Collard, il faut miser sur : « ...la forme licite de l'agressivité, car c'est la forme d'agressivité la plus malléable⁵². »

⁴⁹ Frigout, Jérôme *et al.* (2016). « The practice of karate and the control of aggressiveness in prison », *Staps* 2016/2 (n° 112), p. 67-84. DOI 10.3917/sta.112.0067. P. 67

⁵⁰ Tokitsu, Kenji, (1979). *La voie du Karaté : Pour une théorie des arts martiaux japonais*. Paris. Éd Budo. Du Seuil. P. 8-10

⁵¹ Frigout, Jérôme *et al.* (2016). « The practice of karate and the control of aggressiveness in prison », *Staps* 2016/2 (n° 112), p. 67-84. DOI 10.3917/sta.112.0067. P. 70-71

⁵² *Ibid* P. 72-83

C'est ce que la forme traditionnelle du karaté Shotokan propose de faire. C'est-à-dire qu'elle fait la promotion de valeurs encadrant l'agressivité licite, alors que la pratique sportive encourage la combativité et le développement de l'agressivité illicite. Par contre, malgré toutes les bonnes intentions du monde, il est quasi-impossible de confirmer que les bienfaits acquis dans cet espace de socialisation puissent se transposer à l'extérieur. C'est l'une des raisons pour laquelle les experts conseillent l'établissement d'une pratique continue, qui se trouve à être un des moyens que l'on peut emprunter pour s'assurer que les nouvelles habitudes des pratiquants affichent progressivement une identité émergente pouvant se transposer à d'autres dimensions sociales de leurs vies. Ensuite, l'activité doit pouvoir, à travers une transmission de valeurs pouvant canaliser une colère imminente, contrôler le débit des pulsions hargneuses chez les pratiquants dans le but qu'ils apprennent à apprivoiser cette pulsion. Finalement, pour arriver à transformer l'identité d'une personne afin de la réinsérer dans la société, la pratique doit idéalement être ininterrompue si l'on veut réellement diminuer les formes de récidives ainsi que les différentes incertitudes des autorités qui anticipent de telles rechutes (Frigout, Laporte et Collard, 2015). En résumé, la pratique des arts martiaux en milieu de réinsertion sociale comporterait des bénéfices similaires aux autres sports, comme la canalisation des tensions. Cependant, la pratique du karaté traditionnel parviendrait également à apaiser l'agressivité, en entraînant le corps et en captivant l'esprit, pour finalement développer une force de caractère influençant du coup, la personnalité des pratiquants.

4.1.4 Comparaison des institutions pénales entre adultes et jeunes

Les recherches étudiées jusqu'à présent tendent à démontrer que la pratique des arts martiaux, comme le karaté traditionnel, comporte des similitudes avec les autres sports lorsqu'il est question de rééducation identitaire pour les individus privés de libertés. Cependant, puisque les mineurs et les adultes sont traités dans des milieux et un contexte différent, est-ce que le résultat escompté de cette transformation identitaire est similaire chez les jeunes? Afin de se donner une piste de réponse, il semble logique de faire le point sur la situation en comparant les différents éléments encadrant les deux groupes. Premièrement, d'un point de vue juridique, il n'est pas permis de traiter les jeunes et les adultes de la même manière puisqu'ils ne sont pas régis par les mêmes lois (Durand-Brault, 1999). Comme nous l'avons vu, cette règle s'est

développée avec le temps alors que les avancées scientifiques ont contribué à influencer l'opinion juridique, pour finalement permettre de délimiter un espace légal autour des jeunes contrevenants (Durand-Brault, 1999). C'est pour cette raison que la DPJ impose un temps de fréquentation maximum aux jeunes qui doivent fréquenter une unité d'encadrement dite « ...intensive⁵³ ». À cet effet, ce n'est que lorsque les jeunes démontrent une amélioration de leur comportement que le personnel en place peut les faire cheminer vers les unités d'encadrement dynamiques. À travers ce type d'encadrement, ils obtiennent des permissions de sorties dans leur milieu afin d'entamer graduellement un retour chez leurs parents, la loi encourageant l'implication de ces derniers (Solange et al. 2010). En adoptant un bon comportement, il est donc possible pour les jeunes de cheminer de manière à pouvoir faire un retour à leur école de quartier et même de se trouver un travail. Toutefois, pour arriver à cette étape, les jeunes doivent démontrer, par leurs actions, qu'ils sont dignes de confiance en plus d'être indépendants et autonomes avant d'être considérés comme tel.

Pour ce qui est de la réinsertion sociale, les deux groupes partagent des éléments communs. Pour débiter, ils traversent une période de leur vie dite, entre-deux, qui déclenche une mise en veille identitaire de leur liberté, puisqu'ils attendent à la retrouver (Zanna & Lacombe, 2003). Ce passage, qui se situe entre-deux phases d'accès à la liberté, mène les deux groupes à vivre un vide identitaire. Ensuite, ils doivent suivre un programme de redressement avec l'aide des intervenants qui les accompagnent et qui leur proposent un cadre rééducatif adaptés à leurs besoins spécifiques. Ce processus implique une orientation à l'aide de différents ateliers/activités dirigés. Cette démarche vise à faire prendre conscience aux sujets des actions qui les ont menés à se retrouver en milieu clos. Troisièmement, le sujet doit entamer une démarche de réinsertion sociale qui puisse l'amener à s'auto questionner sur son existence (Leroux, 1975). Au final et dans le but de contrebalancer les effets physiologiques d'une

⁵³ Publication du ministère de la Santé et des Services sociaux de 2015 : Tu es hébergé dans une unité d'encadrement intensif du centre jeunesse. Qu'arrive-t-il? P.4

incarcération, les deux groupes sont amenés à tenter différents médiums sportifs qui peuvent aider à entamer une démarche de réinsertion sociale (Rioux, 2016).

À la lumière de ce que nous avons observé, qu'il soit question d'adultes ou de jeunes, le cheminement menant un individu à fréquenter un milieu clos est comparable au processus d'une forme triangulaire cyclique, à partir des éléments suivants : délinquance-confinement-rééducation. Lorsque les individus concernés atteignent l'étape de la rééducation, liée à la réinsertion sociale, nous savons que cela peut inclure la pratique d'une forme d'activité physique quelconque. C'est donc la raison pour laquelle nous pensons que l'apprentissage d'un art martial traditionnel pourrait servir d'outils de réinsertion pour les deux groupes. L'une des raisons pour appuyer ce propos provient du fait que l'extériorisation de la pratique de gestes à la fois sportifs et martiaux chez les pratiquants contribue à l'accès à une reconnaissance d'une identité particulière de la part de leurs pairs. Cette attribution de considération devient possible lorsque l'entourage des participants voit ces derniers se développer et adopter une identité ainsi qu'une attitude de karatéka. Au final, c'est cette dynamique identitaire qui permet aux participants de se positionner dans cet environnement clos afin de pouvoir obtenir de la reconnaissance ainsi que certaines récompenses (Zanna & Lacombe, 2003). De plus, cette réalisation donne une chance, tant aux jeunes qu'aux adultes, de se forger une nouvelle personnalité émergente. Bref, c'est un peu comme si l'on assistait à un être qui renaît de ses cendres. Finalement, l'ensemble de cette démarche est vécu par les deux groupes, en plus de s'apparenter à la théorie des étapes de la rééducation (Leblanc & Tessier, 1978).

4.1.5 Étape de la théorie de la rééducation : l'acclimatation

Comme nous l'avons noté précédemment, adultes et jeunes doivent expérimenter une période de rééducation et prouver qu'ils ont cheminé avant de pouvoir toucher à certains bénéfices leur donnant plus de liberté. Dans le cas qui nous intéresse, celui des jeunes, cette période

s'effectue à l'aide de la théorie des étapes de la rééducation, une série de phases qui doivent se succéder dans l'ordre, si l'on veut espérer qu'un jeune puisse réintégrer la société (Leblanc & Tessier, 1978). Ces étapes visent à réorganiser : « ...le soi qui se construit lors des formes de socialisations.⁵⁴ » Dans ce cas-ci, il est plutôt question de resocialisation. Quoi qu'il en soit, l'un des principaux défis que les intervenants auront lors de cette démarche, est qu'ils devront s'efforcer de faire accepter aux jeunes le fait que s'ils se sont retrouvés à fréquenter un centre de réadaptation parce qu'ils ont besoin d'aide et que les services du centre peuvent répondre à ce besoin (Leblanc & Tessier, 1978). Pour y arriver, ils doivent gagner la confiance des jeunes tout en leur proposant de relever des défis surmontables. C'est donc à l'aide de cette démarche que l'on cherche à faire comprendre aux jeunes la portée de leurs gestes tout en leur faisant expérimenter les bienfaits de vivre des succès. Le but étant qu'ils cessent éventuellement d'adopter un comportement déviant afin de réintégrer la société.

La particularité de cette série d'étapes, qui se déroule en quatre phases, provient du fait qu'elle doit constamment respecter l'ordre dans laquelle elle a été établie. Par exemple, les jeunes confirment qu'ils ont franchi la première étape, celle de l'acclimatation, lorsqu'ils s'acclimentent à leur nouvel environnement en démontrant qu'ils respectent les us et coutumes de ce dernier, ainsi que les gens qui en font partie (Leblanc & Tessier, 1978). Par la suite, ils passent à la seconde étape, celle du contrôle, qui consiste à leur faire prendre conscience qu'ils doivent maîtriser leurs actions s'ils veulent exercer un contrôle sur leur futur (Leblanc & Tessier, 1978). Pour ce faire, les éducateurs les aident à sélectionner les moyens pour y arriver, tout en leur rappelant qu'ils doivent effectuer des efforts constants s'ils veulent parvenir à leurs fins. C'est donc en choisissant les bons moyens pour atteindre les buts proposés et en percevant l'éducateur comme une figure autoritaire sécurisante que les jeunes confirment qu'ils sont prêts à passer à l'étape de la production. À ce stade, les jeunes sont en mesure de choisir des moyens raisonnables pour atteindre leurs buts. À ce stade, ils ont acquis les outils pour développer des plans à long terme et arriver à leurs fins, non pas en reniant leur histoire, mais en l'acceptant

⁵⁴ Mead. George H. (2006). *L'esprit, le soi et la société*. Traduction et introduction de Daniel Céfaï et Louis Quéré. Paris. PUF. Coll. Le lien social. P. 55

tout en étant pleinement conscients de celle-ci. Ensuite, selon Leblanc & Tessier, ils sont en mesure d'utiliser les différentes ressources autour d'eux s'ils ont besoin d'assistance, puisqu'ils sont capables d'effectuer une auto-introspection. Cette dernière les pousse à réfléchir à leur passé et à pouvoir faire une réinterprétation de leur être (Ricoeur, 1990)⁵⁵. Arrivés à cette étape, les jeunes ont découvert et développé certaines de leurs compétences. Lorsque cela se produit, leur sentiment d'efficacité augmente et cela leur permet d'envisager avoir une place ainsi qu'un avenir dans la société. L'étape est pleinement atteinte lorsqu'ils choisissent leurs amis en fonction des nouvelles aptitudes qu'ils ont développés⁵⁶. Finalement, quand ils considèrent l'éducateur comme un ami et un modèle, ce dernier sait qu'il a laissé une influence assez grande sur eux. C'est à ce moment que les jeunes franchissent l'étape de la personnalité, puisqu'ils réalisent et acceptent les changements qui ont eu lieu sur leur identité. À ce stade, le soi, à son arrivée au centre de réadaptation, n'est plus le même soi à sa sortie, car les jeunes ont appris à contrôler et maîtriser leur personne et leur environnement, tout en se donnant les moyens d'appliquer les bons choix, ce qui les amène structurer un plan qui leur permet d'atteindre leurs objectifs.

Au final, il faut retenir que cette théorie, appliquée dans l'ordre, permet d'encadrer les interactions entre les éducateurs et les jeunes en partie à l'aide d'une forme de reconnaissance qui vise à rehausser cette estime déçue. Cependant, pour réussir à initier une réinsertion sociale, il faut mettre l'accent sur l'étape de l'acclimatation puisqu'elle permet de découvrir quelles activités et/ou ateliers pourraient aider les jeunes à emboîter le pas. C'est la raison pour laquelle cette étape est considérée comme étant la plus importante (Leroux, 1975). Pour ce faire, les éducateurs doivent faire deux choses : la première, remettre en question les différents outils de rééducation destinés aux jeunes sous leur charge et ensuite, ils doivent s'assurer que l'outil en question répond aux besoins des jeunes. Peu importe les médiums employés, ils doivent adéquatement faire appel aux besoins présentés par les jeunes, car : « ...peu importe

⁵⁵ Ricoeur, Paul (1990). « Septième étude : Le soi et la visée éthique. » Dans. *Soi-même comme un autre*. Paris. Seuil. P. 211.

⁵⁶ Notez que les besoins à cette étape doivent être clairement différents des besoins de départ.

l'atelier ou l'activité, il doit répondre à des urgences, des affinités et des capacités non exploitées pour que le jeune puisse ressentir qu'il se transforme, qu'il s'améliore et qu'il développe une identité propre⁵⁷. » Bref, le but est de pouvoir atteindre leur esprit de façon à pouvoir rééduquer leur personnalité pour qu'ils réintègrent la société. Pour y parvenir, il faut : « ... faire participer le corps dans cette réalité sociale, tout en y rattachant le vécu personnel des jeunes.⁵⁸ » Cette méthode permet d'entamer une nouvelle construction d'une image de soi tout en laissant l'espace nécessaire afin que les jeunes puissent vivre leurs propres expériences et découvrir les différentes perceptions qui les entourent. Toutefois, comme nous l'avons vu antérieurement, la délinquance prend généralement forme lorsque les jeunes évoluent à l'intérieur d'environnements qui vont introduire des distorsions dans leur fabrication identitaire dans les premières phases de la socialisation (Cohen et Felson, 1979⁵⁹). À ce sujet, un recensement de statistiques socio-économiques et démographiques sur la clientèle des Centres jeunesse du Québec montre que ces jeunes sont généralement issus d'un milieu difficile et défavorisé (Toupin, Pauzé & Lanctôt, N., 2009).

Suite à des passages difficiles, il faut comprendre que les jeunes développent des carences, notamment lorsqu'il est question de communiquer leurs émotions. En conséquence, certains jeunes vont avoir tendance à se retirer volontairement de la société selon les principes relié au concept d'*hikikomori* (retrait social du jeune)⁶⁰. Lorsque cela se produit, les éducateurs doivent trouver un moyen de les raccrocher à l'aide de la méthode essai et erreur, en leur faisant expérimenter différentes activités, afin qu'ils découvrent les forces intérieures qui les habitent (Leroux, 1975). De plus, comme le mentionnent Laurent Gras et Jacques Hébert, certaines voies de la communication s'effectuent à l'aide d'un travail de corps avant de pouvoir atteindre l'esprit, pour finalement s'exprimer par voies orales. Bref, toutes les activités peuvent

⁵⁷ Leroux, Yvan. (1975). « Introduction. » Dans. « Les activités sportives à l'étape acclimatation dans la rééducation du jeune méadapté sociale. » Mémoire de maîtrise en psychoéducation. Montréal. Québec P. 1-2

⁵⁸ *Ibid* P. 52

⁵⁹ Voir Spruit et al, 2015.

⁶⁰ Guedj Bourdiau, Marie Jeanne. (2017). « Retrait social du jeune : phénomène polymorphe et dominantes psychopathologiques quelles réponses? » Dans. L'information psychiatrique - 2017/4 Volume 93 | pages 275 à 282 ISSN 0020-0204

représenter un médium par lequel les jeunes en difficultés pourront vivre et assimiler certaines valeurs. En ce sens, il faut faire participer les jeunes à des activités qui s'adressent à leurs besoins spécifiques et qui sont capables de capter leur attention, afin qu'ils développent un intérêt soutenu envers elles. C'est la raison pour laquelle, lorsqu'un jeune démontre de l'intérêt pour une activité, son éducateur doit l'encourager à y participer. Cette activité doit pouvoir éveiller les forces de son égo, apporter de la stabilité dans sa vie, être planifiée tout en respectant le rythme de sa progression, en fonction de son évolution, et être animée par des adultes⁶¹.

Malgré la forte expression d'un retrait volontaire, l'ensemble de cette démarche est mis en place afin d'encourager les jeunes à dialoguer. Pour déclencher cette interaction, il faut influencer l'identité de départ qu'affichent les jeunes afin qu'ils ouvrent leurs esprits et qu'ils puissent communiquer en bonne et due forme. La théorie des étapes de la rééducation nous permet donc de comprendre comment l'enseignement d'un art martial, comme le karaté Shotokan traditionnel utilisé comme une activité appuyant le processus d'une rééducation identitaire, peut servir d'outil d'aide à la réinsertion sociale. La logique derrière la théorie des étapes de la rééducation, quelque soit l'activité, doit permettre de faire passer les jeunes de l'étape de l'acclimatation à celle du contrôle. C'est donc en ce sens qu'il semble possible de considérer la pratique du karaté Shotokan traditionnel comme un outil d'aide à la réinsertion sociale. Dans la mesure où sa transmission est alimentée par la reconnaissance et l'estime de soi, définies comme bases d'un processus de réinsertion sociale, qui passe par la réussite d'une rééducation identitaire⁶².

Par contre, il faut comprendre que cette logique ne s'applique pas lorsqu'il est question d'activités non encadrées. C'est ce qui ressort d'un rapport portant sur les échanges entre adolescents qui fréquentent la salle de musculation d'un établissement pénitentiaire pour mineur en France. En résumé, malgré le fait que cette espace soit très contrôlé, l'aboutissement

⁶¹ Voir Annexe 1

⁶² Voir : La forme symbolique de la réinsertion sociale Annexe 1

des interactions qu'on y retrouve ne donne pas les mêmes résultats parce que les jeunes participants sont surveillés et non pas encadrés. Ceci provoque une dynamique différente entre les jeunes. Selon Basson et Solini, les jeunes sont toujours à la recherche d'acceptation de leurs pairs. Pour y arriver, ils vont s'accorder une reconnaissance identitaire en fonction de leur capacité à lever un certain nombre de kilogrammes lors de l'exercice du développé couché (Basson & Solini, 2012). L'espace n'étant pas encadré par les adultes, il ne peut mener les jeunes à adopter une forme de reconnaissance saine parce qu'il n'est pas balisé en ce sens. Du coup, parce que les jeunes sont laissés à eux-mêmes, ils auraient plutôt tendance à entretenir des interactions dégénératives.

En d'autres mots, les activités sans supervision et sans encadrement peuvent difficilement véhiculer des valeurs. En ce sens, elles ont moins de chances d'influencer positivement le processus de fabrication identitaire dans le cadre d'une démarche dont le but final est la réinsertion sociale. Le manque de transmission de valeurs peut également mener au développement de fausses perceptions, en produisant certaines valeurs avilissantes qui se transmettront entre les participants. Ensuite, ces derniers vont, à leur tour, en faire la promotion en les présentant comme des valeurs positives pour les autres. Cette répercussion est une forme d'*idéologisation* (Zanna & Lacombe, 1999). Selon les auteurs, ce résultat se développerait à l'aide des activités physiques, des activités sportives et des modèles institutionnels. Ceci étant dit, il faut savoir que les jeunes ayant vécu dans un milieu précaire et ayant développé certaines carences arrivent tout de même à combler une partie de leurs manques à l'aide de n'importe quel sport, capable de créer un espace de socialisation, qui leur apporte une forme de refuge socioaffectif et identitaire. Ceci serait possible parce que l'environnement immédiat et le milieu difficile dans lequel ils ont évolué leur ont permis d'adopter plus facilement une logique de jeux lors des interactions avec les autres. Au final, une fois en réadaptation, ils transposent cette logique en fonction d'une nécessité d'entraide qui s'établit dans des milieux difficiles, alors que les jeunes jouent à pratiquer un sport plutôt qu'ils compétitionnent entre eux (Zanna & Lacombe, 1999). Ceci est dû au fait qu'une transposition de valeurs liées aux jeux s'effectue. Toutefois, l'ensemble de ces valeurs ne peuvent arriver à

influencer une réorientation du processus de fabrication identitaire puisqu'elles sont sans cesse véhiculées et revéhiculées par les individus, que se soit à l'intérieur d'un même groupe ou à l'extérieur de ces derniers. Bref, si l'on veut parvenir à influencer le processus de fabrication identitaire de manière positive à l'aide d'une rééducation, il semble important de superviser, d'encadrer et d'animer les activités, en incluant des notions d'entraide et de jeu.

4.1.6 Deux éléments de l'encadrement : le contrôle et l'éducation

Compte tenu des propos entourant la phase de l'acclimatation, celle-ci peut paraître comme une forme de pédagogie utilisée pour contrôler la jeunesse. Il faut cependant nuancer le tout puisque la nature du contrôle utilisé ici est dans le sens d'un contrôle inductif et non coercitif (Coslin, 2007). Les éducateurs, comme des parents substituts, vont chercher à exercer un type de contrôle dans le but de faire la promotion des conduites socialement acceptables. Bref, c'est à partir de cette approche que l'on tente d'encadrer les jeunes afin qu'ils évitent de reproduire les comportements déviants. Pour arriver à implanter cette approche, les éducateurs utilisent des techniques de négociation avec les jeunes. Cette manière de procéder permet aux jeunes d'apprendre les règles de la négociation en plus de mettre en place un climat favorable au développement de l'adaptabilité chez les jeunes. C'est donc à travers ce type d'interaction que les éducateurs se comportent comme des parents substituts et qu'ils amorcent le processus de rééducation identitaire. Toutefois, le rôle de parent substitut à lui seul ne suffit pas. C'est pourquoi les éducateurs doivent tester plusieurs projets pédagogiques afin que se concrétise la démarche d'une rééducation identitaire, visant à réinsérer les jeunes dans la société.

L'implantation de ces éléments encadrant les jeunes considérés comme représentant un danger est justifiée mais il existe d'autres facteurs. Par exemple, d'un point de vue identitaire, on doit prendre en considération l'importance qu'accordent les jeunes à leur image. Ce passage survient généralement lorsque les jeunes surmontent des obstacles laissés par certaines difficultés qu'ils ont pu rencontrer dans leurs vies et qu'ils tentent d'afficher l'extension de leur identité en arborant des vêtements de marques (Guzniczak, 2009). Pour arriver à réaliser cette

auto-identification, certains d'entre eux enfreignent la loi dans le but de pouvoir se procurer une marque spécifique. Ils porteront ces vêtements de marque de façon ostentatoire dans le but d'évoquer une appartenance importante liée à une identité ainsi qu'un style de vie adulé. Cette volonté d'afficher une identité montre également à quel point le comportement déviant peut complexifier le cheminement des jeunes esprits dans un milieu comme les Centres jeunesse, alors que les jeunes doivent parvenir à avouer des gestes illicites pour avoir voulu appartenir à un groupe identitaire quelconque. Selon Guzniczak, malgré cela, certains jeunes bénéficient de l'enseignement que procurent les sports de combat, puisque c'est grâce à ces sports que certains ont appris à faire la différence entre les différents aspects de superficialité et de sincérité, contrairement aux valeurs véhiculées dans leur entourage.

4.1.7 La situation sur la pratique des sports de combat et les arts martiaux dans les centres jeunesse du Québec

Les jeunes qui doivent effectuer un séjour dans un Centre jeunesse doivent traverser le processus administratif de l'institution. Face à cet inconnu, ils anticipent différents événements à venir, ce qui déclenche une série de préoccupations dans leurs esprits. Dès ces premiers instants de réflexion, les jeunes développent de l'anxiété face à ce qui les attend. En résumé, le fait d'être contraint par un système envers lequel ils n'ont aucune confiance, à intégrer une institution qui va les priver de liberté, engendre, d'un point de vue neuro-sociologique, un traumatisme qui augmente le stress chez eux en créant un déséquilibre hormonal (Lupien, & al., 2007). C'est pourquoi l'institution tente de contrebalancer ces effets à l'aide d'une panoplie d'activités sportives, qui peuvent agir comme un relaxant naturel. Lorsque la période d'adaptation entre les éducateurs et les jeunes débute, les intervenants doivent trouver l'activité pouvant aider les adolescents.es à apaiser leurs esprits. Le but étant de faciliter la relation entre les deux parties et ainsi permettre aux éducateurs d'accéder à l'histoire des jeunes. Au final, si cette activité oriente leurs relations dans la bonne direction, on peut conclure qu'elle peut servir de médium entre les deux et ainsi rétablir les ponts de la communication.

C'est dans cet ordre d'idées que les différentes recherches consultées tendent à démontrer les bienfaits de la pratique des sports de combat et des arts martiaux en expliquant comment ce type d'activité vient ajouter de la valeur aux ateliers destinés à la rééducation. Elle peut servir de complément aux différents ateliers de rééducation identitaire qui visent à réinsérer les individus. Tout ceci est possible parce que les sports de combat et les arts martiaux auraient tendance à influencer l'esprit des jeunes de façon positive, tout en jouant un rôle dans ce mécanisme qu'est la réinsertion sociale. À cet effet, quelques chercheurs se sont intéressés aux efforts de guérison de la délinquance à l'aide des arts martiaux traditionnels, parce qu'ils ont perçu une modification comportementale chez des adultes jadis considérés comme étant délinquants⁶³. Selon ces études, les participants auraient intégré des valeurs leur permettant de contrôler leur agressivité ainsi que leur anxiété (Trulson, 1986). Ensuite, la pratique aurait également contribué à hausser leur estime de soi ainsi que leurs habiletés sociales. Suite à ce constat, on peut penser que la pratique des arts martiaux traditionnels comporte des effets bénéfiques lorsqu'elle est appliquée dans un programme de réinsertion sociale. Au final, lorsqu'une influence positive se produit sur le processus de rééducation identitaire, cela permet de postuler que sa pratique puisse influencer de façon positive l'esprit, le corps et la force de caractère chez les jeunes délinquants.

Malgré tous ces efforts pour réorienter la délinquance juvénile, cette dernière n'est pas enrayée pour autant. Il n'y a aucune garantie quant à savoir si les jeunes vont s'accrocher à une activité physique quelconque. C'est pourquoi une panoplie d'ateliers dirigés et d'activités physiques sont mis à la disposition des jeunes, afin que ces derniers puissent s'accrocher et entamer le processus d'une réinsertion sociale (Cousineau & al., 2010). Les ateliers dirigés, quant à eux, vont s'adresser aux jeunes adoptant des comportements spécifiques. C'est notamment le cas du programme d'éducation sexuelle créé pour les 6 à 12 ans qui adoptent des comportements inappropriés à ce sujet. Ces ateliers sont destinés à les aider à mieux s'outiller face aux différents besoins qu'ils éprouvent. Grosso modo, le but de cette formation est d'expliquer aux

⁶³ À ce sujet voir Lamarre, B. W., 1999, G. Lachaine, 2017 et M. Loutfi, 2011.

jeunes l'envers de la médaille lorsque l'on adopte des comportements sexuels inadéquats. Concrètement, c'est une méthode utilisée pour décourager les jeunes filles, sous l'emprise d'un proxénète, à faire de la prostitution (Beaulieu et. al., 2009).

Quoi qu'il en soit, c'est lors de l'étape de l'acclimatation que les éducateurs vont expérimenter différents ateliers et différentes activités avec les jeunes afin de déterminer lesquels sont appropriés pour eux (Leroux, 1975). Pour se faire, ils doivent connaître le type d'environnement ainsi que les déterminants qui ont affecté leur socialisation primaire et secondaire. C'est la raison pour laquelle il est crucial pour les éducateurs de développer une bonne communication avec les jeunes, le but étant de bien les réorienter. Dans le même ordre d'idées, Rachael B. Satalino, recommande que les jeunes défavorisés participent au programme traditionnel d'Aïkido, un art martial basé sur les contrôles articulaires, afin d'entrevoir l'autre non pas comme un adversaire, mais comme un partenaire d'entraînement. Elle croit que cette activité permet d'éduquer les jeunes qui éprouvent de la difficulté, principalement parce que la complication de communiquer avec soi et avec les autres ne relève pas d'un manque d'intelligence, mais plutôt d'un manque d'éducation (Satalino, 2015). Pour elle, ce terme est évoqué pour exprimer les influent, exercée par l'environnement et les pairs, qui ont contribué aux premières formes de socialisation. Selon Satalino, cette difficulté à communiquer peut être liée à un manque de contrôle, émergeant chez les jeunes suites aux multiples interactions qu'ils ont eues avec différents groupes et dont certaines se sont avérées néfastes pour eux. Ce type de déséquilibre est provoqué par la possibilité, pour un jeune, de se voir inclus et/ou exclu des groupes avec lesquels il interagit. Du coup, cette dynamique influence leurs choix lorsqu'ils se retrouvent sous l'influence de ces mêmes groupes (Charlier & Hassin, 2015).

Autrement dit, les jeunes s'associent à des personnes en fonction du niveau d'exclusion qu'ils subissent, simplement parce malgré la disqualification subie, ils doivent tout de même continuer d'assurer leur survie en s'alliant avec un autre groupe. Naturellement, tout cela est déterminé en fonction des besoins environnementaux qui se fabriquent dès les premières

formes de socialisations. Cette dynamique entre environnement et socialisation comporte quatre déterminants : « ...l'individu, le milieu dans lequel il évolue, la société en général et la structure de cette société⁶⁴ ». Si l'environnement et la socialisation n'offrent pas un développement optimal, ces caractéristiques peuvent influencer la trajectoire d'une fabrication identitaire et ainsi contribuer à entretenir une culture déviante chez les jeunes sujets. En somme, l'influence des autres demeure visible à travers la démonstration du niveau du contrôle de soi qu'affichent les jeunes (Satalino, 2015). Ils vont réagir différemment suite à ce qu'ils ont vécu, toujours en tenant compte du degré de traumatisme subi et retenu (Satalino, 2015). Par exemple, après des événements indésirables du point de vue des jeunes, certains d'entre eux vont choisir de se retirer volontairement afin de s'exclure de certains groupes qui ont perdu leur considération. Lorsque cela se produit, il faut démontrer aux jeunes qu'il existe d'autres sphères d'activités et d'autres groupes capables de les inclure.

L'ensemble de ces éléments aurait donc une influence sur le processus de fabrication identitaire des jeunes contrevenants. Ensuite, pour Satalino, une partie de la solution en ce qui concerne la réduction de la délinquance passerait par l'enseignement du contrôle de soi. Pour ce faire, elle recommande d'agir au niveau de la prévention, à l'aide d'un art martial traditionnel comme l'aïkido. D'un côté parce que sa pratique permettrait aux jeunes d'apprendre à contrôler leurs pulsions, et de l'autre, parce qu'en dispensant des cours dans les quartiers défavorisés, l'aïkido pourrait devenir un outil capable d'enseigner des éléments de base essentiels pour faire la différence entre le bien et le mal, tout en devenant un vecteur de prévention et de réduction de la délinquance juvénile (Satalino, 2015). Le succès de cette démarche n'est pas garanti puisqu'il existe une combinaison de facteurs tels que l'influence des pairs, le développement sociocognitif et la gestion du stress, qui peuvent influencer négativement le sort des jeunes. Pour Sonia Claprod & Karine Dutilly, l'adoption d'un comportement délinquant serait un mécanisme de défense qui se forme suite aux souffrances découlant d'une combinaison de

⁶⁴ Ogien, Albert. (1995). « Théories causales de la violence. » Dans, « Sociologie de la déviance. » Paris. France. Éd. Armand Colin. P. 37-75

stigmates et de mépris qu'un individu aurait vécu lors de ses premières formes de socialisations cité dans (Spruit et al., 2015).

Dans le même ordre d'idée, si le mépris mène à la perte de l'estime personnelle, ne faudrait-il pas faire place à la reconnaissance pour pallier à cette situation (Honneth, 2008)? C'est ce que cherchent à faire certains organismes, comme *Les grands frères et les grandes sœurs* en offrant des ateliers de prévention de la délinquance pour les jeunes dans le besoin (Satalino, 2015). Une partie du succès de leur formation est due au fait qu'ils arrivent à établir une relation à long terme avec les jeunes. En ce sens, un programme similaire, le *Life Skills Training*, cherche à trouver la cause des comportements délinquants chez les jeunes en les éduquant sur le sujet afin qu'ils apprennent comment gérer ce comportement (Satalino, 2015). Les intervenants du programme traitent les jeunes qui adoptent un comportement délinquant comme des êtres à qui on doit enseigner quelque chose. Ainsi, plutôt que de tenter de modifier leurs habitudes à l'aide d'un procédé accusateur, ces organismes préconisent une approche axée sur l'éducation et la reconnaissance. Suite aux travaux de Satalino, il semble logique de penser que les activités de prévention de la délinquance, comme la pratique des arts martiaux traditionnels, puissent logiquement s'effectuer dans cette optique, en éduquant et en reconnaissant les jeunes comme des personnes plutôt que de les juger et de les étiqueter comme des délinquants.

Le psychoéducateur et judoka Jacques Pouliot encense cette ligne de pensée en ce qui concerne l'éducation et la reconnaissance, en plus d'y ajouter l'implication des parents et l'importance pour l'instructeur de s'adapter à la clientèle d'un centre jeunesse (Pouliot, 2004). Dans son ouvrage, c'est à l'aide de deux tests psychométriques qu'il a tenté de calculer le taux d'agressivité chez les jeunes. Les résultats de son évaluation démontrent que la pratique du judo, adaptée aux besoins des jeunes du Centre jeunesse de Québec, comporte une influence minime mais positive sur les comportements des participants agressifs. Ensuite, son test inclut le point de vue des parents et des éducateurs sur l'activité en question, même si ces derniers sont susceptibles d'être plus subjectifs. Malgré ces deux variables arbitraires, la recherche

démontre tout de même l'importance d'une implication de la part des deux figures d'autorité si l'on veut augmenter les chances de réussir à réintégrer les jeunes dans la société.

Pouliot mentionne que ces résultats ne sont pas assez concluants pour confirmer que la pratique du judo puisse influencer leur taux d'agressivité. Même s'il dénote une amélioration, il l'attribue en partie au développement psychologique des adolescents. Par contre, sa conclusion offre un élément intéressant qui rejoint celle de Satalino, en confirmant l'importance de faire des études à long terme si l'on veut obtenir des résultats concluants, et ainsi offrir un suivi aux jeunes délinquants qui pratiquent les arts martiaux traditionnels. Au final, même si les résultats sont minimes, l'ouvrage démontre que la pratique d'un art martial comme le judo peut fort possiblement influencer le comportement agressif de certains participants. Car, bien que le développement psychologique puisse influencer le taux d'agressivité, il n'en demeure pas moins qu'il faut également inclure la possible influence du judo sur développement psychologique.

4.1.8 Retour sur l'hypothèse

L'analyse des études retenues dans ce travail démontre que les jeunes qui fréquentent une institution comme le Centre jeunesse de Laval doivent traverser des étapes les menants à réintégrer la société. Avant de parvenir à un quelconque résultat, les jeunes doivent suivre des ateliers semi-dirigés, en fonction de leurs comportements inappropriés. L'idée étant qu'ils prennent contact et connaissance avec les actions qui les ont menés à fréquenter le Centre. Pour ce faire, ils doivent franchir, un à un et dans l'ordre, chacune des étapes de la théorie des étapes d'une rééducation. C'est donc en débutant avec l'acclimatation, une étape qui vise à acclimater les jeunes à leur nouvel environnement, notamment en créant des liens avec leur éducateur de suivi. Pour y arriver, les éducateurs tentent de trouver une activité pouvant aider les jeunes à vivre du succès, dans le but de rehausser leur estime déçue et en leur octroyant de la reconnaissance lorsqu'ils font des bons coups. À cet effet, il existe deux types d'ateliers/activités : ceux faisant partie du programme de rééducation identitaire menant à la

réinsertion sociale et ceux des activités hors programmes, c'est-à-dire les activités qui sont données par des personnes engagées par le Centre jeunesse. Quoiqu'il en soit, ces activités dites « hors programmes » détiennent le potentiel pour devenir complémentaire aux ateliers d'aide à la réinsertion sociale auxquelles les jeunes doivent assister. Dans la mesure où l'activité est donnée dans le respect et qu'elle dispense d'un enseignement axé sur la reconnaissance et l'estime. Au final, tandis que les jeunes réalisent des progrès à travers l'activité, elle agit comme un outil pouvant les aider à atteindre le prochain palier de la théorie des étapes. À ce stade, c'est donc dire que les jeunes démontrent qu'ils contrôlent leurs actions et que les éducateurs savent qu'ils sont passés à l'étape du contrôle.

Nous pensons que l'enseignement du karaté Shotokan traditionnel respecte plusieurs des conditions portant sur le processus de la réinsertion sociale, tels que la création d'un espace de socialisation, l'enseignement traditionnel qui permet de mieux diriger l'agressivité, ainsi que le travail du corps, de l'esprit et de la force de caractère. De plus, la pratique du karaté Shotokan traditionnel permet aux jeunes d'expérimenter la sensation de vivre du succès et de la reconnaissance, deux composantes qui vont permettre de rehausser leur estime déçue et qui peuvent les aider à retisser des liens de confiance avec des adultes qui les supervisent. En somme, l'activité comporte des éléments pouvant rouvrir les ponts de la communication entre le monde des jeunes et celui des adultes. C'est pour l'ensemble de ces raisons que nous croyons que la pratique du karaté Shotokan traditionnel peut exercer une influence positive sur l'identité des adolescents. À travers le développement psychologique, les jeunes traversent une période tumultueuse alors que le parcours de leur fabrication identitaire est teinté de différentes influences qui s'accompagnent de multiples périodes de crise s'alignant avec l'amorce d'une période de transitions identitaires. Qui plus est, toute cette dynamique de rééducation identitaire s'effectue à l'intérieur d'un Centre jeunesse. Pour les raisons évoquées dans l'ensemble de ce chapitre, nous pensons que la dynamique développée par la pratique du karaté Shotokan traditionnel peut avoir un rôle à jouer dans la mécanique du passage de l'étape d'acclimatation à celle du contrôle, principalement parce que sa pratique semble influencer

positivement le comportement des jeunes qui traversent le processus de réinsertion sociale au Centre jeunesse de Laval. En ce sens, nous postulons que sa pratique s'avère un outil complémentaire aux ateliers dirigés d'aide à la réinsertion sociale puisqu'elle comporte tous les éléments susceptibles de pouvoir influencer positivement le processus d'une fabrication identitaire dans un environnement dont le défi est de raccrocher les jeunes à quelques choses, dans le but ultime de les réinsérer dans la société.

CHAPITRE 5

Fondements du karaté Shotokan et l'émergence d'une identité de karatéka chez les jeunes pratiquants

Dans ce chapitre nous allons brièvement revisiter l'histoire du karaté Shotokan. Ce survol comprend des éléments sociohistoriques qui permettent de distinguer la pratique du karaté Shotokan traditionnels des autres styles. Elle présente également trois méthodes d'entraînements qui ont été adaptés pour les jeunes du Centre et qui travaillent à la fois l'aspect physiques et mental. Cette adaptation a été conçue dans le but de fournir une structure de cours présentant une influence identitaire positive auprès des jeunes. Cette structure repose principalement sur deux éléments, qui peuvent rétablir les ponts de la communication entre les adultes et les jeunes.

5.1 Histoire du karaté Shotokan traditionnel et son fondateur

La pratique des arts martiaux tels que nous la connaissons de nos jours a subi plusieurs transformations afin de s'adapter à la société. À une certaine époque, le terme « martial » faisait référence à une pratique guerrière pouvant sérieusement endommager les corps des participants. Ensuite, les pères fondateurs des arts martiaux modernes ont graduellement révisé le curriculum technique pour l'adapter à une société de plus en plus orientée vers l'éducation. Avec la venue des arts martiaux mixtes survient la popularité croissante de la pratique de plusieurs styles issus de différentes disciplines martiales. Cet épisode donne à l'ensemble des sports de combat un regain de popularité. Ces transformations ont également eu une incidence sur la conception sociale des arts martiaux en général. Si bien qu'il semble maintenant exister deux branches distinctes : celle faisant référence à la pratique d'une forme un peu plus mythique et mystique, et celle alliant l'histoire des arts-martiaux traditionnels à la société moderne – que l'on identifie désormais comme étant un sport martial. De nos jours, il existe une panoplie de disciplines propageant l'enseignement de l'art du combat corps à corps. Pratiqué par des centaines d'adeptes, elles sont généralement issues d'un endroit précis dans le monde. Chacune d'entre elles permet aux participants de développer dans une forme particulière du combat. Que cette spécialité tourne autour des frappes, de la projection, du combat au sol et/ou une forme hybride entre ces trois aspects, on retrouve généralement deux grands

courants qui les catégorisent : les sports de combat, qui sont pratiqués comme un sport de compétition parce qu'ils mettent l'accent sur l'aspect sportif de la chose, et le sport martial, qui utilise les mêmes atouts en incluant une philosophie visant à équilibrer l'aspect physique et mental des participants. En fin de compte, si c'est dans le but de pouvoir donner une définition générale de l'ensemble des différentes visions représentées par les sports de combat que l'expression « art martial » fut créée et adoptée par tous, celui de « sport martial » fut possiblement utilisé pour mieux adapter le terme à la société actuelle (Habersetzer, 2000).

Cette transformation de définition regroupe l'ensemble des styles existant qui se retrouvent sous l'appellation Karaté-do, incluant du coup le karaté Shotokan traditionnel. Historiquement, le karaté-do proviendrait de l'île d'Okinawa. Malgré les recherches sur le sujet, il n'existe aucune référence pouvant confirmer avec exactitude la date de naissance du karaté. Par contre, grâce à la tradition orale des habitants de l'île d'Okinawa, nous savons que ses influences proviennent de la Chine et que sa pratique débute au XVII^e siècle sur cette île (Gichin Funakoshi 1868-1957). Fait intéressant, à cette époque le terme *jutsu* était ajouté au Karaté parce qu'il était question d'une pratique qui englobait un ensemble de techniques issu des arts de la guerre, dont des projections des contrôles articulaires et de la boxe (Habersetzer, 2000). Quoiqu'il en soit, il a été introduit assez tard au Japon. Peu de temps après, il a été considéré comme un art martial japonais, pour ensuite être considéré comme un Budo⁶⁵. Étymologiquement, le terme karaté est composé de deux kanji du lexique japonais. « *Té* réfère à la main et *Kara*, fait référence au concept philosophique du vide (Habersetzer, 2000). Ces deux concepts sont utilisés pour définir la représentation du karaté-do ainsi que pour décrire la forme d'entraînement développée par cette spécialité martiale qui est « l'art de la main vide ». En pratique, le karaté propose aux participants de s'entraîner à développer des habiletés impliquant des formes de frappes et de blocs à l'aide de leurs pieds et de leurs poings. De plus, ils doivent également apprendre à se déplacer dans le but d'offrir une réponse rapide face à une attaque quelconque.

⁶⁵ Un art possédant une voie martiale : (Bu) martiale (do) voie.

Il faudra cependant attendre jusqu'au XX^e siècle avant de voir la pratique du karaté se moderniser. C'est Gichin Funakoshi (1868-1957), un intellectuel cultivé issu d'une famille d'aristocrate de l'île d'Okinawa, qui en apportant sa touche aux techniques de base de l'époque amorce la grande transformation que subira le karaté. S'il est considéré par plusieurs comme le père du karaté moderne, c'est principalement pour l'avoir fait découvrir aux Japonais lors de démonstrations qui ont eu lieu sur leur territoire au XX^e siècle (Tokitsu, 1979). Par la suite, il dispensera son enseignement qui sera principalement axé sur les katas, un exercice contenant une série de mouvements et d'enchaînement se déroulant contre un ou plusieurs attaquants imaginaires, ainsi que leurs Bunkai, qui représentent l'interprétation de ces mouvements (Habersetzer, 2000). En adoptant cette direction, certains de ses élèves auraient travaillé à élaborer des techniques de combats dans le but de créer un volet plus sportif. Au final, c'est l'héritage laissé par Funakoshi et ses élèves qui a permis de faire évoluer la pratique du karaté en la rendant plus souple et accessible, tout en lui permettant de conserver son volet traditionnel.

De nos jours, le Karaté Shotokan traditionnel est plus un sport martial et son entraînement se concentre sur les frappes de mains et de pieds, dans le but de perfectionner les trois aspects qu'il cherche à développer chez ses participants : les kihons, les katas et le kumité. Toutefois, s'il est toujours considéré comme un art martial dans la tête des gens, c'est parce qu'il fut longtemps pratiqué comme tel. Comme nous l'avons mentionné au paragraphe précédent, c'est suite aux modifications apportées par Gichin Funakoshi et ses élèves qu'il se transformera en une forme plus sportive avant d'être considéré comme un sport de combat. C'est la raison pour laquelle sa pratique se déroule souvent en deux volets : l'un contenant les formes plus traditionnelles près de ses racines martiales, alors que l'autre s'appuie davantage sur sa forme sportive. Depuis sa création, les deux formes sont encadrées par la même philosophie, soit celle implantée par le fondateur, qui visait à inculquer le respect de l'idéologie de base, telle que

véhiculée par le Dojo Kun⁶⁶. Pour Funakoshi, qui désirait produire une meilleure société en éduquant les citoyens à l'aide du karaté, il était logique d'encadrer les participants en structurant son approche pédagogique à l'aide d'une philosophie visant à encadrer leurs esprits. De nos jours, on retrouve dans certaines écoles véhiculant des intentions similaires, les mêmes valeurs philosophiques. Le but ultime de cette démarche étant que les pratiquants puissent en venir à se vaincre eux-mêmes. Ceci étant dit, le choix du karaté Shotokan traditionnel dans le cadre de ce mémoire ne relève pas d'une certaine prétention visant à discréditer l'efficacité ou le potentiel des autres styles. Il faut comprendre que n'importe quel sport ou art martial aurait pu être utilisé comme un outil d'aide à la réinsertion sociale dans ce travail, en autant qu'il respecte les différents éléments d'encadrement observés jusqu'à présent.

5.1.1 Le dojo, son code moral, l'uniforme et transformation de la discipline dans le temps

En ce qui concerne le lieu de la pratique, jadis elle se déroulait à l'extérieur. De nos jours, elle se fait à l'intérieur. Afin de rester le plus fidèle possible à l'idéologie, on tente de recréer une atmosphère traditionnelle en dédiant un endroit que l'on nomme dojo. Dojo signifie le lieu où l'on étudie la voie (Habersetzer, 2000). Dans la société japonaise, le dojo représentait historiquement un endroit sacré où les disciples pouvaient acquérir un savoir tant physique que spirituel afin de les mener à éveiller leurs esprits et leurs corps. Cette démarche s'effectuait à l'aide d'une relation que les disciples développent et entretiennent avec leur professeur. Avec le temps, la dynamique relationnelle entre les personnes gravitant dans cet espace de socialisation s'est graduellement transformée. Aujourd'hui, elle est très différente. Le dojo demeure un endroit générateur de liens sociaux, bien que des aspects de sa structure relationnelle interne ont changé et évolué. Ces transformations ont permis d'actualiser les relations en les faisant passer de maître-disciple à professeur-élève. Ceci est principalement dû au fait que les individus formant les différents groupes dans un dojo acceptent de partager une allégeance commune soit, celle d'intérioriser et respecter des normes qui servent à protéger et éduquer les

⁶⁶ « Recherche la perfection du caractère, sois loyal, surpasse-toi, respecte les autres, abstiens-toi de toute conduite violente ». <https://www.jkaaustralia.com.au/beginners-page/dojo-kun/>

pratiquants afin que ces derniers adoptent un comportement similaire entre eux, et ce, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du lieu de pratique.

Dans le but de respecter la tradition et afin de bien pouvoir jouer le rôle d'un pratiquant de karaté Shotokan traditionnel, les participants enfilent un karaté gi, l'uniforme de couleur blanche traditionnel des karatékas. Il comprend un pantalon, le zubon, et la veste jaketto. Le port de la ceinture, obi, complète le tout. Cette dernière possède différentes couleurs dont la fonction est de reconnaître un rang acquis en lien avec l'expérience des pratiquants. Malgré le fait que la culture populaire ait contribué à la construction d'une symbolique quasi irréaliste autour de celle-ci, elle ne sert en fait qu'à indiquer le niveau ainsi que le grade du porteur. Les connaissances sont réparties en fonction d'une gradation établie par la couleur de la ceinture et qui comprend trois phases : débutants, intermédiaires et avancés.

Parallèlement, la pratique s'appuie sur un code moral qui reflète le respect des valeurs traditionnelles et qui a été élaboré et raffiné avec le temps. Afin de bien comprendre l'essence de ce code moral, les élèves doivent le vivre. C'est la raison pour laquelle ce code est véhiculé avant, pendant et après les pratiques. Cette responsabilité revient au senseï, un terme japonais qui se réfère à l'action d'être né avant et qui est utilisé pour décrire la profession de professeur, et ce, peu importe la discipline (Habersetzer, 2000). En tant que professeur d'une discipline martiale, ces derniers doivent s'assurer que le code moral véhiculant les valeurs du fondateur sont constamment respectés par leurs élèves. En d'autres termes, il est plus probable pour les karatékas, qui s'échangent des frappes au corps à corps, de courir des risques inhérents de natures physique et psychologique. C'est pourquoi le professeur doit s'assurer de leur offrir un environnement sécuritaire. En ce sens, le dojo kun, qui balise l'ensemble des normes à respecter, tend également à servir d'outil pour orienter les relations entre les pratiquants entre eux. C'est la raison pour laquelle ces normes sont, en quelque sorte, indispensables au sein du dojo.

Des efforts sont déployés pour que les pratiquants respectent les règles de conduite au dojo, mais elles sont également véhiculées afin que les participants les appliquent au quotidien. En menant les étudiants à adopter ces notions philosophiques et ces valeurs, le professeur peut arriver à percevoir si les relations des élèves entre eux et avec sa propre personne progressent dans cet espace social. De plus, c'est à travers leurs différentes interactions que les élèves vont, par leur écoute, leur observation et leur capacité à percevoir, apprendre non seulement le karaté, mais le comportement du karatéka, en imitant les autres. Le but ultime est qu'ils parviennent à développer leur propre identité martiale. En ce sens, on peut déduire que c'est à partir de ses interactions dans le cadre de sa pratique, que les éléments avec un potentiel d'influence sur la fabrication identitaire s'opèrent sur les individus. En somme, les nouveaux arrivés côtoient des pratiquants plus établis au sein de cet espace. Influencés par ces piliers, l'identité des nouveaux pratiquants fait en sorte qu'ils vont potentiellement en ressortir avec une personnalité transformée.

Sous l'influence des nouvelles technologies de l'information, les interactions sociales se sont transformées. Un exemple de cette adaptation se retrouve à travers les relations entre professeur et élèves. En effet si à une lointaine époque, on avait l'habitude de définir l'instructeur comme un senseï accompagné de ses disciples, aujourd'hui on parle plutôt d'un professeur qui accompagne ses élèves. Cet exemple expose bien la transformation qui s'est effectuée dans l'imaginaire collectif. De plus, il nous aide à comprendre à quel point le lieu d'entraînement, ou le dojo, n'est pas et ne doit pas être un endroit complètement séparé de la société, puisqu'il représente un environnement influencé par sa société d'appartenance (Baudry, 1992).

Ces transformations sociales ont donc permis aux pratiquants de différents dojos de s'adapter à leurs sociétés d'appartenance. Cette dynamique a permis à la plupart des salles d'entraînement de proposer un enseignement traditionnel dans un cadre moderne. Par contre, malgré l'existence de règlements et de décorum à respecter, ils ne doivent pas pour autant représenter

des lieux de culte car, même si ses endroits offrent un espace pouvant servir de refuge identitaire, il ne faut pas tomber dans le panneau des dérives sectaires. En ce sens, bien que le type de socialisation que l'on retrouve au dojo puisse paraître semblable à d'autres milieux, il comporte également des éléments différents. Ceci est possiblement dû au fait que les pratiquants, en payant un abonnement, sont plus enclins à se conformer volontairement aux normes en place (Loufti, 2011). Ce qui ne s'applique pas dans le contexte des Centres jeunesse. Ensuite, lorsqu'il est question de progression, l'accent est plus porté sur l'entraide entre les individus, simplement parce que les acteurs, pour arriver à leurs buts, doivent travailler ensemble en s'impliquant totalement dans une philosophie d'action. De plus, l'enseignement en dojo relève plus d'une dynamique d'entraide et est souvent plus personnalisé que dans d'autres domaines. De ce fait, les élèves démontrent généralement une forme d'engagement plus volontaire et cela facilite la transmission de l'enseignement. Finalement, l'instruction est basée sur une transmission impliquant un engagement triple de la part des élèves, alors qu'ils doivent démontrer leurs connaissances à travers les trois types de savoirs : le savoir-faire, le savoir-être et le savoir-paraître, à travers une démonstration de corps, d'esprit et de force de caractère.

5.1.2 Les formes d'entraînements modernes : Kihon-Kata-Kumite

L'introduction à une version abrégée de l'histoire du Karaté Shotokan traditionnel nous a permis de comprendre qu'elle a subi une transformation. Si les premières ébauches du karaté Shotokan traditionnel pensées par le fondateur allaient servir de bases pour les futurs pratiquants, c'est avec la création de l'organisation de la J.K.A (Japanese Karate Association) en 1949, que la méthode d'entraînement et la transmission de l'enseignement s'uniformisent (Habersetzer, 2000). De nos jours, la JKA est reconnue comme l'organisme qui veille à conserver et véhiculer les valeurs du karaté Shotokan traditionnel, tout en s'assurant que l'entraînement moderne respecte les traditions sur lesquelles elles ont été créées, tant sur le plan physique que philosophique. Sur ce plan, la vision de l'organisation est demeurée intacte. En ce sens, elle continue de mettre l'accent sur le plan physique, qui comprend l'entraînement d'une gymnastique de corps à l'aide de techniques de base spécifiques au style et la pratique d'une philosophie orientée sur la conservation de la paix. Dans cet ordre d'idées, on retrouve à travers

l'entraînement corporel trois courants : la pratique des kihon, qui représentent les techniques de base; l'entraînement aux katas, qui correspond à une routine s'effectuant à travers une série de mouvements simulant un combat dans le vide contre des attaquants; et le kumite, qui représente la pratique appliquée des différents mouvements de kihon et de kata, lors d'un combat avec un partenaire (Habersetzer, 2000). En ce qui concerne la partie philosophique, elle vise à encadrer la partie physique à l'aide du code moral, le Dojo Kun. Ce dernier reflète l'état d'esprit auquel les participants doivent adhérer pendant les pratiques avec l'espoir qu'elle se poursuit au-delà de celle-ci. Ce code comporte cinq préceptes fondés sur une philosophie du respect et de non-violence. Il s'énumère dans l'ordre suivant : « ...recherche la perfection du caractère, sois loyal, surpasse-toi, respecte les autres, abstiens-toi de toute conduite violente⁶⁷». Ces paroles, utilisées comme un guide moral pour les karatékas, sont répétées après chaque séance afin de leur rappeler l'importance d'adopter, en tout temps, un comportement axé sur la conservation de la paix. Cette doctrine représente en quelque sorte, la volonté d'éduquer les pratiquants afin d'en faire de meilleurs citoyens, dans le but de rendre la société meilleure.

5.1.3 Conception d'une structure de cours, mise en place de l'ambiance et déroulement d'une séance de karaté Shotokan traditionnel adaptée aux jeunes du centre jeunesse de Laval

Au printemps 2014 la direction du Centre jeunesse avait décidé de faire découvrir les bienfaits du karaté Shotokan traditionnel à quelques-uns de leurs jeunes. Les premiers groupes impliqués provenaient des unités d'encadrement dites intensives, soit, les unités contrôlant les entrées et les sorties des jeunes. Puisque ces jeunes ne pouvaient pas sortir, il a été convenu que les séances allaient se dérouler dans l'un des gymnases du Centre. Afin de respecter sa mission, faire cheminer les jeunes, la structure du cours a été adaptée aux besoins de la clientèle du centre.

⁶⁷ https://www.akjkaq.ca/htm/akjkaq_frames.htm

Pour toutes ces raisons, avant de pouvoir donner une séance de karaté dans l'environnement du Centre jeunesse de Laval, il fallait conceptualiser un cours capable de respecter l'exigence principale, soit celle de réinsérer les jeunes dans la société. L'un des moyens empruntés pour ce faire consistait à faire participer les jeunes à des ateliers pouvant leur offrir une forme d'apprentissage capable d'influencer de manière positive l'identité de départ les habitant. Le but étant que cette approche débouche sur un processus de rééducation identitaire. Quoiqu'il en soit, il fallait donc établir un plan de cours en ce sens, c'est-à-dire un plan adapté à la clientèle pouvant également respecter la nature du karaté Shotokan traditionnel ainsi que les règles de la JKA. Ensuite, il fallait s'assurer de ne pas alimenter les mauvais comportements, tels que l'agressivité et la violence, en proscrivant toute forme de contacts physiques entre les jeunes lors des entraînements. C'est la raison pour laquelle les contacts ont été retirés du plan de cours.

Sachant que cette décision pouvait décourager certains jeunes qui auraient eu l'impression de s'engager dans une pratique incomplète, il fallait donc confirmer la crédibilité de l'activité aux yeux de ses derniers. Pour ce faire, nous avons dû orienter le déroulement de la séance de manière à ce que les jeunes comprennent qu'ils allaient développer les mêmes aptitudes qu'un karatéka, soit celle d'une personne qui s'entraîne régulièrement, entre deux à trois fois par semaine. Pour compenser, nous avons mis l'accent sur la pratique des kihons et des katas, ainsi que les préceptes du dojo kun qui ont tous été mis en application, mais sans contact. Toujours en prenant soin d'utiliser la reconnaissance et l'estime comme éléments motivateurs pour les jeunes. Ensuite, des démonstrations dynamiques entre l'assistant de cours et l'instructeur révélant l'utilisation de certains mouvements pratiqués ont été utilisées pour expliquer la logique derrière les mouvements. De cette manière, les jeunes ont pu avoir un aperçu de l'efficacité des techniques apprises. De plus, la règle du non-contact a été respectée. En ce qui concerne la remise des grades, il a fallu s'assurer que les jeunes puissent atteindre le standard requis par la JKA, soit, l'acquisition et le perfectionnement d'un entraînement axé sur la précision et la rigueur à travers l'exécution des mouvements. Ensuite, ils ont dû démontrer un minimum de compréhension technique, morale et philosophique du karaté à travers leur

attitude. Les jeunes doivent s'imprégner de l'activité en démontrant sincèrement leurs acquis s'ils veulent pouvoir ressentir les effets d'une gradation crédible. Afin de respecter ces conditions, nous avons statué qu'il fallait recréer l'ambiance d'un dojo traditionnel, à l'intérieur duquel l'accent était mis sur les kihons, les katas, quelques démonstrations techniques et les préceptes du dojo kun. Par la suite, il a fallu traiter les jeunes avec respect, en les considérant comme des karatékas, tout en mettant l'accent sur des éléments de reconnaissance et d'estime afin qu'ils puissent expérimenter une forme de succès dans la pratique, capable de les motiver à poursuivre l'activité. Pour tout dire, avec la totalité des éléments utilisés dans cette structure d'activité, nous espérons faire deux choses : rouvrir les ponts de la communication et réorienter l'intérêt des jeunes afin de pouvoir influencer positivement le processus de leur rééducation identitaire.

Pour recréer une ambiance japonaise traditionnelle à l'intérieur d'un Centre jeunesse, nous avons misé sur deux éléments : le premier, l'aménagement du gymnase en dojo; le second, faire participer un représentant du Centre, capable d'adopter et de jouer le rôle d'un sempai (assistant de cours). Lors des pratiques, c'est cette personne qui agira en tant que capitaine de cours, faisant le lien entre les élèves et le professeur. Dans ce cas-ci, l'assistant avait comme avantage une bonne connaissance du terrain et des problématiques générales des jeunes. À cet effet, la direction du Centre a nommé un intervenant du service de soutien à l'intervention et en réadaptation. Ces travailleurs peuvent agir comme des éducateurs en cas de besoin, mais sont en fait des techniciens en loisirs. Possédant les qualifications ainsi que les connaissances nécessaires pour mener à bien ce projet, ce dernier a participé aux cours. De plus, il a aidé à implanter l'ambiance souhaitée, en facilitant constamment la communication entre le professeur, les jeunes et leurs éducateurs. Pour ce qui est de l'aménagement du gymnase, il a été décidé de respecter les mêmes critères que dans un cours à l'extérieur, soit apposer les trois affiches sur le mur principal du dojo, qui fait généralement face à l'entrée, et qui se nomment kamiza (Habersetzer, 2000). Dans ce cas-ci, la première affiche était celle du fondateur, la seconde celle des 5 préceptes du dojo kun, et la troisième, celle affichant les chiffres de 1 à 10 en japonais. Ensuite, il a été convenu que les cours devaient débuter et se terminer avec le Zarai : le rituel marquant le début et la fin des cours. Cette tradition implique le salut traditionnel

à genoux. C'est lors de cette période que les participants vont faire la transition entre la société à l'extérieur du dojo et celle à l'intérieur, en s'impliquant de manière à s'immerger entièrement dans leur pratique (Habersetzer, 2000). Par exemple, dans le cadre d'une pratique martiale, le salut est considéré comme un rituel puisqu'en l'exécutant, c'est l'imaginaire collectif des participants qui, d'un commun accord, s'entendent pour faire entrer leurs corps dans un espace de combat (Bui-Xuân et Ruffié 1999). Par contre, il faut comprendre que cette manière de saluer est issue de la culture japonaise et qu'elle représente l'équivalent d'une poignée de main pour la culture nord-américaine.

La première partie du cours comporte une introduction au rituel du salut, ce qui veut dire qu'en initiant les jeunes aux formes de courtoisie et de respect accompagnant la pratique du karaté, il fallait également bien les informer sur les raisons d'être du Za-rei. Cette approche a visé à démystifier le mythe de la réalité. Pour y arriver, il a fallu expliquer les trois formes de salut aux jeunes, question de ne pas les influencer à entretenir des croyances non fondées. En résumé, nous avons expliqué que le premier salut sert à remercier le fondateur de nous permettre de pratiquer une forme de sport de combat en toute sécurité. Le second salut sert à remercier le professeur d'être venu partager ses connaissances, et le dernier sert à remercier les autres participants du groupe de pouvoir pratiquer ensemble. Simplement parce que sans cette dynamique de groupe, il serait impossible pour les individus de progresser à travers la pratique. Quoi qu'il en soit et dû à certaines contraintes, certains soirs les saluts ont dû s'effectuer debout plutôt qu'à genoux.

En ce qui concerne l'horaire des cours, nous avons suivi le calendrier scolaire, de septembre à juin, à raison d'un cours par semaine. Alors que plusieurs unités de vie étaient intéressées, nous les avons réparties dans un bloc de trois heures, à raison de soixante minutes par groupe. Tour à tour, les groupes se sont succédés en fonction de leur unité d'appartenance, et le contenu fut adapté selon le type d'encadrement – soit régulier, dynamique ou intensif. Dans le cas des unités d'encadrement intensif, qui ne pouvaient pas être jumelées aux autres, elles devaient se présenter en premier. Ajouter à cela le fait que des éducateurs, en participant à l'activité dans

un contexte de vie partagé, ont réussi à encourager certains jeunes à poursuivre. Pour les autres, ils pouvaient participer en mode décloisonné, c'est-à-dire que plusieurs individus pouvaient participer en même temps. Cette approche a également permis aux jeunes évoluant dans des foyers de groupes de venir participer. Ensuite, nous avons offert à certains jeunes qui cheminaient de façon remarquable dans leur processus de réinsertion sociale et qui démontraient un intérêt marqué pour le karaté, de pratiquer plus d'une heure par semaine. Pour ce faire, elles devaient continuer de bien performer à l'école tout en démontrant une constance au quotidien dans leurs unités. Ce projet a permis à certains jeunes de continuer à pratiquer le karaté même lorsqu'ils ont dû changer d'unité, même si cette unité n'était pas impliquée dans l'activité. Cette latitude a donné l'occasion à quelques jeunes de se démarquer à travers leur pratique. Un peu comme si le karaté Shotokan traditionnel était devenu un canalisateur aidant au processus de réinsertion sociale. Résultat : certaines sont devenues des modèles sur lesquels les autres ont pu s'appuyer.

5.1.4 Développement d'un intérêt pour le grade et rehaussement de l'estime à travers l'octroi de reconnaissance : une transformation de comportement et de personnalité à travers l'émergence d'une identité de karatéka

Avec la pratique des arts martiaux vient un lot de stéréotypes. Nous avons également pu remarquer ce fait alors que certains jeunes semblaient hésitants à participer suite aux idées préconçues qu'ils avaient. Ce genre d'idées proviennent généralement de clichés sociétaux. En somme, l'imaginaire collectif entretient de fausses croyances à l'égard de l'ensemble des arts martiaux. Ensuite, il y a l'illusion des superpouvoirs qui viennent avec les grades. À cet effet, il n'était pas rare de voir, en début de session, des jeunes s'amuser à reproduire des mouvements s'apparentant à de la science-fiction. Des choses qui sont tout simplement inexistantes dans le curriculum du karaté Shotokan traditionnel. Par contre, deux éléments semblent démontrer aux jeunes la différence entre les arts martiaux de spectacle et les arts martiaux traditionnels : lorsqu'ils réalisent que l'exécution des mouvements demande plus d'efforts qu'ils ne l'avaient anticipés; ensuite, lorsqu'ils réalisent que l'obtention d'un grade demande de la pratique, des efforts et un investissement sincère si l'on veut parvenir à raffiner les techniques apprises. Cette

réalisation amène certains jeunes à mieux départager la fantaisie de la réalité. Nonobstant tout cela, certains jeunes ont réussi à surmonter leurs croyances en faisant les efforts nécessaires pour obtenir un grade. Bref, certains jeunes qui au départ hésitaient parce qu'ils entretenaient de fausses croyances sont parvenus à développer un intérêt pour la pratique du karaté Shotokan traditionnel.

De façon générale, les jeunes qui ont fait les efforts nécessaires à l'obtention d'un grade semblent avoir démontré un intérêt plus élevé. Est-ce qu'il y a une relation de cause à effet entre les résultats obtenus et l'intérêt des participants? Possible. Cependant, il faut prendre en considération que l'intérêt peut se transformer dans le temps en augmentant ou en diminuant. Par contre, ce qui est important ici, c'est le fait que les jeunes qui ont acquis un grade réussissent à accomplir quelque chose qui leur fait vivre du succès. Pour arriver à cela, les jeunes doivent ressentir que l'enseignement comporte de la bienveillance. Pour ce faire, le professeur doit avoir de la reconnaissance et de l'estime pour les jeunes. Lorsque tous ces éléments sont en place, ces derniers transformeraient leur perception face au karaté après avoir obtenu un grade, un peu comme si le chemin emprunté pour l'obtenir leur avait permis de renverser certains préjugés qu'ils avaient au départ. Quant au geste symbolique de recevoir un grade, il permet de mesurer et de démontrer le degré de reconnaissance de l'effort et du potentiel acquis des participants. Lorsqu'ils reçoivent un grade, cela semble provoquer un effet d'entraînement sur les autres jeunes, puisque certains d'entre eux ont clairement modifié leur comportement après avoir vu les autres recevoir leur grade. En résumé, l'obtention d'un grade permet aux jeunes de vivre du succès et leur donne une dose de reconnaissance et d'estime. Cela permet aux jeunes de se développer une identité de karatéka, puisque suite à la remise d'un grade, ils s'identifient davantage à un pratiquant de karaté. Finalement, l'ensemble de ces éléments semble être bénéfiques pour développer et entretenir un comportement de karatéka chez les jeunes.

5.1.5 Retour sur les éléments conceptuels favorables au développement d'une identité de karatéka chez les jeunes

C'est sans doute parce que le cours était encadré et soutenu rigoureusement par une éthique de travail que nous avons pu faire découvrir aux jeunes, à travers les notions issues de la culture japonaise, une nouvelle façon de comprendre des valeurs les menant à développer des nouvelles compétences sociales. Pour ce faire, il fallait que les relations s'établissent sur une base de courtoisie et de respect. C'est principalement sur ces deux éléments que les interactions entre les instructeurs et les élèves se sont effectuées. Par exemple, le vouvoiement a été utilisé, plutôt que le tutoiement. Cette approche a été choisie afin de démontrer aux jeunes que, peu importe les événements et les circonstances les ayant menés à fréquenter le Centre, ils entretenaient une relation avec des adultes affichant un biais neutre vis-à-vis leur situation. Ce comportement allait donc établir les bases des relations entre professeurs et élèves, en s'établissant à partir de la courtoisie et du respect. Une fois que les jeunes réalisent que les instructeurs prêchent par l'exemple, cela a renforcé l'idée de respect et de considération qui se dessinait entre les participants et les professeurs à travers l'application du dojo kun. Suite à cette dynamique, les participants ont appris, à l'aide du karaté Shotokan traditionnel et de l'introduction à la culture japonaise, à démontrer de nouvelles compétences sociales.

5.1.6 Développement d'un travail de corps, d'esprit et de force de caractère

Comme nous l'avons mentionné antérieurement, c'est avec la pratique du karaté Shotokan traditionnel que les jeunes ont été initiés à la culture japonaise. Ceci a servi de trame de fond pour mettre en place une structure encadrant le déroulement des séances d'entraînement. À cet effet, dès leur entrée dans l'aire de pratique du gymnase, les jeunes devaient se comporter comme des pratiquants de karaté. C'est-à-dire que leur corps et leur esprit devaient se conformer à la méthode japonaise et aux valeurs qui y sont associées. Tout d'abord, ils devaient saluer à chaque entrée et sortie de l'espace considéré comme un Dojo. Ensuite, ils devaient s'adresser aux instructeurs avec les termes appropriés – soit : senseï et senpeiï. De plus, les jeunes ont dû apprendre à développer une intelligence kinesthésique lors des séances

d'entraînement. Cela consiste à apprendre la façon dont son corps en mouvement se déplace dans l'espace qui lui est consacré. Finalement, à la fin des cours, les jeunes devaient répéter les maxims issues du dojo kun qui visent à dicter la conduite à adopter tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du dojo. L'ensemble de cette dynamique vise à unifier le corps et l'esprit et a pour but de faire éclore la force de caractère des jeunes. Ces trois caractéristiques ont déjà servi d'outil d'encadrement dans le cadre d'une expérience visant à prévenir la délinquance chez des jeunes présentant un trouble de l'opposition, une difficulté comportementale. Selon le résultat de cette expérience, les jeunes sujets démontrant des signes précurseurs de ce trouble d'opposition auraient adopté un meilleur contrôle de leur comportement grâce à la méthode traditionnelle, qui vise justement à développer le corps, l'esprit, et la force de caractère.

Cette recherche aurait démontré que la modification comportementale s'amorcerait à partir de la pratique en dojo pour se transposer par la suite : « ...à l'école et à la maison.⁶⁸ » Ce déplacement serait possible parce que le karaté, lorsqu'enseigné et pratiqué de façon méthodique, traditionnelle et encadrée, représente une activité qui peut orienter de façon positive la fabrication identitaire des jeunes. Pour l'expliquer autrement, l'influence positive que la pratique peut procurer sur l'identité de certains jeunes tend à améliorer les compétences sociales, la confiance, le niveau de concentration, l'attention et le respect de sa propre personne. Par contre, si l'on veut opérer quelque changement identitaire que ce soit chez les participants, il faut que l'instructeur s'assure en tout temps que ses paroles et ses gestes reflètent les valeurs morales rattachées au dojo kun. Ensuite, la pratique doit s'échelonner sur une période de temps assez longue pour qu'une stabilité s'installe, car c'est avec le temps que les jeunes vont parvenir à canaliser leur agressivité et graduellement rouvrir les ponts de la communication (Hébert, 2011). Ce cheminement démontre que l'acquisition des valeurs traditionnelles du karaté est transposable d'une dimension sociale à une autre, parce que certains jeunes ont été en mesure de le faire en amenant les valeurs acquises dans d'autres

⁶⁸ Mark T. Palermo, Di Luigi, Massimo & al. (2006). Externalizing and Oppositional Behaviors and Karate-do: The Way of Crime Prevention. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology* Volume 50 Number 6 December 2006. Sage Publications. 10.1177/0306624X06293522 <http://ijo.sagepub.com>. P. 657-658

sphères de leur vie, comme l'école et la famille (Lorant & Reynes, 2003). Un peu comme si la pratique du karaté Shotokan traditionnel avait influencé le processus de rééducation identitaire et l'adhésion à l'identité de karatéka de manière positive dans l'esprit des jeunes. Ce phénomène serait attribuable au fait que : « ... le karaté traditionnel, d'un point de vue neuroscientifique, est une activité à la fois sophistiquée et complexe qui, lorsqu'enseignée et pratiquée de façon méthodique, permet aux pratiquants d'améliorer leur soi⁶⁹. » Cependant, malgré ces affirmations, il est important de savoir que tout changement de personnalité ne peut être relié qu'à la pratique du karaté Shotokan traditionnel, et ce pour deux raisons : premièrement, parce les jeunes sont en plein développement physique et psychologique; et deuxièmement, parce que l'entraîneur, n'étant qu'un des intervenants avec lequel les jeunes sont en contact ne possède qu'une influence relative sur eux.

Malgré le fait que le professeur demeure une influence, devons-nous conclure que l'ensemble des éléments abordés dans ce projet peut aider les jeunes à adopter une identité de karatéka dans le cadre d'une démarche de rééducation identitaire? Avant de pouvoir répondre à cette question, plusieurs critères doivent être respectés pour réussir à influencer ce processus de rééducation identitaire des jeunes à l'aide du karaté Shotokan traditionnel. Dans un premier temps, il faut s'assurer que les jeunes atteignent un bon niveau technique. Ce qui veut dire qu'ils doivent avoir l'occasion pratiquer souvent, pour parvenir à raffiner leurs aptitudes techniques et qu'ils développent le sentiment d'avoir compris et accompli quelque chose. Ensuite, pour confirmer qu'ils se sont améliorés, ils doivent parvenir à démontrer qu'ils ont perfectionné les mouvements, en exposant leurs progrès à travers l'expression de leurs corps. Pour réussir cela, il faut constamment leur rappeler que les résultats obtenus relèvent de leur implication. À cet effet, ce n'est que lorsque les jeunes, repliés sur eux-mêmes et ayant de la difficulté à nommer leurs émotions, réalisent qu'ils sont capables de réussir à progresser, qu'une forme de communication corporelle émerge de leur être. Toujours en lien avec ce

⁶⁹ Mark T. Palermo, Di Luigi, Massimo & al. (2006). Externalizing and Oppositional Behaviors and Karate-do: The Way of Crime Prevention. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology* Volume 50 Number 6 December 2006. Sage Publications. 10.1177/0306624X06293522 <http://ijo.sagepub.com>. P. 658. Ma traduction.

dernier point, on peut dire que l'entraînement bien encadré favorise les échanges sains dans le cours et crée une brèche qui ouvre les esprits de manière positive. Suite à l'entraînement, certains jeunes laissent tomber leurs barrières protectrices pour verbaliser leurs émotions (Hébert, 2011). Lorsque ce cela se produit, c'est un pas de plus vers la réinsertion sociale.

Dans le même ordre d'idée, Gichin Funakoshi, fondateur du karaté Shotokan, évoquait que l'apprentissage académique, dont le savoir est transmis à l'aide de la parole, comporterait des bénéfices moins permanents qu'une forme d'apprentissage transitant par le corps. En fonction de ce que nous avons observé jusqu'ici, nous comprenons que l'apprentissage académique passe par la parole pour faire éclore l'esprit. L'apprentissage du karaté Shotokan traditionnel, quant à lui, vise le même but en stimulant trois pôles à la fois : le corps, l'esprit et la force de caractère. Quoi qu'il en soit, les deux formes d'apprentissages visent à influencer positivement les participants, en passant par des chemins différents. La seule différence étant que la pratique du karaté permet de canaliser les énergies comme la violence et l'agressivité par le corps, pour ensuite atteindre l'esprit. La pratique du karaté traditionnel sur une longue période permettrait de canaliser les tensions chez les jeunes, qui expérimentent plusieurs épreuves, en réconfortant leurs corps et leurs esprits. Selon notre hypothèse, cette illustration théorique combinée à une approche d'enseignement misant sur la reconnaissance et l'estime présuppose que le karaté traditionnel peut devenir un outil d'aide à la réinsertion sociale.

Tel que Laurent Gras l'explique à travers le concept de la sportification, nous pensons que la pratique du karaté Shotokan traditionnel dans un milieu comme le Centre jeunesse de Laval peut servir d'outil d'aide à la réinsertion sociale, car il comporte toutes les propriétés d'une activité/atelier d'aide à la rééducation identitaire. Ceci est plausible, car sa transmission s'effectue à l'aide d'une méthode à la fois physique et mentale. Cette méthode implique la répétition de mouvements en faisant travailler simultanément le corps, l'esprit et la force de caractère afin d'atteindre les profondeurs de l'être du pratiquant. Ce travail, combiné à un enseignement traditionnel orienté sur l'octroi de reconnaissance et d'estime personnelle, semble aider à la canalisation d'une partie des pulsions et des tensions qui les habitent.

Cependant, la pratique semble devoir se dérouler de façon continue et soutenue si l'on veut parvenir à avoir des résultats bénéfiques et durables. Par exemple, en offrant un enseignement continu aux plus captivés d'entre eux, cela leur permet de développer et d'entretenir des liens avec les autres. De plus, cela leur permet d'expérimenter les bienfaits d'un environnement leur offrant un suivi continu et une stabilité, ce que peu d'entre eux ont expérimenté. Bref, pour toutes ces raisons, nous pensons que ces éléments permettent au karaté Shotokan traditionnel d'ouvrir les canaux de la communication qui restent fermés dans d'autres contextes avec d'autres approches et d'autres méthodes conventionnelles. Finalement, la pratique du karaté Shotokan traditionnel peut servir de vecteur pédagogique permettant d'amorcer le processus de sportification, en aidant les jeunes à s'intégrer dans leur nouvel environnement tout en rééduquant leur identité afin de les réinsérer dans la société.

De leur côté, les éducateurs ajoutent qu'ils considèrent que les jeunes ont cheminé lorsqu'ils parviennent à s'exprimer librement. C'est-à-dire, lorsqu'ils sont capables de communiquer une réponse négative face aux différentes tentations comme les drogues, la prostitution, le crime, etc., bref, l'appât du gain facile et d'une dose d'hormones de bonheur. En somme, on tente d'éviter qu'ils récidivent en implémentant de façon incrémentielle un certain savoir tiré des ateliers-activités dirigées, qui doivent ultimement les mener à la réinsertion sociale. Enfin, peu importe l'atelier ou l'activité, des résultats sont obtenus tant que l'espace de socialisation demeure encadré, contrôlé et codifié (Lorant & Reynes, 2003). Bien entendu, toutes les conditions énumérées ci-haut doivent être remplies si l'on veut que la pratique du karaté Shotokan traditionnel, au même titre que les différents programmes d'ateliers dirigés que l'on retrouve en centres jeunesse, puissent servir d'outil d'intervention (Cousineau, Lafortune & Tremblay, 2010).

Quoi qu'il en soit, lorsque les jeunes démontrent de manière sincère qu'ils sont capables d'offrir, de leur plein gré, le niveau de courtoisie et de respect exigé lors des pratiques, les éducateurs et les instructeurs dénotent des modifications dans le comportement de ces derniers. L'un des facteurs possibles de cette modification comportementale vient

probablement du fait que la pratique réussit à transcender l'esprit des jeunes, jusqu'à influencer de manière positive leur identité. En ce sens, la présentation d'une nouvelle culture aura donc permis aux jeunes de développer de nouvelles connaissances. Ensuite, ces aptitudes ont augmenté leur capital humain. Bref, la structure de cette activité crée un espace de socialisation encadré qui éduque à la fois le corps, l'esprit et la force de caractère des jeunes. Ainsi, les jeunes travaillent physiquement pour développer une identité martiale qui va transcender leur corps, pour ainsi ouvrir leur esprit aux influences culturelles offertes par la dynamique structurelle du karaté. Ensuite, c'est avec la possibilité d'obtenir un grade dans leur esprit que s'amorce un intérêt plus marqué pour le cours. Lorsque ce rêve se concrétise, cela contribue à renforcer le sentiment de vivre du succès tout en venant cristalliser l'intérêt pour la pratique avec la remise du grade. Au final, ces échanges permettent aux jeunes de vivre des échanges favorisant à la fois l'ouverture d'esprit et la communication entre tous les participants. Ce constat est généralement fait lorsque les participants commencent à faire part aux instructeurs et à leurs éducateurs de leurs aspirations par rapport au cours. Suite à de cette ouverture, il est possible de croire que la dynamique permettant aux jeunes de vivre de la reconnaissance et de l'estime permet d'entamer des discussions portant sur leurs vies personnelles.

L'ensemble de la structure et de la méthode pédagogique utilisé pour enseigner le cours de karaté Shotokan traditionnel semble avoir eu un effet sur le processus de rééducation identitaire des jeunes, en influençant positivement ce dernier. Par contre, il faut se rappeler que certains éléments comme la reconnaissance, l'estime, l'apprentissage des valeurs traditionnelles issues de la culture japonaise, le travail du corps et de l'esprit, de la force de caractère et de l'intérêt pour les grades sont tous des éléments qui sont susceptibles de motiver les jeunes à s'adonner à une modification totale de leur personnalité de départ. Au fur et à mesure que les jeunes progressent dans leur pratique et s'investissent dans le cours, ils développent graduellement l'identité d'un karatéka. C'est ce que nous avons pu observer chez certaines d'entre elles, alors que leur comportement se transformait à l'égard des éducateurs et du personnel du Centre. Suite à ce changement de comportement, nous avons remarqué que quelques-unes d'entre elles avaient une approche différente dans leur manière d'interagir avec

les gens dans le cours ainsi que dans leur façon d'aborder le cours. Pour le dire autrement, elles attribuaient un plus grand respect à ce qu'elles faisaient à travers les mouvements qu'elles reproduisaient, en démontrant un degré de sincérité d'intensité et de franchise prouvant qu'ils s'impliquent d'avantage. Lorsque cela se produisait, nous avons donc présumé que les maximes du Dojo Kun ont fait leur chemin dans l'esprit des jeunes, principalement parce que ces changements de comportements démontrent une volonté de vouloir appliquer un code de valeur différent à leur quotidien.

Selon notre hypothèse, il est possible de penser qu'il existe une influence des valeurs du karaté Shotokan traditionnel. Elle peut aider à exercer une transformation identitaire sur les jeunes. De plus, suite à nos observations, certains d'entre elles semblent avoir été imprégnées de ces éléments au point d'avoir démontré un changement de personnalité, décelable par les intervenants, aussi minime soit-il. Toutefois, puisqu'il nous est impossible de vérifier ce postulat, nous n'avons pu récolter des données et produire une analyse en ce sens⁷⁰. Pour cette raison il nous est impossible de confirmer de manière scientifique qu'un changement de personnalité s'opère. Par contre, suite à nos observations, aux discussions que nous avons eues avec les jeunes et les propos rapportés par les éducateurs, il nous est possible de croire qu'une transformation s'est articulée dans l'esprit des jeunes grâce à la pratique du karaté Shotokan traditionnel.

⁷⁰ Suite au refus de notre demande d'enquête de terrain par le CISSS de Laval.

CONCLUSION

Ce projet de mémoire avait pour but de présenter une théorie de la pratique des arts martiaux s'articulant autour de la réinsertion sociale, qui représente l'objet sous-jacent de ce travail. Présentée comme une hypothèse en deux temps, la première partie du travail s'intéresse aux différents concepts et influences socio identitaire menant les jeunes à adopter une identité marginalisée; cette approche a été empruntée dans le but de dénombrer les éléments d'influence susceptibles d'attirer les jeunes devant séjourner dans un Centre jeunesse. La seconde partie du travail analytique comprend la reconnaissance et l'estime, deux éléments que nous avons utilisés lors des ateliers de karaté Shotokan traditionnel avec les jeunes. Le but étant de faire la démonstration que l'utilisation de ses deux éléments combinés à l'activité peut influencer le processus de la rééducation identitaire que doivent traverser ces jeunes, en cheminant vers une réinsertion sociale.

Avant de pouvoir entamer un sujet aussi complexe, il fallait donc statuer un point de départ. C'est pourquoi nous avons débuté en étudiant l'histoire de la création de lois visant à encadrer les jeunes, du XVII^e siècle à ce jour. Cette approche sociohistorique a permis de faire ressortir les principaux événements ayant mené à la création des Centres jeunesse. Ensuite, c'est en observant la genèse d'une fabrication identitaire que nous avons pu associer le concept de l'identité avec ceux de la socialisation primaire et secondaire, ainsi que les principaux éléments en découlant comme : les phases d'extériorisation, d'objectivation et d'intériorisation, qui vont aider à organiser puis réorganiser le processus de la fabrication identitaire. Enfin, il fallait considérer dans cette partie du travail, les différentes interactions que les individus entretiennent avec leur environnement, leur culture et leur communauté, trois éléments qui influencent sans cesse le processus d'une fabrication identitaire.

Par la suite, c'est en étudiant les bienfaits de la pratique du sport en milieux clos pour adulte et pour jeunes que nous avons pu effectuer une analyse comparative entre les deux groupes. Bien que cette analyse englobe parfois des sports n'ayant aucun lien avec les sports de combat, elle

est demeurée pertinente puisqu'elle a permis de trouver des bienfaits et des arguments pouvant conforter notre hypothèse. Quoi qu'il en soit, cette approche comparative nous a permis de conclure qu'une transposition de bienfaits totalement similaires s'opère pour les deux groupes pratiquants un sport de combat et ce, peu importe leur âge. De plus, l'étude de la pratique des autres sports chez les adultes et les jeunes a permis de cibler que certains sports comportent des bienfaits parfois risqués, parce qu'ils ne sont pas assez encadrés. Ce qui venait ajouter des arguments à notre hypothèse. En d'autres mots, c'est en analysant différents comptes rendus de détenus portant sur les bienfaits apportés par la pratique d'un sport de combat, avec ceux des jeunes et de leurs éducateurs qu'il a été possible de cibler les bienfaits transposables d'un groupe à l'autre. En somme, la comparaison de la pratique de différentes activités, dont principalement les sports de combat, a permis de démontrer que les deux groupes partagent un point commun, soit le fait de devoir évoluer dans un milieu clos. Ensuite, il fallait trouver le point de convergence commun entre eux. C'est ici que la théorie des étapes de la rééducation, utilisée en psychoéducation, prend son importance alors que les deux groupes doivent cheminer dans son cadre. En franchissant une à une les deux premières étapes, les deux groupes parviennent à s'acclimater à leur environnement. Lorsque c'est le cas, cela confirme en quelque sorte qu'une absorption des principales notions véhiculées par la structure des sports pratiqués s'effectue. Ce qui veut dire que les deux groupes acceptent d'être encadrés et éduqués par les différents intervenants du centre. Cette partie nous a également permis d'en apprendre plus sur la situation des sports de combat dans les Centres jeunesse au Québec.

C'est donc à l'aide des principaux agents socialisants que nous avons retenus dans ce travail, que nous avons pu constater à quel point l'enseignement du karaté Shotokan traditionnel respecte certaines conditions favorisant le processus de la réinsertion sociale. Par exemple, la reconnaissance des éléments comme la création d'un espace de socialisation, un enseignement cherchant à développer le contrôle de l'agressivité et le travail simultané entre le corps, l'esprit et la force de caractère, permet dans cette perspective aux jeunes de franchir les étapes de la théorie des étapes de la rééducation jusqu'à l'acclimatation. Cela leur permet de développer de nouvelles aptitudes corporelles, qui ont influencé de manière positive leur processus de

rééducation identitaire, notamment à travers le fait de vivre du succès par le biais de l'octroi de reconnaissance et d'estime. Lorsque les jeunes arrivent à l'étape de l'acclimatation, cela leur permet également de revisiter leurs relations avec les adultes, en rouvrant les ponts de la communication avec ces derniers. C'est donc pour l'ensemble de ces raisons que nous croyons que la pratique du karaté Shotokan traditionnel peut exercer une influence positive sur le cheminement identitaire des adolescents qui doivent traverser le processus d'une rééducation identitaire.

Une démarche similaire a été appliquée pour faire un parallèle entre les différents outils sociologiques entourant l'hypothèse et la pratique du karaté Shotokan traditionnel, utilisé comme un outil à travers le processus de rééducation identitaire. Pour débiter, nous avons présenté une petite histoire du karaté Shotokan et de son fondateur. Par la suite, nous avons enchaîné avec les principaux éléments d'encadrement censés guider les saines habitudes comportementales qui doivent être respectées par les pratiquants avant, pendant et après la pratique, à travers le code moral ainsi que les trois volets de pratique : kihon, kata, kumite. Nous avons voulu exposer comment nous avons adapté l'ambiance d'une pratique traditionnelle à la réalité du Centre jeunesse, afin que les jeunes développent un travail de corps, d'esprit et une force de caractère à travers leur pratique.

Le but de cette démarche était de déterminer à quel point la pratique du karaté Shotokan traditionnel peut avoir une influence sur le développement psychologique des jeunes. En d'autres mots, dans quelle mesure la pratique d'un sport de combat pratiqué dans un cadre présentant l'influence d'une autre culture peut-elle avoir un effet positif sur le processus de la rééducation identitaire. C'est dans ce contexte que nous avons partagé les observations faites pendant les pratiques. Ces observations ont permis de constater que certaines modifications s'opèrent chez certains jeunes : modifications dans le positionnement de leurs corps, dans leur attitude en général ainsi que dans leurs interactions avec les jeunes et les adultes présents pendant les périodes d'entraînement. Du coup, leur esprit semblait plus ouvert puisque la communication avait tendance à être plus facile. Pour la majorité d'entre eux, l'intérêt pour la

pratique semblait grandir avec l'obtention d'un grade. Tandis que pour d'autres, l'intérêt semblait se renforcer lorsqu'ils avaient l'opportunité de partager leur savoir avec les plus jeunes. Finalement, c'est à travers cette dynamique que nous avons tenté de comprendre si les différents éléments motivant les jeunes à adopter une identité de karatéka pouvaient influencer positivement le processus de rééducation identitaire.

Encore à ce jour, il nous est impossible de confirmer si la pratique du karaté Shotokan traditionnel adapté aux jeunes évoluant au centre jeunesse de Laval parvient à modifier le processus de leur rééducation identitaire au point de les mener à réintégrer de manière positive les jeunes dans la société. Il est également impossible de confirmer que ces outils exercent des influences positives capables de modifier leur vision et par le fait même, leur comportement. En résumé, pour développer une quelconque certitude quant à la contribution d'un sport de combat au processus de la rééducation identitaire il aurait fallu pouvoir nous appuyer sur deux autres types d'analyse. La première, un ouvrage comportant une bonne dose d'observations et d'analyses de données à la fois qualitative et quantitative s'échelonnant sur une longue période de temps; ensuite, il aurait fallu pouvoir suivre les jeunes sortant du Centre pendant quelques années.

Réitération de l'hypothèse

En ce qui concerne notre hypothèse, elle découle principalement de l'observation suivante : la pratique du Karaté Shotokan traditionnel semble comporter une influence positive sur le corps, l'esprit et la force de caractère des jeunes qui évoluent dans un Centre jeunesse. De ce fait, il est donc plausible d'estimer que cette dynamique peut influencer positivement une partie du processus de la rééducation identitaire, qui fait partie du processus de fabrication identitaire des jeunes qui est fondamental si l'on veut parvenir à la réinsérer les jeunes dans la société. Ce raisonnement se rapproche de l'hypothèse selon laquelle le karaté Shotokan traditionnel,

enseigné dans le cadre d'un programme de réinsertion sociale destiné aux jeunes fugueuses qui fréquentent le Centre jeunesse de Laval, peut aider à influencer positivement leur processus de fabrication identitaire, car il est dispensé dans le but de les aider à remodeler leur personnalité.

Cependant, l'hypothèse soulevait également la question suivante : est-ce que cette activité offre réellement ses avantages ou est-ce un quelconque biais psychologique qui s'opère sur le professeur? Une partie de la réponse pourrait se trouver dans cette formulation. D'entrée de jeu, l'activité confère aux jeunes un espace de socialisation encadré, comme les ateliers dirigés d'aide à la réinsertion sociale. Ensuite, contrairement aux ateliers dirigés qui se concentrent souvent sur un aspect à la fois pour amorcer une introspection, ce qui est nécessaire dans le processus d'un remodelage identitaire, la pratique du karaté Shotokan traditionnel travaille simultanément trois aspects chez eux : le corps, l'esprit et la force de caractère. Ensuite, puisque son enseignement est dispensé de manière traditionnelle, cela aiderait à canaliser l'agressivité des participants. Finalement, la pratique du karaté Shotokan traditionnel aiderait les jeunes à expérimenter la sensation de vivre du succès, lorsque les jeunes parviennent à exécuter des mouvements qui leur paraissaient au départ impossible à réaliser. Du coup, les jeunes gagnent confiance en leurs moyens parce qu'ils se sentent reconnus pour leurs efforts.

Si nos observations de terrain nous ont donné l'idée de faire un projet sur ce sujet, ce sont nos recherches qui nous ont permis d'approfondir nos connaissances sur cette pratique qu'est la réinsertion sociale, notamment à travers le processus de l'apprentissage social qui permet de décortiquer l'importance des rapports aux autres, tout en fournissant une explication sur le développement des traits de personnalité permettant aux individus de s'autodéfinir. C'est donc à travers l'étude de ce processus où l'articulation d'une influence sur la fabrication identitaire s'opère que quelques modifications de personnalité peuvent être dévoilées. Ceci étant dit, le processus identitaire demeure changeant alors qu'il est sans cesse revisité par son hôte, qui demeure influencé par les multiples facteurs. C'est ce que nous avons pu constater chez les jeunes qui débutaient le cours de karaté Shotokan traditionnel, en les invitant à imiter les pratiquants avancés qui les entouraient, afin qu'ils puissent reproduire les mouvements. En

procédant ainsi, certains jeunes ont semblé développer un meilleur rapport avec leur être. Sans avoir fait une étude empirique sur le sujet, nous croyons que ce développement est dû à la transformation d'une perception primaire qu'ils avaient d'eux-mêmes et de de leurs camarades au départ. En effet, cette conception de départ semblait se transformer au fur et à mesure que les nouveaux apprenaient à voir leurs camarades comme des guides sur lesquelles ils pouvaient s'appuyer afin de pouvoir progresser. Ce type d'interaction a permis de faire le pont entre les nouveaux et les anciens, en transformant certains jugements de valeur que les jeunes entretenaient entre eux au départ. De plus, l'aspect éducatif de cette partie du cours a semblé permettre à certains jeunes de se situer dans le groupe pour ensuite gravir les échelons et faire cheminer leur personnalité. Bref, les différentes théories abordées dans ce projet partent des interactions que nous avons observées sur le terrain.

Notre implication sur le terrain nous a permis de développer des relations avec certains jeunes et leurs éducateurs. À travers ces échanges et avec la permission des intervenants, nous avons parfois conclu des accords avec quelques jeunes afin qu'ils puissent accéder à plus d'une heure de pratique par semaine. Certains, ayant bien répondu à cette proposition, ont cheminé au point de réintégrer le noyau familial. Parallèlement à ce cheminement, nous avons observé une progression constante et rapide de la part de ces derniers dans le cours le karaté. De plus, les éducateurs nous confirmaient que les jeunes adoptaient un comportement de plus en plus exemplaire en dehors du cours. Suite à ce cheminement, nous avons demandé à ces jeunes de nous écrire ce que représentait la pratique du karaté dans leurs vies. La plupart d'entre eux ont mentionné avoir développé, avec la pratique, un intérêt au point de vouloir poursuivre les cours même après leur sortie du Centre jeunesse. Cette motivation semble aller de pair avec le fait que les jeunes impliqués dans le projet affichaient une courbe de progression qui dépassait nos attentes. En ce sens, les jeunes impliqués ont fait les efforts nécessaires pour arriver à accomplir le but qu'ils s'étaient fixés, soit, l'obtention d'un premier grade. Sur leur parcours, ils ont expérimenté de la reconnaissance, de l'estime et du succès. Résultats : ces jeunes sont devenus des modèles pour les autres. Finalement, l'observation qui précède nous a fait croire en

l'existence d'une possible influence de l'activité de karaté Shotokan traditionnel sur le processus de fabrication identitaire des jeunes, à l'aide d'une métamorphose identitaire. Ce cheminement semble s'opérer en deux temps : tout d'abord, par une transformation de la perception de leurs collègues qui se réoriente, pour ensuite s'opérer sur la personne en question, afin que cette dernière adopte une vision plus positive sur son être. Cette transition identitaire, qui se déroule sous le regard attentif des différents intervenants, nous a fait réfléchir sur les possibilités d'entrevoir la pratique du karaté Shotokan traditionnel comme étant un outil complémentaire aux ateliers d'aide à la réinsertion sociale. Finalement, c'est la combinaison de nos observations et de nos lectures sur le sujet qui nous a permis de mieux comprendre la réalité des jeunes qui arrivent dans un Centre jeunesse. À ce titre, et comme réitération, nous maintenons cette hypothèse du rôle positif de la pratique du karaté traditionnel Shotokan sur la réinsertion sociale des jeunes en Centres jeunesse; il nous faudrait parvenir à en faire la validation empirique.

Pistes de réponses à la question de recherche

Sachant que les jeunes qui franchissent l'enceinte des Centres jeunesse doivent entamer un processus de réinsertion sociale, ce qui implique une rééducation identitaire, nous nous sommes posé la question suivante : comment la pratique du karaté Shotokan traditionnel peut servir d'outil complémentaire aux ateliers d'aide à la réinsertion sociale pour les jeunes du Centre jeunesse de Laval? Une partie de la réponse que nous pouvons offrir se trouve à partir des observations faites sur le terrain, ainsi que dans l'analyse des différents travaux que nous avons faite. En somme, ces deux méthodes ont permis de montrer l'importance pour les jeunes d'essayer différentes activités complémentaires aux ateliers de réinsertion sociale qui leur sont destinés. Pour ce faire, elles doivent respecter quelques-uns des principes du processus de la réinsertion sociale, notamment, en s'alignant avec la première étape de la théorie de la rééducation, soit l'acclimatation. Cet outil implique un effort collectif de la part de tout le personnel des intervenants entourant les jeunes, afin qu'ils développent une relation avec ces

derniers. Afin que ce processus réussisse, ces derniers doivent développer un intérêt marqué pour une activité. Lorsque cela se produit, il est plus facile pour le jeune de s'accomplir en assimilant certaines valeurs qui ciblent leur processus de rééducation identitaire. En somme, on veut qu'ils parviennent à exécuter des habiletés corporelles afin qu'ils puissent développer un sentiment d'accomplissement et de succès. À ce stade, l'activité devient un médium à l'aide duquel les éducateurs peuvent tenter de rétablir les ponts de la communication avec les jeunes.

Pour bien implanter cette structure, l'activité doit s'appuyer sur une stratégie orientée sur la reconnaissance et l'estime. Par exemple, en ce qui concerne les éléments plus spécifiques à la pratique du karaté Shotokan traditionnel, la mise en place d'une ambiance comportant un rituel comme les notions associés au dojo kun, suivie d'une routine pouvant aider les jeunes à progresser dans le sport, s'est avérée une recette gagnante pour certaines d'entre eux. Ensuite, la pratique doit comporter un bon mélange de travail du corps, de l'esprit et de force de caractère à travers les formes d'entraînement se déroulant principalement autour des katas et des kihons. Ensuite, pour assurer un contenu réaliste de cette partie pratique, il faut démontrer quelques applications techniques. C'est donc à l'aide d'une démonstration technique de kumite ou d'autodéfense que les jeunes peuvent associer les mouvements qu'ils font à une application pratique donnant un sens aux mouvements. Finalement, si les intervenants et les entraîneurs veulent réussir à développer une étincelle pouvant mener les jeunes à adopter et conserver certains traits identitaires, ils doivent traiter les jeunes avec considération, en les percevant comme de vrais pratiquants de karaté.

En termes de conclusion finale, j'ai beaucoup hésité avant de m'engager dans ce projet de mémoire en lien avec une de mes passions. La raison étant que je craignais que le travail soit teinté de jugements de valeur orienté vers une conclusion totalement biaisée. Au fil de ma progression dans ces recherches, je me suis mis à douter de plus en plus. Deux éléments m'ont toutefois permis de continuer : le fait de voir certains jeunes développer une passion pour la pratique, et le fait de les voir se rapprocher des intervenants. Si l'ensemble de ce travail est

concentré sur une activité précise, c'est parce qu'il est en quelque sorte le fruit d'un certain concours de circonstances. En effet, il était assez peu probable qu'un étudiant en sociologie dispense des cours de karaté Shotokan traditionnel à des jeunes fugueuses du Centre jeunesse de Laval. Ceci étant dit, il faut comprendre que n'importe quelle activité respectant les critères énumérés dans ce travail peut devenir un outil complémentaire aux ateliers d'aide à la réinsertion sociale. Ce qui semble le plus important dans toutes cette analyse, c'est le fait que la pratique du karaté puisse opérer une quelconque influence positive sur le processus de rééducation identitaire. Cependant, il faut également conserver à l'esprit le fait que les jeunes possèdent différents champs d'intérêt. En ce sens, je suis convaincu qu'il existe une vaste catégorie d'activités pouvant les aider à traverser le processus d'une réinsertion sociale. Pour cette raison, il est donc impossible de prévoir quelles activités seront bénéfiques pour certains jeunes. C'est pourquoi il semble encore plus important pour le personnel du Centre de tenter de regagner la confiance des jeunes en les aidants à pratiquer une activité pouvant les aider à se développer. Lorsque cela se produit, il est plus facile pour les intervenants de rouvrir les ponts de la communication avec les jeunes.

En enseignant l'activité de karaté Shotokan traditionnel aux jeunes fugueuses du Centre jeunesse de Laval, j'ai pu observer que certaines d'entre-elles, réticentes au départ, ont lentement pris goût à la pratique. Certaines ont même saisi l'opportunité d'aider les autres et, du coup, elles sont devenues des modèles pour leur pairs. Ce faisant, elles ont eu l'occasion de participer à plus d'une heure par semaine et ont progressé plus rapidement. Résultat : elles semblent avoir obtenu plus d'estime et de reconnaissance et ont donc agi comme des personnes vertueuses alors qu'elles se sentaient valorisé et estimé. De ce fait, certaines se sont trouvées des qualités de leader. Elles sont donc devenues des personnes sur lesquelles leurs pairs ont pu se fier. Chose qu'elles ne croyaient pas possible au départ. Ceci semble avoir influencé le processus de leur rééducation identitaire. Au final, les responsabilités assumées d'assistante dans le cours de karaté Shotokan traditionnel ont possiblement contribué au désir de participer à la vie dans le Centre et de se conformer aux normes. Ce genre de progression démontre possiblement l'existence d'une relation de cause à effet entre le degré de

reconnaissance donnée et le degré d'estime engendré chez l'hôte. Peut-être que l'ensemble de cette dynamique a permis aux jeunes en plein développement identitaire de leur donner d'autres outils afin de leur permettre d'apprendre à apprivoiser leurs émotions et leur personnalité.

J'aimerais terminer en mentionnant que, si l'activité de karaté Shotokan traditionnel continue d'être populaire au Centre jeunesse de Laval, c'est en partie parce que les intervenants s'impliquent auprès des jeunes et qu'ils croient aux bénéfices que peut leur apporter l'activité. Ce travail d'équipe crée une synergie qui alimente positivement l'ambiance pour faciliter le déroulement des cours. Une partie de ce succès repose également sur le fait que les sports de combat se spécialisent sur la pratique de frappes dans le vide, ce qui implique une moins grande proximité entre les participants. Sachant que certains jeunes ont subi des abus de toutes sortes, il semble important pour les participants de bénéficier d'une pratique leur conférant une distance physique par rapport aux autres. En ce sens, la distanciation physique devient un élément rassurant les participantes. Par contre, cette triste réalité n'est pas l'apanage de tous les jeunes qui fréquentent un Centre jeunesse. Sachant cela, la pratique d'un autre art martial pourrait apporter une autre dynamique dans le processus de la rééducation identitaire. En ce sens, il serait intéressant de faire cette recherche à l'aide d'un art martial comportant plus de proximité comme le judo.

Bien que nous ne puissions affirmer quoi que ce soit de définitif en ce qui concerne l'influence sur le processus de rééducation identitaire des jeunes à l'aide de la pratique du karaté Shotokan traditionnel, il a quand même été possible d'observer quelques éléments opérant une influence positive chez certaines jeunes. De plus, il faut également donner du crédit à l'ensemble des travailleurs en psychoéducation qui, jours après jours, vont travailler en équipe pour tenter de redonner la possibilité aux jeunes de se reconstruire socialement en tant qu'individus. Quoiqu'il en soit, j'ose croire que l'expérience vécue à travers ce cheminement martial pourra leur permettre d'adopter une identité normative, les amenant à progressivement atteindre le

sommet de la pyramide, c'est-à-dire à se réaliser en tant que personne et en tant qu'être humain.

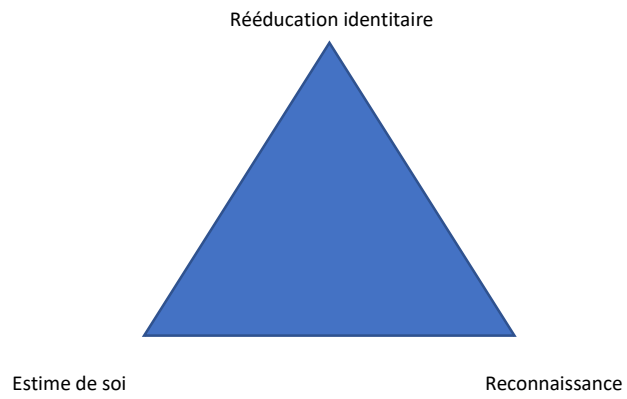
En terminant, je pense qu'il serait intéressant d'inclure un projet de réinsertion sociale continu et encadré, tel que nous l'avons fait. Idéalement, ce programme comprendrait une panoplie de sports martiaux et traverserait les frontières des murs d'un Centre jeunesse. Une sorte de pont continu entre le milieu clos et la société, afin de permettre aux différents intervenants de continuer à suivre les jeunes au-delà de leur séjour en Centre jeunesse.

ANNEXE A

Processus de réinsertion sociale à l'étape acclimatation nécessitant l'atteinte de certains buts et certaines conditions pour réussir

Processus de réinsertion sociale à l'étape acclimatation nécessitant l'atteinte de certains buts et certaines conditions pour réussir.			
Le ou les buts	Acclimatation		Conditions pour atteindre le ou les buts
Une perception sécurisante du monde extérieur			Activités éveillent spécifiquement les forces de l'égo.
Affirmation de soi par un rôle d'exécutant que le milieu confirme			Correspondent de façon dynamique à toutes les sphères de la personne.
Perception de soi au jeu, c'est le début d'une certaine maîtrise de sa corporalité.			Activités configurent la vie quotidienne en une vie cohérente et heureuse dans son ensemble
Participation du MOI corporel à un processus de réalisation vérifié comme efficace			Activités de groupe qui sont planifiées selon une progression qui respecte l'évolution de chacun des groupes
Loyauté vis-à-vis la réalité, vis-à-vis lui-même, c.-à-d. vis-à-vis la règle du jeu, la logique d'un processus pour en arriver à un résultat.			Activités qui sont profondément animées par les adultes.

ANNEXE B
Forme symbolique de la réinsertion sociale



BIBLIOGRAPHIE

Articles :

Annick Kieffer, Lucie Tanguy. 2001. « Les mouvements de la recherche sur l'insertion sociale, 1980-2000. » *Éducation et Société* 2001/1 (n° 7). P. 95-109. DOI 10.3917/es.007.0095

Baudry, P. (1992). « La ritualité dans les arts martiaux ». *Cahiers internationaux de sociologie*, XCII, 143-161.

Basson. Jean-Charles. Solini. Laurent. (2012). « L'expression du surcodage sexué au cours de l'activité « musculation » en ÉPM. « Moi, j'veux des pecs lourds, t'as vu ! » », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation* 2012/3 (N° 59), p. 97-106. DOI 10.3917/nras.059.0097

Bernard. Olivier. Raizenne. Emilie. (2010). « Entretien avec Jacques Hébert : Travail social et arts martiaux. » Dans. *Revue : Société et arts martiaux*. Section. Aspects sociologiques. Volume 17. Numéro. 1 Pub. Québec. PUL. P. 191-211.

Bodin. Dominique, Luc Robène, Stéphane Héas et Gaëlle Sempé, « Le sport en prison : entre insertion et paix sociale. Jeux, enjeux et relations de pouvoirs à travers les pratiques corporelles de la jeunesse masculine incarcérée », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], Numéro 9 | 2007, mis en ligne le 27 janvier 2009, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://rhei.revues.org/2213> ; DOI : 10.4000/rhei.2213

Campbell. W. Keith, Elizabeth A. & All. (2006). A magnetoencephalography investigation of neural correlates for social exclusion and self-control. Dans. *Social Neuroscience*. Vol 1. Num 2. Psychology Press. P. 124-134.

Charlier. P. Hassin. J. (2015). *La mort sociale : réflexions éthiques et d'anthropologie médicale*. France. Ethics, Medicine and Public Health. 1. P. 512-516.

Clément, J. P. (1995). Processus de socialisation et expressions identitaires : l'apport de la théorie de l'habitus et du champ en sociobiologie du sport. *Sport, relations sociales et action collective : actes du colloque 14-15 octobre 1993*, Bordeaux Talence : MSHA, 117-126.

Cohen Lawrence E. Marcus Felson (1979). Social Change and Crime Rate Trends: A Routine Activity Approach. *American Sociological Review*, Vol. 44, No. 4 (Aug., 1979), pp. 588-608
Published by: American Sociological Association
Stable URL:
<https://www.jstor.org/stable/2094589> Accessed: 03-10-2019 01:18 UTC

Day, D.M., C.A. Golench, J. MacDougall, et C.A. Beals-Gonzales (1995). *La prévention de la violence à l'école au Canada : Résultats d'une étude nationale des politiques et programmes*. Ottawa : Solliciteur général du Canada.

Edmond, Marc. (2016). « La construction identitaire de l'individu ». Dans : Catherine Halpern éd., *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*. Auxerre, Éditions Sciences Humaines, « Synthèse », 2016, p. 28-36. DOI : 10.3917/sh.halpe.2016.01.0028. URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.ugam.ca/identites--9782361063283-page-28.htm>

Faugeras, Françoise. Laquerre, Carole. Moisan, Sylvie. (2000). *Les problématiques en centre jeunesse : Module pédagogique*. Québec. Centre jeunesse de Québec – Institut Universitaire. P. 9-31.

Frigout, Jérôme *et al.* (2016). « The practice of karate and the control of aggressiveness in prison », *Staps* 2016/2 (n° 112), p. 67-84. DOI 10.3917/sta.112.0067

Guédeney, Nicole. (2011). *Les racines de l'estime de soi : Apports de la théorie de l'attachement*. Médecine & Hygiène. Ed. « Devenir. » Vol. 23. P. 129 à 144. <https://www.cairn.info/revue-devenir-2011-2-page-129.htm>

Guedj Bourdieu, Marie Jeanne. (2017). « Retrait social du jeune : phénomène polymorphe et dominantes psychopathologiques quelles réponses? » Dans. *L'information psychiatrique* 2017/4 Volume 93 | pages 275 à 282 ISSN 0020-0204 <https://www.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2017-4-page-275.htm>

Guzniczak, Bernard. (2009). « Établissement pour mineurs. Éduquer en milieu carcéral », *Les Cahiers Dynamiques* 2009/3 (n° 45), p. 67-71. DOI 10.3917/lcd.045.0067

Haudenhuyse, Reinhard. (2017). *Introduction to the Issue : Sport for Social Inclusion. Questioning Policy, Practice and Research*. Lisbon. Portugal. Cogitatio. Social Inclusion (ISSN: 2183–2803) 2017, Volume 5, Issue 2, Pages 85–90

Halpern, Catherine. (2016). *L'identité. Histoire d'un succès*. Editions Sciences Humaines 2016. Pages 5 à 13. ISBN 9782361063283. <https://www.cairn.info/identites---page-5.htm>

Jourdain, A. & Naulin, S. (2011). *Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu. Idées économiques et sociales*, 166, 6-14. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.ugam.ca/10.3917/idee.166.0006>

Lamarre, B. W. A Nosanchuk, T (1999). *Judo - The gentle way: A replication of studies on martial arts and aggression : Perceptual and motor skills*. Carleton University. Ottawa. P. 992-996

Laperrière, Anne. (2003.) « L'observation directe : Le développement de la méthode d'observation directe et ses définitions », in Gauthier, Benoît (dir). *Recherche sociale : de la*

problématique à la recherche des données, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 619 p., chap.12, pp.311-336. ISBN2-7605-1243-6.

Lavoie, K. (2017). L'encadrement intensif dans les centres jeunesse du Québec : l'impact de la législation sur la pratique clinique. *Revue de l'Université de Moncton*, 5–36. <https://doi.org/10.7202/1043657ar>

Le Blanc. M. & Tessier. B. (1978). Les étapes de la rééducation : formalisation et vérification. *Criminologie*, 11, (1), 24–45. <https://doi.org/10.7202/017081ar>

Lorant. Jean. Reynes. Éric. (2003). « Judo, agressivité et maîtrise de la colère : étude longitudinale chez des enfants de 8 ans », *Staps* 2003/1 (no 60), p. 93-105. DOI 10.3917/sta.060.0093

Lupien. Sonia. J. Maheu. F. Tu. M. Fiocco. A. & Schrameck. T. E. (2007). The effects of stress and stress hormone on human cognition: Implications for the field of brain and cognition. *Brain and cognition*. 65. 209-237. Doi : 10.1016/j.bandc.2007.02.007

Marti. Pilar. (2008). « Identité et stratégies identitaires », *Empan*, 2008/3 (n° 71), p. 56-59. DOI : 10.3917/empa.071.0056. URL : <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-empant-2008-3-page-56.htm>

Maslow, A. H. (1943). A Theory of Human Motivation *Psychological Review*, 50, 370-396.

Mireault. Gilles. Pouliot. Jacques. (2004). Le mieux-être par le judo : rapport d'évaluation présenté au Club optimiste de Charlesbourg. Beauport, Québec : Centre jeunesse de Québec, Institut universitaire. 25. P.

Nosanchuk, T. A., et MacNeil, M. L. C. (1989). Examination of the effects of traditional and modern arts training on aggressiveness. *Aggressive Behavior*, 15(2), 153-159

Nosanchuk, T. A. (1981). The way of the warrior: The effects of traditional martial arts training on aggressiveness. *Human Relations*, 34(6), 435-444.

Palermo. Mark T. Di Luigi. Massimo & Al. (2006). Externalizing and Oppositional Behaviors and Karate-do: The Way of Crime Prevention. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology* Volume 50 Number 6 December 2006 654-660. Sage Publications. 10.1177/0306624X06293522 <http://ijo.sagepub.com>

Pruessner et al. (2005) Self-esteem, locus of control, hippocampal volume, and cortisol regulation in young and old adulthood. *Montréal. NeuroImage* Vol. 28. P. 815 – 826. www.elsevier.com/locate/ynimg

Qribi, A. (2010). Socialisation et identité. L'apport de Berger et Luckmann à travers « la construction sociale de la réalité ». *Bulletin de psychologie*, numéro 506(2), 133-139. doi:10.3917/bupsy.506.0133.

Rhein. Catherine. (2002). Intégration Sociale, Intégration Spatiale. Dans. « L'Espace géographique ». Belin. Tome 31. P. 193 à 207.
<https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2002-3-page-193.htm>

Satalino. Rachael B. (2015). Reforming Juvenile Corrections Through Martial Arts. Lakeland. Southeastern University. 53. P.

Savard. Annie-Claude. Turcotte. Daniel. (2012). Les trajectoires de placement de jeunes en centre jeunesse : Une analyse des facteurs associés aux déplacements. Pub. Canadian Association for Social Work Education (CASWE). Canadian Social Work Review / Revue Canadienne de service social, Vol. 29, No. 1, pp. 25-40.
URL: <https://www.jstor.org/stable/43486267>

Sempé. Gaëlle *et al.* (2007) « Le corps sportif en détention, entre contraintes et libération. Approche comparative franco-canadienne », *Corps* 2007/1 (n° 2), p. 55-60. DOI 10.3917/corp.002.0055

Sparti. Davide. (2016). « La reconnaissance distribuée. Estime, respect et autres biens d'identité ». *Terrains/Théories* #4. Université de Sienne. Italie. 15. P. URL :
<http://journals.openedition.org/teth/664> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/teth.664>

Spruit. Anouk. Stams. Geert-Jan. Van der Put. Claudia. Van der Stouwe. Trudy. Van Vugt. Eveline. (2015). Sports Participation and Juvenile Delinquency : A Meta-Analytic Review. Amsterdam. J Youth Adolescence. DOI 10.1007/s10964-015-0389-7. P. 655-671

Toupin, J., Pauzé, R. & Lanctôt, N. (2009). Caractéristiques des jeunes contrevenants qui reçoivent des services dans les Centres jeunesse du Québec. *Santé mentale au Québec*, 34 (2), 123–145. <https://doi.org/10.7202/039129ar>

Trulson. [Michael. E.](https://doi.org/10.1177/001872678603901204) (1986). Martial Arts Training: A Novel "Cure" for Juvenile Delinquency. Texas. A & M University. Human Relations Vol. 39. Num. 12. P. 1131-1140.
<https://doi.org/10.1177/001872678603901204>

Werner S. Landecker. (1951). Types of Integration and Their Measurement. Chicago. American Journal of Sociology. Vol. 56. P. 332 – 340.
<https://api.semanticscholar.org/CorpusID:144559879>

Zanna Omar, Lacombe Philippe. Anthropologie du geste sportif en milieu carcéral. In: *Agora débats/jeunesses*, 33, 2003. Sports et intégration sociale. pp. 50-63; doi :
<https://doi.org/10.3406/agora.2003.2116>

https://www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_2003_num_33_1_2116

Zanna Omar, Lacombe Philippe. Les activités sportives en milieu carcéral. Le cas des mineurs de la maison d'arrêt de Brest. In: Agora débats/jeunesses, 18, 1999. Du corps à l'identité sexuée. pp. 107-119; doi : <https://doi.org/10.3406/agora.1999.1704>
https://www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_1999_num_18_1_1704

Mémoire :

Bergeron, Éliane (2017). « Fluctuation de la capacité de l'aptitude cognitive générale et de la personnalité à prédire la performance : le rôle modérateur des phases d'apprentissage » Thèse. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Doctorat en psychologie. 203. P.

Lachaine, Gilles (2017). « Le judo, une voie thérapeutique pour jeunes en difficulté » Thèse. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Doctorat en psychologie. 114. P.

Leroux. Yvan. (1975). Les activités sportives à l'étape acclimatation dans la rééducation du jeune mésadapté sociale. Mémoire de maîtrise en psychoéducation. P. 50-56.

Loutfi. Mohamed. (2011). Le dojo du karaté-do: un espace de socialisation pour un jeune de la rue? Montréal. UQAM. 166. P.

Lupien . J., Maheu F. Tu, M. Fiocco A . & Schrameck, T. E. (2007) The effects of stress and stress hormones on human cognition: Implications for the field of brain and cognition. *Brain and Cognition* 65 209- 237. doi: 10.1016/j.bandc.2007.02.007.

Dictionnaire :

Akoun. André. & [Pierre Ansart](#). (Dir.). (1999). « Exclusion sociale & Identité. » Dictionnaire sociologique. Paris : Coll. Dictionnaire le robert. Éd. Seuil. P. 207-208 & P. 264-265.

Blay. Michael. Collectif. (2012). « Intersubjectivité. » Dans. Grand dictionnaire de la philosophie. Paris. Éd. CNRS. P. 571

Habersetzer. Rolland. & Al. (2000). Encyclopédie des arts martiaux. Paris. Éd. Amphora P. 125.

Fortier, Jean-François, François Pizarro Noël (2013), *La sociologie de A à Z*, St-Laurent, ERPI, p. 35-36

Livres:

Archer. Margaret. (1988). « Culture and Agency : Socio-Cultural Integration. » Dans. Culture and Agency. The place of culture in Social Theory. Cambridge University Press. P. 185-226, 331-334.

Bandura. Albert. (1977). « Reciprocal Determinism. » Dans. *Social Learning Theory*. Prentice-Hall. INC. Englewood-Cliffs. New-Jersey. Stanford University. P.194-213

Baillargeon. Normand. (2013). « Chapitre 8 les recherches sur le cerveau révolutionne l'éducation : Les grands bonds en avant des neurosciences. » Dans. *Légendes pédagogiques : L'autodéfense intellectuelle en éducation*. Montréal. Essai Libre. P. 173-202.

Becker, Howard, (1985). « Le double sens d'outsiders », pp. 24-41 et « Types de déviance » P. 43-63. *Outsiders*, Paris, Métailié.

Bourdieu. Pierre. (1979). « L'habitus et l'espace des styles de vie » Dans. *La distinction : Critique sociale du jugement*. Les Éditions de Minuit. Coll. Le sens commun. P. 189-248.

Bronner, Gérald. (2016). « Comment devient-on extrémiste ? » Dans. *La pensée extrême : Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques*. Paris. PUF. P. 179-286

Campenhoudt. Luc Van. Marquet. Jacques. Quivy. Raymond. (2017). « Cinquième étape- l'Observation. » Dans. *Manuel de recherche en sciences sociales*. 5e éd. France. DUNOD. P. 199-212.

Carosella. Edgardo D. & Archer. Margaret & al. (2008). « Comment nos propres priorités définissent nos identités personnelles. » Dans. « L'identité changeante de l'individu : la constante construction du soi. » Paris. L'Harmattan. P. 53-61

Castel. Robert. Dir. Jacques Donzelot. (1991). « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation : précarité du travail et vulnérabilité relationnelle. » Dans. *Face à l'exclusion : Le modèle français*. France. Éd. Esprit. P. 137-168.

Claprood. Sonia. Dutilly. Karine. (1999). « Première partie : La protection de l'enfant : d'hier à aujourd'hui. Titre I : Période précédant le XX^e siècle : une ère marquée par une intervention timide de l'état. Titre II : Début du XX^e siècle : jusqu'à la période contemporaine : vers une reconnaissance des besoins particuliers de la jeunesse. Deuxième partie : La protection de l'enfant : la réalité d'aujourd'hui. Titre I : Les enfants comme sujets de protection. Titre II : une intervention tripartite. » Dans. *La protection de l'enfant : un vaste concept en constante évolution*. Éd. Revue de droit de l'Université de Sherbrooke. P. 7-20. P. 20-37. P. 38-47. P. 47-55. Total 278 P.

Coleman. James S. (1961). « *The Adolescent Society: The Social Life of the Teenager and its Impact on Education*. » Westport CT. Greenwood press publishers. 368. P.

Coslin. Pierre G. 2007. *La socialisation de l'adolescent*. Paris. Armand Colin. 215 P.

Cousineau. Marie-Marthe. Denis Lafortune. Claudia Tremblay. (2010). *Pratiques innovantes auprès des jeunes en difficulté*. Montréal. PUM. Coll. Paramètres. 576. P.

Crittenden, P. (1988). Family and dyadic patterns of functioning in maltreating families. In K. Browne, C. Davies, & P. Stratton (Eds.), *Early prediction and prevention of child abuse* (p. 161–189). John Wiley & Sons.

Croizet. Jean-Claude. Leyens. Jacques-Philippe. 2007. « Stigmatisation et estime de soi. Émotions et groupes stigmatisés. Perceptions différentes des discriminations individuelles et groupale. La menace du stéréotype. Stigmates sociaux et comparaisons interpersonnelles. L'affirmation de soi et du groupe chez les personnes stigmatisées. » Dans. *Mauvaises réputations : Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale*. Paris. Armand-Collin. P. 25-60. P. 61-92. P. 93-118. P. 215-234. P. 235-256.

Dorais. Michel. Coll. Patrice Corriveau. 2006. « Comment devient-on membre d'un gang de rue? Quelle place y occupe les filles. Comment les gangs de rue recrutent-ils des adolescentes pour la prostitution? Quelles sont les profils types des adolescentes prostituées par les gangs de rues? » Dans. *Jeunes filles sous influence : Prostitution juvénile et gangs de rue*. Montréal. Éd. VLB. P. 23-47

Dubar, Claude. (1991). « La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles. » Paris. Éd. Armand Colin. 278. P.

Duclos. Germain. (2000). *L'estime de soi, un passeport pour la vie*. Montréal. Coll. Parents. 115. P.

Duclos. Germain. (2000). « Chapitre 1 Définition et caractéristiques de l'estime de soi : Une définition de l'estime de soi » Dans. *L'estime de soi, un passeport pour la vie*. Montréal. QC. Coll. Parents. Hôpital Sainte Justine. UDM. P.16

Durand-Brault. Ginette. (1999). *La protection de la jeunesse au Québec*. Québec. Coll. Boréal Express. P. 122.

Erickson. Erik H. (1978). « Adolescence et crise : la quête de l'identité. » Paris. Flammarion. Coll. Champs. 348. P.

Fize. Michel. 1993. « Autre temps autre mots : délinquants juvénile et rebelles sans causes. Les adolescents en colère. L'entre-soi adolescent ou les adolescents en colère. Conclusion. » Dans. *Les Bandes : de L'entre-soi adolescent a l'autre ennemi*. Paris. Éd. Paris Desclée de Brouwer. P. 25-42. P. 93-99. P. 135-147. P. 169-172

Fraise. Paul. Tap. Pierre. Hanna Malewska-Peyre & Al. 1993. « Mal de vivre à l'adolescence. Les effets psychologiques du chômage. Crise d'identité à l'adolescence. Socialisation et déviance : les origines de la perspective interactionniste. La psychologie de la délinquance juvénile. » Dans. *Marginalités et troubles de la socialisation*. Paris. PUF. P. 17-44. P. 45-84 P. 153-178 P. 223-248 P. 249-278.

Goffman, Erving. (2007). « Stigmate et identité sociale & Contrôle de l'information et identité sociale ». Dans. *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit. P. 11-55 & P. 57-79

Gras. Laurent. (2004). *Le sport en prison*. Paris. L'Harmattan. 279. P.

Grenier. Yvette. (2013). « » Dans. Une enseignante en milieu carcéral : L'éducation, la clé de la réinsertion sociale. Québec. PUL. 185. P.

Hébert. Jacques (Dir.) (2011). « Le défi d'enseigner les Arts-Martiaux dans une perspective psychosociale. » Dans. Arts-Martiaux, sports de combats et interventions psychosociale. Montréal. Québec. PUQ. P. 11-33

Honneth. Axel. (2000.) « I. La lutte pour l'existence. La naissance de la philosophie sociale moderne & II. Crime et vie éthique. L'approche nouvelle de Hegel. ; Ch. 4 Reconnaissance et socialisation. G. H. Mead et la transformation naturaliste de l'idée hégélienne. ; Ch. 5 Modèles de reconnaissance intersubjective. Amour, droit, solidarité. ; Ch. 6. Identité personnelle et mépris. Les atteintes à l'intégrité physique, juridique et morale de la personne humaine. ; Ch. 8. Mépris et résistance. La logique morale des conflits sociaux. » Dans. *La lutte pour la reconnaissance. Trad. Rusch*. France. Ed. Gallimard. Folio. Essais. P. 17-54 ; 120-155 ; 156-222 ; 223-241 ; 267-285.

Honneth. Axel. (2008). « Préface. ; Ch.5. La dynamique du mépris. ; D'où parle une théorie critique de la société. ; Ch. 8. La reconnaissance comme idéologie. » Dans. La société du mépris. Trad. Dupeyrix, Rusch, Voirol. France. Coll. La Découverte. Poche. P. 9-34 ; 181-202; 245-274.

Jacques Hébert & al. (2011). Introduction / Chapitre 1 : Le défi d'enseigner les arts martiaux dans une perspective psychosociale. Dans. « Arts martiaux, sports de combats et interventions psychosociales. » Québec. PUQ. P. 1-10 & 11-33

Kahneman. Daniel. (2016). « Introduction & Première partie : Deux systèmes de pensées. » Dans. *Système 1 / Système 2 : Les deux vitesses de la pensée*. Paris. Flammarion. Trad. P. 9-29. P. 31-93

LAHIRE, Bernard. (2016). « Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue : culture de l'excuse. » Paris. Éd. La Découverte. Coll. Cahiers libres. 183 pages

Le Breton. David. (2012). *L'interactionnisme symbolique*. Paris. PUF. Coll. *Quadrige*. France. 2012 256 P.

Mead. George H. (2006). *L'esprit, le soi et la société*. Traduction et introduction de Daniel Céfaï et Louis Quéré. Paris. PUF. Coll. Le lien social. 428 P.

Naudin. Christophe. (2015). « La criminalité identitaire. » Dans. Identités criminelles : Questions judiciaires. Paris. PUF. P 9-12.

Ogien, Albert. (1995). « Théories causales de la violence. » Dans, « Sociologie de la déviance. » Paris. France. Éd. Armand Colin. P. 37-75

Paugam. Serge. (2013). La disqualification sociale. Paris. PUF. 8ème édition. 248 P

Ricœur. Paul (1990). « Septième étude : Le soi et la visée éthique. » Dans. Soi-même comme un autre. Paris. Seuil. P. 199-278.

Rocher. Guy (2010). « Deux définitions de l'action sociale : La définition objective d'Émile Durkheim. » Dans. Introduction à la Sociologie Générale. Montréal. Éd. Hurtubise. P. 24-26.

Tokitsu, Kenji, (1979). La voie du Karaté : Pour une théorie des arts martiaux japonais. Paris. Éd Budo. Du Seuil. 181. P.

Documents interne :

Bastille. Solange. Lalande. Pierre. Simon. Hélène. (2010). La réinsertion sociale des personnes contrevenantes : une sécurité durable : Plan d'action gouvernemental 2010-2013. Québec. Ministère de la Sécurité publique 48. P.

Beaulieu. Isabelle. Bégin. Huguette. Bossé. Marie-Andrée. Gagnon. Mélanie. M. Marchand. Valérie. Tremblay. Claudia. (2009.) Développement et évaluation de l'implantation du programme d'éducation à la sexualité « Haut les voiles ! » et sa formation. Les Centres jeunesse de Lanaudière. 76 P.

Faugeras, Françoise. Laquerre, Carole. Moisan, Sylvie. (2000). Les problématiques en centre jeunesse : Module pédagogique. Québec. Centre jeunesse de Québec – Institut Universitaire. P. 9-31.

Informations DPJ : Manuel de gestion : Politique relative à la pratique sécuritaire d'activités sportives. Centre jeunesse de Montréal. (2010). Montréal. Institut universitaire. 7. P.

Informations DPJ : Manuel de gestion : Procédure relative à la pratique sécuritaire d'activités sportives. Centre jeunesse de Montréal. (2010). Montréal. Institut universitaire. 4. P.

Publication du ministère de la Santé et des Services sociaux. (2015.) Tu es hébergé dans une unité d'encadrement intensif du centre jeunesse. Qu'arrive-t-il? 4. P.

Rioux. Michel-Alexandre. (2016). Dans. « Utilisation du sport comme médium d'intervention : Illustration du modèle d'intervention à la base du programme « Développement personnel et social par le tennis » au centre jeunesse de Québec-institut universitaire (CJQ-IU). » Revue Défi jeunesse Vo. XXII. No 3. Juin 2016. P. 12-19

Sites internet :

https://www.europrofem.org/White-Ribbon/05.education/education_fr/04.edu_fr.htm

<https://cichprofile.ca/fr/module/8/section/2/page/sante-et-developpement-de-la-petite-enfance-caracteristiques-du-revenu-et-du-marche-du-travail-des-familles-resultats-consolides-2/>

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/lajpa/section4-2.pdf>

[http://agence.cotenord.santelaurentides.qc.ca/fileadmin/documents/Documentation/Communiqués de presse/2017/2017-09-19 - Bilan DPJ 2016-2017.pdf](http://agence.cotenord.santelaurentides.qc.ca/fileadmin/documents/Documentation/Communiqués_de_presse/2017/2017-09-19_-_Bilan_DPJ_2016-2017.pdf)

<https://www.jkaaustralia.com.au/beginners-page/dojo-kun/>